

**h e g**

Haute école de gestion  
Genève

# **Bibliothèque de Blonay-St-Légier : vers une bibliothèque troisième lieu**

**Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES**

par :

**Daniel Werffeli**

**Et**

**Filipa Martins Chaves**

Conseiller au travail de Bachelor :

**Michel GORIN, chargé d'enseignement HES**

**Genève, le 31 août 2015**

**Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)**

**Filière Information documentaire**

## Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Spécialiste HES en information documentaire.

Les étudiants ont envoyé ce document par email à l'adresse remise par son conseiller au travail de Bachelor pour analyser par le logiciel de détection de plagiat URKUND, selon la procédure détaillée à l'URL suivante : [michel.gorin.hesge@analyse.orkund.com](mailto:michel.gorin.hesge@analyse.orkund.com)

Les étudiants acceptent, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité des auteurs, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

«Nous attestons avoir réalisé seuls le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Carouge, le 31 août 2015

Daniel Werffeli et Filipa Martins Chaves

## Remerciements

Nous souhaitons tout d'abord remercier notre mandant, Monsieur Gaël Sala, pour sa disponibilité et ses conseils tout au long de notre travail.

Notre conseiller, Michel Gorin, pour nous avoir guidés dans ce projet avec tant de disponibilité.

Nous remercions également Monsieur Jérémie Théodoloz et Madame Béatrice Larcinese pour nous avoir apporté leur expertise dans le domaine des jeux vidéo en bibliothèque.

Nous souhaitons remercier aussi l'équipe de la bibliothèque de Blonay - St-Légier, pour nous avoir accueillis avec le sourire à chacune de nos visites.

Enfin, nous remercions nos familles et nos amis pour leur soutien tout au long de notre travail.

## Résumé

Ce travail de Bachelor a été réalisé sur mandat de la Bibliothèque publique et scolaire de Blonay - St-Légier. Ce mandat consistait à proposer un projet de réagencement s'inspirant du concept de troisième lieu en bibliothèque. La Bibliothèque de Blonay - St-Légier souhaitait par ce biais fidéliser les usagers et les inciter à prolonger leurs visites en bibliothèque. Il fallait, dans la même optique, proposer trois projets d'actions. Ceux-ci devaient initier de nouvelles activités, de telle façon que les usagers continuent à les pratiquer en bibliothèque, une fois l'action terminée. Enfin, le mandat prévoyait la réalisation d'un dossier de vulgarisation sur le concept de troisième lieu en bibliothèque, ainsi que d'un support de présentation, permettant à la bibliothèque d'exposer de manière claire et synthétique son projet à ses partenaires et son autorité de tutelle.

La première partie du travail tente de cerner les caractéristiques d'une bibliothèque troisième lieu à travers une revue de la littérature professionnelle. Elle met également en évidence les atouts et les insuffisances de la bibliothèque de Blonay - St-Légier dans une optique de troisième lieu.

La seconde partie contient le projet de réaménagement et les différentes propositions d'action, celles qui ont été retenues, comme celles qui ont été refusées. Cette partie intègre aussi une description de la méthode et du cheminement intellectuel qui ont conduit à ces résultats. Le dossier de vulgarisation et son support sont en annexes.

# Table des matières

<b>Déclaration.....</b>	<b>i</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>ix</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
1.1 Contraintes .....	1
1.2 Objectifs du mandat.....	2
1.3 Méthodologie.....	2
<b>2. État de l’art .....</b>	<b>4</b>
2.1 Les bibliothèques troisième lieu .....	4
2.1.1 Le troisième lieu .....	4
2.1.2 Bibliothèque et troisième lieu .....	5
2.2 Adaptation des bibliothèques .....	5
2.3 Agencement d’espaces pour diverses activités .....	6
2.3.1 Étude en bibliothèque .....	6
2.3.2 Détente .....	7
2.3.3 Socialisation .....	8
2.3.4 Emprunt .....	9
2.3.5 Animations .....	9
2.3.6 Mobilier .....	10
2.3.7 Ambiances .....	10
2.3.8 Horaires .....	11
2.3.9 La place de l’usager .....	11
2.4 Exemple de bibliothèques troisième lieu .....	12
2.4.1 La DOK.....	12
2.4.2 Idea Store .....	12
<b>3. État des lieux .....</b>	<b>14</b>
3.1 Statut de la bibliothèque.....	14
3.2 Locaux .....	14
3.2.1 Situation du bâtiment .....	14
3.2.2 Aménagement des locaux.....	14
3.2.3 Décoration intérieure.....	17
3.2.4 Espaces de stockage .....	18
3.3 Collections.....	18
3.3.1 Composition du fonds .....	18
3.3.2 Gestion des collections .....	19
3.3.2.1 Mode de classement .....	19

3.3.2.2	Politique d'acquisition et de désherbage.....	19
<b>3.4</b>	<b>Publics.....</b>	<b>20</b>
<b>3.5</b>	<b>Personnel.....</b>	<b>21</b>
<b>3.6</b>	<b>Services.....</b>	<b>21</b>
3.6.1	Accueil.....	21
3.6.2	Prêt.....	21
3.6.3	Sélections.....	22
3.6.4	Places de travail.....	22
3.6.5	Actions.....	23
<b>4.</b>	<b>Propositions d'agencement.....</b>	<b>24</b>
<b>4.1</b>	<b>Objectif général.....</b>	<b>24</b>
<b>4.2</b>	<b>Méthodologie.....</b>	<b>24</b>
4.2.1	Outils.....	24
4.2.2	Choix des zones.....	25
4.2.3	Choix du mobilier.....	25
4.2.3.1	Style contemporain.....	25
4.2.3.2	Style design ou style pop.....	26
4.2.4	Contraintes existantes.....	26
4.2.4.1	Contraintes fixées.....	26
<b>5.</b>	<b>Hall d'entrée.....</b>	<b>27</b>
<b>5.1</b>	<b>Objectif.....</b>	<b>27</b>
<b>5.2</b>	<b>Mobilier.....</b>	<b>27</b>
<b>5.3</b>	<b>Décoration.....</b>	<b>27</b>
<b>6.</b>	<b>Coin café.....</b>	<b>30</b>
<b>6.1</b>	<b>Objectif.....</b>	<b>30</b>
<b>6.2</b>	<b>Mobilier.....</b>	<b>30</b>
<b>6.3</b>	<b>Historique.....</b>	<b>31</b>
6.3.1	Agencement, première possibilité.....	31
6.3.2	Agencement, deuxième possibilité.....	32
<b>7.</b>	<b>Espace détente.....</b>	<b>33</b>
<b>7.1</b>	<b>Objectif.....</b>	<b>33</b>
<b>7.2</b>	<b>Mobilier.....</b>	<b>33</b>
<b>7.3</b>	<b>Agencement.....</b>	<b>33</b>
<b>8.</b>	<b>Salle longue.....</b>	<b>35</b>
<b>8.1</b>	<b>Objectif.....</b>	<b>35</b>
<b>8.2</b>	<b>Mobilier.....</b>	<b>35</b>
<b>8.3</b>	<b>Agencement.....</b>	<b>36</b>
<b>9.</b>	<b>Coin VIP.....</b>	<b>37</b>
<b>9.1</b>	<b>Objectif.....</b>	<b>37</b>

<b>9.2 Agencement</b> .....	<b>37</b>
<b>10. Espace disponible entre les escaliers</b> .....	<b>38</b>
<b>10.1 Objectif</b> .....	<b>38</b>
<b>10.2 Agencement</b> .....	<b>38</b>
<b>11. Méthodologie des actions</b> .....	<b>39</b>
<b>11.1 La médiation culturelle dans le concept de bibliothèque troisième lieu</b> .....	<b>39</b>
11.1.1 Objectifs généraux des actions.....	40
11.1.2 Choix du public cible.....	41
11.1.3 Choix du type d'actions.....	41
11.1.4 Actions non retenues.....	42
11.1.4.1 Action « A toi de jouer ».....	42
11.1.4.2 Action « jeu de rôle en bibliothèque » .....	43
11.1.4.3 Atelier « Minecraft » .....	45
11.1.4.4 Apéro « découverte » autour du jeu vidéo.....	45
11.1.5 Choix des partenaires potentiels.....	46
11.1.6 Utilisation du site internet de la bibliothèque .....	47
<b>12. Propositions d'actions</b> .....	<b>48</b>
<b>12.1 Proposition d'action « Sous les pavés, la plage »</b> .....	<b>48</b>
12.1.1 Objectifs du projet.....	48
12.1.2 Description de l'action.....	48
12.1.3 Public-cible .....	50
12.1.3.1 Points de contact entre les contenus et le public-cible.....	50
12.1.4 Nombre maximal de participants .....	51
12.1.5 Lieu de l'action .....	51
12.1.5.1 Moment de l'action.....	51
12.1.6 Partenaires .....	53
12.1.7 Ressources nécessaires au projet.....	54
12.1.7.1 Ressources humaines .....	54
12.1.7.2 Ressources logistiques.....	54
12.1.7.2.1 Equipements de la terrasse.....	54
12.1.7.2.2 Revêtement du sol.....	55
12.1.7.2.3 Délimitation de la terrasse .....	56
12.1.7.2.4 Actions d'ouverture et de clôture .....	57
12.1.7.3 Ressources financières .....	57
12.1.8 Moyens de promotion .....	59
12.1.9 Moyens d'évaluation de l'action .....	59
12.1.10 Suites à donner à l'action .....	59
<b>12.2 Action « En attendant Noël »</b> .....	<b>60</b>
12.2.1 Objectifs .....	60
12.2.2 Description de l'action.....	60
12.2.3 Public cible .....	62
12.2.3.1 Point de contact entre le contenu et le public cible .....	62
12.2.4 Nombre maximal de participants .....	63
12.2.5 Lieu de l'action .....	63

12.2.5.1	Moment de l'action.....	63
12.2.6	Partenaires potentiels.....	64
12.2.6.1	Rôle du partenaire.....	64
12.2.6.2	Proposition de partenaire.....	66
12.2.7	Ressources nécessaires au projet.....	67
12.2.7.1	Ressources humaines.....	67
12.2.7.2	Ressources logistiques.....	67
12.2.7.3	Ressources financières.....	68
12.2.8	Moyens de promotion de l'action.....	69
12.2.9	Moyens d'évaluation de l'action.....	71
12.2.10	Suites à donner à l'action.....	71
<b>12.3</b>	<b>Proposition d'action « Retour vers la 2D ».....</b>	<b>74</b>
12.3.1	Objectifs du projet.....	74
12.3.2	Description de l'action.....	74
12.3.3	Public-cible.....	76
12.3.3.1	Points de contact entre les contenus et le public-cible.....	76
12.3.4	Nombre maximal de participants.....	76
12.3.5	Lieu de l'action.....	77
12.3.5.1	Moment de l'action.....	77
12.3.6	Partenaires potentiels.....	77
12.3.7	Ressources nécessaires au projet.....	78
12.3.7.1	Ressources humaines.....	78
12.3.7.2	Ressources logistiques.....	78
12.3.7.2.1	Equipements et matériel nécessaires.....	78
12.3.7.2.2	Ressources numériques.....	78
12.3.7.2.3	Ressources utiles à la préparation du cours.....	81
12.3.7.3	Ressources financières.....	84
12.3.8	Moyens de promotion.....	84
12.3.9	Moyens d'évaluation de l'action.....	86
12.3.10	Suites à donner à l'action.....	86
<b>13.</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>87</b>
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>89</b>
	<b>Annexe 1 : Plans de la bibliothèque.....</b>	<b>96</b>
	<b>Annexe 2 : Proposition 1 pour le coin café.....</b>	<b>98</b>
	<b>Annexe 3 : Proposition 2 pour le coin café.....</b>	<b>99</b>
	<b>Annexe 4 : Proposition 1 pour l'espace détente.....</b>	<b>100</b>
	<b>Annexe 5 : Proposition 2 pour l'espace détente.....</b>	<b>101</b>
	<b>Annexe 6 : Proposition pour la salle longue.....</b>	<b>102</b>
	<b>Annexe 7 : Liste des équipements d'intérieur.....</b>	<b>103</b>
	<b>Annexe 8 : Liste des équipements d'extérieur.....</b>	<b>109</b>
	<b>Annexe 9 : Plan de la terrasse.....</b>	<b>112</b>
	<b>Annexe10: Budget des équipements.....</b>	<b>113</b>

<b>Annexe 11 : Budget des actions .....</b>	<b>116</b>
<b>Annexe 12 : Dossier de vulgarisation .....</b>	<b>118</b>
<b>Objectif troisième lieu .....</b>	<b>118</b>
Pourquoi changer ? .....	118
Qu'est-ce qu'un troisième lieu ? .....	119
Bibliothèques et troisième lieu.....	119
Notre projet .....	119

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Proposition de calendrier .....	51
Tableau 2 : Budget pour l'équipement de la terrasse.....	57
Tableau 3 : budget fournitures.....	58
Tableau 4 : Critères d'évaluation de l'action .....	59
Tableau 5 : Proposition de calendrier .....	63
Tableau 6 : Sites pour compléter les ressources de la bibliothèque dans le domaine de la broderie .....	67
Tableau 7 : Budget de l'action .....	68
Tableau 8 : Lieux de distribution des flyers et/ ou de placardage des affiches.....	69
Tableau 9 : Critères d'évaluation de l'action .....	71
Tableau 10: Ressources susceptibles d'alimenter la rubrique « Idées brico, déco, gastro .....	72
Tableau 11 : Sites proposant des ressources libres de droits ou sous licence Creative Commons.....	79
Tableau 12 : Ressources à l'attention de ceux qui souhaitent continuer l'expérience chez eux.....	81
Tableau 13 : Ressources utiles pour se familiariser avec Game Maker .....	82
Tableau 14 : Les éléments du jeu « Flappy Bird » et leurs propriétés.....	82
Tableau 15 : Budget de l'action .....	84
Tableau 16 : Sites susceptibles d'alimenter la rubrique « le coin du joueur » .....	85
Tableau 17 : Critères d'évaluation de l'action .....	86

# 1. Introduction

Pour la réalisation de notre travail de bachelor, nous avons choisi de nous occuper d'un mandat proposé par la bibliothèque publique et scolaire de Blonay - St-Légier, plus précisément par Gaël Sala.

La bibliothèque de Blonay - St-Légier souhaite devenir un troisième lieu, et donc recevoir des propositions d'agencement et d'actions pour concrétiser son souhait.

La bibliothèque de Blonay - St-Légier est publique depuis 2010. Depuis ce nouveau statut, la bibliothèque a vu ses locaux se modifier et son personnel se professionnaliser. La bibliothèque souhaite aujourd'hui continuer à se moderniser et devenir un véritable lieu de rencontre pour les habitants des villes de Blonay et de St-Légier.

La bibliothèque est bien fréquentée par ses usagers et les prêts ont augmenté pendant ces dernières années. Cependant, les gens ne restent pas à la bibliothèque ; leurs visites consistent simplement en l'emprunt de documents. Pourtant, l'institution possède un gros point positif quant à sa situation géographique : elle est située à quelques mètres seulement de la gare et de centres commerciaux. Elle est donc parfaitement située pour devenir un lieu de rencontre et de socialisation pour les habitants de Blonay et de St-Légier.

Afin de devenir ce lieu de rencontre et de socialisation, la bibliothèque souhaite procéder à des changements d'agencement et proposer diverses animations à ses usagers. Ces modifications d'agencement doivent permettre aux usagers de s'approprier la bibliothèque et de s'y sentir comme chez eux. Les animations doivent quant à elles permettre à l'utilisateur de s'adonner à de nouvelles pratiques en bibliothèque et l'inciter à contribuer pleinement à la vie de la bibliothèque.

## 1.1 Contraintes

Comme tout projet, ce mandat présente aussi certaines contraintes. La première concerne le budget mis à disposition qui s'élève à 5000.-. Ce montant nous impose certaines limites dans les propositions d'agencement. En effet, cette somme ne nous permet pas de revoir ou de modifier l'agencement de la bibliothèque dans sa totalité.

Une deuxième contrainte, qui concerne également l'agencement, est l'espace disponible à la bibliothèque. En effet, la collection occupe beaucoup d'espace et ne laisse pas beaucoup de mètres disponibles pour ajouter de nouveaux meubles. Les

nombreuses animations organisées pour les élèves de l'école occupent également un espace important.

La partie concernant les actions présente aussi des contraintes. L'une d'elles correspond aux ressources en personnel. En effet, elles ne permettent pas l'organisation d'animations permanentes. Le budget disponible, 1'600.- par année, limite le recours à des personnes externes à la bibliothèque.

## **1.2 Objectifs du mandat**

Nous avons plusieurs objectifs à réaliser pour ce mandat :

- Faire une synthèse de ce qui se fait en bibliothèque en termes de troisième lieu
- Analyser l'offre actuelle de la bibliothèque au niveau de ses infrastructures, ses services et sa collection
- Faire des propositions d'agencement pour faire de la bibliothèque un troisième lieu
- Faire des propositions d'actions pour rapprocher la bibliothèque du concept de troisième lieu
- Trouver des partenariats potentiels pour aider à la réalisation des différentes propositions
- Rédiger un dossier de vulgarisation et un support de présentation afin de présenter le projet à un public de non professionnels

## **1.3 Méthodologie**

Afin de pouvoir nous faire une idée ce qui se fait et ce qui fonctionne dans le monde des bibliothèques, nous avons fait un état de l'art. Nous avons tout d'abord défini ce que nous souhaitons et avons besoin de savoir pour la réalisation des propositions. Nous avons ensuite procédé aux recherches de documents pour répondre à nos questions qui portaient essentiellement sur la définition du concept de troisième lieu et sur les actions entreprises par les bibliothèques qui sont considérées comme troisième lieu. À partir de là, nous avons pu rédiger notre état de l'art qui nous a permis de savoir quelle direction prendre pour les différentes propositions.

En parallèle, nous avons effectué un état des lieux pour savoir ce que proposait déjà la bibliothèque en termes de troisième lieu et ce qui pouvait ou non être adapté à celle-ci. Pour faire cet état des lieux nous nous sommes rendus plusieurs fois à la bibliothèque afin de rencontrer notre mandant, Gaël Sala, pour qu'il réponde à nos diverses questions concernant le public de la bibliothèque, sa collection, ses animations etc.

Ces visites nous ont permis également de faire des mesures des différents espaces et meubles. Notre mandant nous a fait parvenir des documents qui nous ont été très utiles à la rédaction de cet état des lieux : les missions et prestations de la bibliothèque, sa charte d'accueil, sa politique documentaire, ses rapports annuels de 2011 à 2014, et les plans du rez-de-chaussée et du premier étage.

Concernant les propositions d'agencement, l'état de l'art et l'état des lieux ont été très utiles. Ils nous ont permis de savoir ce qui se fait en bibliothèque et quels sont les éléments essentiels à mettre en place pour que la bibliothèque soit considérée comme un troisième lieu. L'état des lieux a permis de savoir ce qu'il était possible de mettre en place ou non. Afin de savoir ce qui pouvait être réellement réalisable, nous avons fait plusieurs plans avec nos idées.

Pour la réalisation des propositions d'actions, la littérature nous a bien sûr été utile afin de savoir ce qui marche ou non en bibliothèque. Nous avons pris en compte les souhaits de notre mandant qui, par exemple, ne souhaitait pas tellement d'animations ponctuelles.

Une fois que nous avons trouvé nos différentes propositions d'agencement et d'actions, nous avons pu entamer la recherche de partenaires. Concernant les propositions d'agencement, nous avons surtout tenté de trouver des associations pour ajouter des éléments décoratifs à la bibliothèque. Pour ce qui est des actions, nous avons essayé de trouver des professionnels qui pourraient nous aider en tant qu'animateurs ou "enseignants". Certains partenaires nous sont nécessaires pour l'organisation du projet au niveau matériel et au niveau logistique.

Une fois toutes nos propositions définies, nous étions en mesure de rédiger notre dossier de vulgarisation<sup>1</sup>. Nous avons tenté d'être le plus concis possible. Le dossier étant destiné à un public de non professionnels, nous avons décidé d'entrer rapidement dans le vif du sujet et de présenter notre projet dans sa globalité. Sur la base de ce dossier, nous avons créé une présentation PowerPoint que notre mandant pourra utiliser lorsqu'il ira présenter le projet aux différents autorités et acteurs externes.

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe 12

## 2. État de l'art

### 2.1 Les bibliothèques troisième lieu

Nous avons commencé à entendre parler du concept de troisième lieu grâce au mémoire de Mathilde Servet<sup>2</sup> rédigé en vue d'obtenir son diplôme de conservateur des bibliothèques, qu'elle a écrit en 2009.

Elle nous parle dans son mémoire des changements qu'entreprennent les bibliothèques, tant au niveau de leurs espaces que de leur collection, afin de s'adapter toujours plus aux besoins des usagers.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons rappeler ce qu'est un troisième lieu.

#### 2.1.1 Le troisième lieu

Le troisième lieu est une notion mise en avant par le sociologue américain Ray Oldenburg dans les années 1980. Ray Oldenburg définit le premier lieu comme étant le foyer, le deuxième comme étant le lieu de travail et le troisième lieu comme étant des endroits dédiés à la vie sociale où les gens n'ont aucune responsabilité, contrairement aux premier et deuxième lieux.

Selon lui, les troisièmes lieux sont essentiels à la communauté car ils favorisent les échanges informels entre les individus. Il regrette d'ailleurs le manque de ces endroits après la Seconde Guerre mondiale. Ce manque a selon lui créé une concentration des gens uniquement sur les sphères familiale et professionnelle. Cette concentration a généré des barrières entre les classes sociales étant donné qu'il n'y avait pas d'endroits où elles pouvaient se mélanger.

Ray Oldenburg illustre le concept de troisième lieu avec des lieux comme les anciennes piazzas italiennes ou les pubs anglais. Mais ce qui définit le mieux le concept selon lui, ce sont les cafés. Ces lieux étaient conçus pour que les gens se sentent comme à la maison tout en étant dans des lieux publics (SERVET, 2009).

Selon le sociologue, un troisième lieu doit remplir certains critères pour être considéré comme tel (SERVET, 2010).

---

<sup>2</sup> SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. Sous la dir. d'Yves Desrichard. Lyon : Enssib, 2009. Mémoire. [Consulté le 30.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf>

Il se doit d'être un lieu :

- qui est neutre et vivant, qui permette des échanges informels entre les individus
- d'habitues, où un individu est sûr d'y rencontrer de la bonne compagnie
- où l'on se sent comme à la maison, grâce à la bonne ambiance qui y règne
- qui est propice au débat, grâce aux différents horizons des individus qui s'y trouvent

La raison d'être du troisième lieu est définitivement l'échange entre les individus, ce qui fait que la conversation en devient la principale activité. Un troisième lieu doit permettre à un individu de se sentir libre de dire ce qu'il souhaite et pense. Un troisième lieu se doit d'être accessible facilement par tout le monde ; c'est pourquoi il est important qu'il ait des horaires larges et qu'il soit géographiquement bien placé. Ainsi, les individus savent qu'ils peuvent s'y rendre à tout moment pour un moment de détente ou de discussion (SERVET, 2009).

### **2.1.2 Bibliothèque et troisième lieu**

Ray Oldenburg ne mentionnait pas les bibliothèques comme étant un troisième lieu, pourtant un autre sociologue américain, Robert Putnam, trouve qu'elles ont les qualités nécessaires pour le devenir. Il les voit comme « *une partie active et responsable de la communauté* » (PUTNAM, 2003, cité par SERVET, 2010).

Alistair Black, historien des bibliothèques, perçoit aussi le potentiel des bibliothèques.

« (Les bibliothèques) représentent des endroits neutres gommant les clivages sociaux, plutôt sans prétention, communautaires; elles constituent des territoires familiers, confortables, accessibles, qui favorisent l'interaction, la conversation (dans certaines limites) et une ambiance enjouée ; elles sont fréquentées par des habitués et font fonction de second chez-soi, soulageant les individus du train-train quotidien, procurant réconfort et distraction" (Alistair BLACK, 2008, cité par SERVET, 2010). »

Les bibliothèques semblent donc avoir tout le nécessaire pour devenir des troisièmes lieux affirmés.

## **2.2 Adaptation des bibliothèques**

Internet étant un concurrent direct pour la recherche d'informations, certains usagers ne voient plus la nécessité de venir en bibliothèque. La bibliothèque n'est plus la seule détentrice de l'accès au savoir. C'est pourquoi Claude Poissenot, spécialiste des bibliothèques et de leurs publics, pense que les bibliothèques doivent procéder à divers changements pour attirer les usagers.

De plus, pour s'adapter complètement au concept de troisième lieu, les bibliothèques doivent revoir leur offre en termes d'espaces, d'aménagement et d'animations ; elles ne peuvent plus tout simplement se concentrer sur leur collection et offrir un accès au savoir.

Une étude<sup>3</sup> menée auprès de quarante-quatre étudiants en design intérieur de la Colorado State University aux États-Unis démontre qu'ils ont quelques attentes vis-à-vis d'un troisième lieu. Ces attentes peuvent être appliquées aux bibliothèques et partagées par la population en général.

En plus de chercher un lieu où ils peuvent discuter, ils recherchent un espace où ils peuvent "trainer" et se détendre. Ils recherchent également des places pour étudier individuellement ou en groupe.

Le troisième lieu doit leur offrir la possibilité de se libérer de leurs responsabilités, et des différents rôles qu'ils incarnent dans leur vie : étudiants, frère et sœur...

Certains critères mentionnés par Ray Oldenburg se sont retrouvés dans les réponses des étudiants : un bon troisième lieu doit être bien situé, avoir une ambiance agréable et permettre d'échanger avec d'autres personnes.

La bibliothèque doit donc devenir un lieu à plusieurs usages. Mathilde Servet nous parle alors du "zoning", qui consiste en la séparation de la bibliothèque en plusieurs espaces. Les usagers peuvent ainsi s'adonner à différentes activités et cohabiter tout de même dans le même lieu.

## **2.3 Agencement d'espaces pour diverses activités**

### **2.3.1 Étude en bibliothèque**

Un certain nombre d'usagers aime se rendre à la bibliothèque pour y étudier. La bibliothèque doit donc aménager et prévoir un espace dédié à l'étude, qui nécessite un certain calme, sans pour autant que le silence règne dans toute la bibliothèque. Il faut pour cet espace d'étude, un mobilier adapté comme des tables, des chaises et des prises électriques pour que l'utilisateur puisse y brancher son ordinateur portable.

---

<sup>3</sup> WAXMAN, Lisa, CLEMONS, Stephanie, BANNING, Jim, MCKELFRESH, David, 2007. The library as place: Providing students with opportunities for socialization, relaxation, and restoration. *New Library World* [en ligne] Vol. 108 Iss: 9/10, pp.424 – 434. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/full/10.1108/03074800710823953>

Certains usagers venant travailler en groupe, il faut les séparer de ceux qui viennent travailler individuellement. Il faudrait donc dans l'idéal prévoir deux espaces distincts, dont un qui autoriserait un peu de bruit.

Les places de travail pour les personnes souhaitant travailler seules, peuvent se placer dans une salle de lecture. Cependant, certains apprécient entendre un peu de bruit et ne pas être dans un silence complet ; Claude Poissenot relève dans son ouvrage *Usages de bibliothèques*, 2005, le témoignage d'une étudiante qui préfère lire dans la section jeunesse :

“C'est plus vivant [...]. Là-haut, ils parlent pas, ils bougent pas, ils lisent tous, on travaille tous, alors qu'en bas, ça grouille partout. C'est pas désagréable. Ça fait plaisir de voir des gamins qui courent partout. C'est un peu plus motivant. Ça vit quoi !”.

Même si certains apprécient le bruit, il faut tout de même que la bibliothèque garantisse le silence et le calme pour ceux qui le souhaitent.

### **2.3.2 Détente**

Un espace détente en bibliothèque permettrait aux usagers de faire une pause entre différentes activités, que ce soit au travail ou au domicile.

La bibliothèque doit investir dans un certain mobilier qui procure une sensation de confort, celui-ci étant indissociable de la détente.

Dans l'idéal, Claude Poissenot suggère que cet espace soit pourvu de sièges qui peuvent être déplacés. Ce serait aux usagers de choisir où s'installer.

L'ambiance est également un aspect important. Il est souhaitable de créer un cadre chaleureux qui fait que les usagers s'y sentent bien.

La détente est souvent associée au silence et au calme, il faut donc agencer cet espace là où il n'y a pas beaucoup de passage et pas à proximité des rayons où il y a généralement plus de bruit ; le rayon enfant par exemple. Mais la musique permet également de se détendre, il n'est donc pas exclu d'en diffuser.

Concernant les documents à mettre à disposition dans un espace dédié à la détente, la presse, les quotidiens de la région, les BD ou la “littérature facile à lire” sont à retenir. En effet, toujours selon Claude Poissenot, pour se détendre, il est essentiel de s'absenter quelques instants de l'univers qui nous entoure et ces types de documents le permettent.

### 2.3.3 Socialisation

La bibliothèque doit créer des espaces qui promeuvent l'activité sociale ; ces espaces donnent la certitude à un usager d'y retrouver des personnes qui lui sont familières, mais aussi l'opportunité d'échanger avec des étrangers. Ces espaces doivent être faciles d'accès et visibles pour les usagers. Le meilleur moyen pour créer un espace qui incite aux échanges est l'intégration d'un espace café.

Lisa Waxman (2007), professeur de design intérieur, des conseils pour intégrer un café dans une bibliothèque, à l'instar de la DOK<sup>4</sup>. Certains conseils peuvent être appliqués pour créer un coin café :

- l'agencement : dans l'idéal, un espace café peut se trouver proche des fenêtres, cela permet de se sentir intégré dans un lieu, puis de profiter d'une vue. De cette façon, cet espace est également visible depuis l'extérieur et incite peut-être d'autres personnes à rentrer dans la bibliothèque pour s'y installer. Le coin café doit être agencé dans une partie de la bibliothèque où il n'est pas dérangent de faire du bruit.
- le sol : il devrait être d'une couleur qui "cache" les taches dans le cas où un usager ferait tomber sa tasse de café. Il s'avère que le bois est une matière très utilisée pour le troisième lieu, mais c'est aussi bruyant, ce qui peut déranger les autres usagers venus à la bibliothèque pour être au calme.
- les places assises : comme pour l'espace étude, certains usagers viennent prendre leur café seuls, d'autres viennent accompagnés. Il faut donc prévoir des sièges adaptés. Il faut mettre à disposition des canapés, des chaises ou des fauteuils. Dans l'idéal, leur matière devrait aussi permettre de camoufler les taches.
- les tables : les tables doivent être de taille suffisante pour permettre aux usagers de lire un livre ou un journal, et pour poser leur ordinateur portable. Les formes recommandées sont la forme carrée et rectangulaire, qui sont faciles à aménager.
- la luminosité : la luminosité doit être réglée de façon à ce qu'un usager puisse lire de façon agréable. Placer des lampes de chevet sur les tables de lecture peut être une idée. La lumière naturelle dégagée par les fenêtres est cependant à privilégier.
- le bruit de fond : la musique de fond a plusieurs points positifs ; elle permet aux usagers de garder une certaine discrétion lorsqu'ils discutent. Diffusée à un niveau raisonnable, elle n'empêche aucunement la lecture.
- la vue : les usagers apprécient pouvoir admirer les vues extérieures, il est donc judicieux de placer un coin café et des sièges proches des fenêtres.

---

<sup>4</sup> La DOK (De Discotake, Openbare Bibliotheek en het Kunsteentrum) est la bibliothèque de Delft. Elle englobe une discothèque, une bibliothèque, et un centre d'art.

### **2.3.4 Emprunt**

La bibliothèque doit bien sûr également permettre aux usagers d'emprunter des documents. C'est une pratique qui sert à toute la population, âge, sexe, et classe sociale confondus. Mais la bibliothèque doit prendre en compte dans sa collection les changements des pratiques des usagers : beaucoup n'écoutent plus par exemple de CD et ne regardent plus de films sur DVD, ceux-ci étant disponibles sur Internet. La bibliothèque doit aussi permettre aux usagers de trouver des documents liés au monde auquel ils appartiennent, mais également des œuvres vers lesquelles ils ne se dirigent habituellement pas.

Les usagers étant au centre de la nouvelle bibliothèque, il est intéressant de les faire participer à la « construction » de la collection. C'est déjà le cas lorsqu'ils ont la possibilité de faire des propositions d'achats. Mais il est possible d'aller plus loin en leur proposant un bac d'échange de livres.

### **2.3.5 Animations**

Les animations en bibliothèque sont souvent organisées autour du livre et de la lecture. Il y a pourtant d'autres possibilités ; Claude Poissenot en mentionne quelques-unes dans son ouvrage (*Usages de bibliothèques*, 2005).

Il y a la possibilité d'organiser des expositions ; mais pour ne pas "effrayer" les gens qui ne viennent pas en bibliothèque, il faut trouver des thèmes susceptibles de les intéresser. Certaines thématiques rencontrent généralement du succès auprès du grand public, comme le sport ou le lieu géographique dans lequel est implantée la bibliothèque.

L'organisation de rencontres avec des auteurs est monnaie courante en bibliothèque. Mais il est conseillé d'élargir leur cercle. En effet, pourquoi ne pas inviter des personnalités de la ville ou des professionnels pour débattre d'un sujet. Il serait intéressant d'associer les rencontres avec des professionnels avec des expositions sur une thématique.

L'organisation de cours en bibliothèque permet aux usagers de socialiser et d'échanger sur leurs connaissances. Cela peut être des cours pratiques comme la cuisine, la musique ou l'informatique. Proposer des cours entre parfaitement dans la mission des bibliothèques, qui est la diffusion de savoirs ; simplement, cela ne passe pas par les livres et cela peut attirer davantage d'usagers qui ne se sentent pas proches de la lecture.

La DOK organise également des animations liées à l'apprentissage ; elle propose de l'aide aux devoirs, de l'aide pour rédiger un CV...

La bibliothèque peut également organiser des événements à l'image de fêtes comme celle de la musique. Cela lui permet de se détacher de l'image sérieuse et austère qu'elle dégage. Elle peut par exemple organiser une "foire aux livres" pour donner ses livres qui ont été désherbés. Elle peut également s'associer à sa commune pour organiser des événements ensemble.

Beaucoup d'activités sont également organisées pour les enfants ; la DOK propose par exemple des activités comme le théâtre, l'heure du conte ou des jeux. Ce type d'activité fonctionne tellement bien que des centres aérés y envoient les enfants. (Mathilde Servet, 2009)

### **2.3.6 Mobilier**

Le mobilier n'est pas à négliger dans les bibliothèques troisième lieu. En effet, il doit pouvoir attirer les gens par son aspect, mais être fonctionnel également (LUISIER, 2011). Il est conseillé d'utiliser divers modèles de sièges pour différentes activités ; lecture, détente, travail etc.

Concernant l'aspect esthétique des meubles, il est important de garder une certaine cohérence avec l'ensemble de la bibliothèque, tant au niveau des couleurs que des matières.

Il est préférable également que le mobilier soit en adéquation avec l'espace en question. La bibliothèque Louise Michel propose ainsi pour son espace jeunesse un écran qui diffuse des dessins animés. Les livres pour les enfants sont déposés dans une piscine. L'espace adulte est bien sûr doté de canapés et fauteuils, puis de jeux d'échecs.

### **2.3.7 Ambiances**

Les ambiances diffèrent en fonction des espaces, mais elles doivent permettre à l'utilisateur de se sentir comme à la maison. L'expression « home-away-from-home » est d'ailleurs souvent utilisée pour décrire un troisième lieu.

Les lieux dédiés à la vie sociale doivent donc offrir une ambiance conviviale, où les gens se sentent à l'aise pour discuter.

Les espaces dédiés au travail et à la lecture doivent quant à eux bénéficier d'une ambiance calme et chaleureuse.

### **2.3.8 Horaires**

Afin de pouvoir permettre à tout le monde de venir en bibliothèques, celles-ci doivent dans l'idéal élargir au maximum leurs horaires. En effet, beaucoup de gens ne peuvent pas venir car celles-ci ferment leurs portes à la même heure que la sortie du travail. Elles peuvent également être ouvertes toute la semaine ; n'étant pas des commerces, elles peuvent être ouvertes le dimanche. Cela permettra à bon nombre de personnes de s'y rendre.

### **2.3.9 La place de l'utilisateur**

L'utilisateur est au centre de l'attention des bibliothèques troisième lieu. Les services qu'elle propose doivent tous être adaptés à leurs besoins. Toutes les actions et services tournent autour de l'utilisateur, mais celui-ci a aussi un rôle à jouer. Il n'est plus simplement passif, mais doit devenir participatif ; l'utilisateur est détenteur de connaissances, il est donc judicieux de créer des animations avec lui pour qu'il devienne acteur et non plus uniquement spectateur.

## **2.4 Exemple de bibliothèques troisième lieu**

### **2.4.1 La DOK**

La DOK, déjà citée plus haut, est la bibliothèque publique de Delft en Hollande. L'établissement abrite un centre d'art, un centre musical et bien sûr la collection de la bibliothèque, ce qui en fait un lieu novateur.

En plus de proposer ces divers services, elle est très bien située sur la place commerçante de la Ville ce qui la rend accessible géographiquement.

L'aménagement intérieur est constitué de couleurs très vives avec des objets de diverses matières comme le bois ou le métal, ce qui permet de créer divers espaces et ambiances. Différents sièges sont adaptés à chaque activité que permet la bibliothèque comme la lecture ou l'observation d'œuvres d'art.

Il y a dans la DOK un podium à disposition des usagers pour les animations organisées par les bibliothécaires ou par les usagers eux-mêmes. La bibliothèque propose aussi un service de restauration qui permet aux usagers de faire une pause durant leurs activités et c'est aussi un endroit où ils peuvent "rester". Diverses consoles de jeux sont à disposition, ainsi qu'une section de musique numérique, un cinéma et des expositions y sont organisées.

La DOK considère totalement les usagers comme faisant partie de la collection, voire plus importants que celle-ci. Il y a donc beaucoup d'espaces qui leurs sont dédiés. L'utilisateur y est totalement autonome grâce à un système de prêt automatisé et à un système d'enregistrement « Autocheck » pour les retours de documents.

### **2.4.2 Idea Store**

Les Idea Stores, ce qui veut littéralement dire "magasin d'idées", sont un concept né dans le quartier de Tower Hamlets à Londres. Ce concept a vu le jour après que la ville ait remarqué une baisse importante de la fréquentation de ses bibliothèques et que la question de les conserver ou non s'est posée. Une enquête a été menée afin de connaître les raisons de cette baisse et a révélé que les habitants seraient plus enclins à fréquenter les bibliothèques si elles s'adaptaient à leurs besoins. Elles devaient également améliorer leur offre en livres et en espaces. L'étude a révélé également que la localisation de la bibliothèque est un point essentiel ainsi que l'élargissement des horaires.

Une collaboration avec une agence d'architecture a permis de créer le concept d'Idea Store qui s'appuie sur les valeurs suivantes :

- Engagement
- Investissement personnel
- Enrichissement

Afin que l'utilisateur se sente à l'aise dans la bibliothèque et non plus intimidé par l'image qu'elle peut véhiculer, il n'y a pas de messages négatifs interdisant la nourriture et les boissons dans la bibliothèque ou l'interdiction de parler au téléphone. Supprimer ces règles "traditionnelles" en bibliothèque a laissé place à une attitude civile de la part des usagers et au respect mutuel et non pas à des comportements antisociaux comme l'on pouvait peut-être s'y attendre.

## **3. État des lieux**

### **3.1 Statut de la bibliothèque**

La bibliothèque de Blonay - St-Légier est une bibliothèque mixte. Elle a le statut de bibliothèque scolaire et celui de bibliothèque municipale.

### **3.2 Locaux**

#### **3.2.1 Situation du bâtiment**

La bibliothèque de Blonay - St-Légier, sise au 2 chemin de Bahyse, est au centre du village de Blonay, à deux pas de la gare, de l'école primaire et secondaire, et des centres commerciaux Migros et Coop. Elle occupe une partie des locaux du Groupe d'utilité publique de Bahyse (GUPB), un complexe qui sert tout à la fois aux activités scolaires, communales et associatives. La bibliothèque borde un parking de quarante-cinq places, dont cinq sont gratuites et réservées aux usagers de la bibliothèque.

#### **3.2.2 Aménagement des locaux<sup>5</sup>**

La bibliothèque de Blonay-St-Légier dispose d'un local sur deux étages, étroitement imbriqués dans le bâtiment du GUPB. Une terrasse de caillebotis de 55m<sup>2</sup> s'étend sur toute la longueur du bâtiment. Cette terrasse est actuellement occupée par des bancs en ciment non scellés. La bibliothèque a également à sa disposition une cave d'environ 35 m<sup>2</sup> qui se situe dans les abris de la protection civile jouxtant le bâtiment. La surface d'exploitation de la bibliothèque est de 331 m<sup>2</sup>. (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2011, p.1)

On accède à la bibliothèque par un hall flanqué de part et d'autre de rangements. Cet espace sert de vestiaire et de dépôt pour le matériel de bureau. Il abrite également le dispositif pour le retour des livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Le hall forme un L inversé, de sorte qu'en entrant dans la bibliothèque, l'utilisateur fait face à un mur.

Le bureau de prêt se trouve au débouché du hall. C'est un espace ouvert d'environ 9m<sup>2</sup> constitué d'un long bureau rectangulaire de deux places et d'étagères murales. Le bureau de prêt fait face l'espace de lecture. En revanche, il tourne le dos aux usagers qui entrent dans la bibliothèque.

---

<sup>5</sup> Voir les plans de l'annexe 1

A droite du bureau d'accueil, se trouve l'unique WC de la bibliothèque. Il est adapté aux personnes handicapées et dispose d'une table à langer. Jouxant les toilettes, un monte-charge permet aux personnes handicapées et aux poussettes de monter au 1er étage.

L'espace lecture fait 9 m de longueur sur 6,60 m. Il est séparé de l'espace accueil par l'escalier. On y distingue deux zones. La première forme un rectangle de 4,30 m sur 2,45 m longeant le bureau du bibliothécaire responsable. On y trouve trois fauteuils et une table basse. C'est un espace moins dense que le reste de la salle. C'est aussi un lieu de passage obligé, dont la bibliothèque se sert pour mettre en avant son offre documentaire. Deux étagères murales de 0,8 m de large contiennent des sélections thématiques. Tandis qu'un chariot placé à proximité du bureau d'accueil sert de présentoir pour les nouvelles acquisitions.

La deuxième zone qui occupe à peu près les 5/6 de la salle accueille la collection jeunesse, c'est-à-dire les documents s'adressant aux 0-12 ans. Cette zone est relativement dense. On y compte onze bibliothèques murales, dont neuf de 0,8 m de large et deux de 0,4 m de large, et huit blocs d'étagères. Le plus grand fait 2,95 m sur 0,6 m. Il est composé de quatre bibliothèques de 0,8 m de large et de six de 0,4 m de large. Ensuite, nous avons quatre blocs de 2 m sur 0,6m. Chacun de ces blocs compte quatre bibliothèques de 0,8 m de large et deux de 0,4 m de large. Les trois derniers blocs font 0,8 m sur 0,6 m. Chacun compte deux bibliothèques de 0,8 m mises dos à dos. Le long des fenêtres sont encore disposés neuf bacs à livres, cinq de 1 m sur 0,4 m et quatre de 0,4 m sur 0,4 m. L'espace entre les travées tourne autour de 1,05 m, alors que les normes pour les bibliothèques de lecture publique recommandent un minimum de 1,2 m (CLP, 2008, p.22).

Pour autant, la salle de lecture ne donne pas une impression d'encombrement. Aucun bloc d'étagères ne dépassant 1,10 m, l'utilisateur conserve une vue dégagée sur la salle.

Du fait du nombre de documents en libre accès, il y a peu de places assises dans cette zone. On compte deux tables d'enfant et cinq petites chaises. Une des tables est placée au fond de la salle, à proximité de la collection 0-4 ans. L'autre se trouve dans le coin jeux aménagé sous l'escalier. Cet espace exigü et secret, tapissé de coussins et peluches, a tout pour plaire aux usagers les plus jeunes. On peut regretter, néanmoins, qu'il se trouve dans le secteur dévolu aux pré-adolescents, loin des documents pour la petite enfance.

D'une manière générale, chaque espace de la salle de lecture a une fonction clairement identifiable. Les gradins qui se situent à côté du bureau du bibliothécaire responsable font toutefois exception à la règle. On ne sait si ces deux marches de 2,80 m sur 0,2 m sont des présentoirs, des rangements ou des sièges.

Le premier étage accueille les collections pour adolescents et adultes. Il s'ouvre sur une grande salle partagée au deux tiers par l'escalier. En face dudit escalier, se trouve un espace de travail d'environ 3 m de long sur 1,5 m de large à l'usage des bibliothécaires. A droite, il y a un espace de 5,40 m de long pour 6,6 m de large où est rangée une partie des documentaires adultes. Les deux parois de cet espace sont couvertes par onze étagères murales. Neuf d'entre elles font 0,8 m de large et deux mesurent 0,4 m de large. Trois blocs d'étagères, deux de 3,80 m sur 0,6 m et un de 2,4 m sur 0,3 m, occupent l'intérieur du rectangle. Les deux plus grands comptent huit bibliothèques de 0,8 m de large et de deux de 0,4 m de large. Le troisième compte deux bibliothèques de 0,8 m de large et de deux de 0,4 m de large.

Il faut encore préciser qu'un des blocs de 3,8 m mesure 2 m de haut. Ce bloc d'apparence massive détonne avec le reste de la salle, et fait paraître l'espace documentaire plus petit qu'il n'est en réalité.

Dans cette espace, on trouve encore un coin exposition et détente, dit "carré VIP", « VIP » comme « very interesting publications ». Placé le long du mur, près du monte-charge, le carré VIP est délimité par des petits tapis rouges disposés en arc de cercle. Son ameublement se compose de deux bibliothèques de 0,8 m et 0,4 m de large, d'un grand fauteuil et d'une lampe de chevet. L'endroit a un petit air de salon. Cette ambiance intimiste est toutefois gâchée par le fait que le coin VIP se situe dans le passage. 1,1 m seulement séparent le fauteuil du bloc d'étagères d'en face.

A gauche de l'escalier, il y a l'espace fiction adulte qui mesure 9 m de long pour 6,6 m de large. On y compte quinze étagères murales, douze de 0,8 m de large et quatre de 0,4 m de large. Trois blocs de 3,20 m sur 0,6 m et un de 2,40 m sur 0,6 m occupent le centre de la salle. Les grands blocs se composent de six bibliothèques de 0,8 m de large et de quatre de 0,4 m de large. Le petit bloc compte quatre bibliothèques de 0,8 m de large et quatre de 0,4 m de large.

La disposition des bibliothèques est plus aérée qu'au rez-de-chaussée. Il y a en moyenne un espace de 1,35 m entre les blocs. Les étagères sont également moins chargées.

La façade vitrée de la salle de lecture est occupée par 6 tables de travail. Seules trois d'entre elles sont véritablement disponibles pour les usagers. Les deux tables aux extrémités, trop proches des rayonnages, ont été transformées en présentoirs. La bibliothèque a également bloqué l'accès à la table située devant l'escalier. Le faible espace entre la table et la cage d'escalier rendait en effet ces places mal pratiques, voir dangereuses.

Sur le côté opposé aux fenêtres, se trouve un espace tout en longueur, séparé de la salle principale par des piliers et des étagères murales. Cet espace, d'environ 8,9 m de long et 2,1 m de large est consacré à la détente. On y trouve les périodiques et des documentaires en lien avec les loisirs. Le mobilier de rangement se compose de dix étagères murales hautes de 2 m. Cinq d'entre elles font 0,8 m de large. Les cinq autres mesurent 0,4 m de large. Nous comptons également dans cette salle trois bibliothèques de 1,1 m de haut, dont une de 0,8 m de large et deux de 0,4 m de large. Une étagère munie de petits casiers faisant 0,88 m de large et 2 m de haut, accueille une partie des périodiques.

Pour le délasserment des usagers, on a placé trois canapés le long de la paroi. Il est à noter que ladite paroi est vitrée dans sa partie supérieure, et donne sur le couloir du GUPB. De ce fait, l'endroit est parfois bruyant, en particulier lorsque les enfants de l'école voisine se rendent à la rythmique.

L'espace détente débouche sur une salle d'environ 6,4 m de long sur 6,6 m de large. La bibliothèque utilise cette salle pour les nombreuses animations qu'elle organise dans le cadre de sa mission scolaire. Pour cette raison, l'endroit est interdit au public.

### **3.2.3 Décoration intérieure**

La bibliothèque de Blonay - St-Légier présente une grande cohérence dans le choix des tons. Elle utilise une palette de quatre couleurs. Les murs, les étagères, et les bureaux sont blancs. La moquette, les tables de travail, et les plateaux posés sur les blocs d'étagères sont bruns. Les chaises, les canapés et les fauteuils (à l'exception notable du fauteuil VIP) sont rouges. La signalétique est violette. L'association de ces couleurs est harmonieuse. Le blanc des étagères donne une impression de clarté et d'espace, tandis que les plateaux en bois vernis donnent un peu de chaleur à l'ensemble. Le violet et le rouge permettent de rompre la monotonie du décor, et de capter le regard de l'utilisateur.

Le style du mobilier est à la fois sobre et moderne. Il n'est pas sans évoquer le salon d'un logement d'étudiant. Il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque la plupart des meubles

de la bibliothèque viennent de chez Ikea. Certaines pièces du mobilier commencent à accuser le passage du temps, en particulier les bacs à livres situés le long des fenêtres et la table basse dans la zone détente/exposition du rez-de-chaussée

Il y a peu d'objets de décoration. Toutefois, les murs de la bibliothèque sont ornés de phrases, telles que « il était une fois », « graines de culture », « apprendre ou à laisser », « gravir des sommaires », « en vous lisant merci » et « bienvenue au pays des mots et merveilles »

### **3.2.4 Espaces de stockage**

La majeure partie du fond de la bibliothèque de Blonay - St-Légier est en libre accès. Il occupe environ 346 mètres linéaires, soit plus de 90 % de l'espace de rangement disponible dans la bibliothèque. (Bibliothèque de Blonay – St-Légier, 2014a, p.20) L'espace jeunesse est occupé au maximum de sa capacité. Seul le secteur adulte offre encore quelques étagères vides, représentant environ 34 mètres linéaires. Le problème est que celles-ci se trouvent au niveau du sol, une position qui ne met guère en valeur les documents. On peut donc difficilement envisager densifier l'occupation des étagères pour libérer de l'espace.

La bibliothèque dispose d'une petite réserve dans la salle dévolue aux animations scolaires, deux étagères murales pratiquement pleines. Les autres rangements de la salle servent à stocker le matériel des animations. Il y aurait néanmoins la place pour installer une étagère murale supplémentaire.

Seule la cave offre un réel potentiel de stockage. Les quatre étagères murales qui s'y trouvent peuvent accueillir encore 17 mètres linéaires. La cave dispose en outre de six étagères professionnelles doubles faces qui, si elles étaient montées, augmenteraient la capacité de stockage de 64 mètres linéaires. Le problème de la cave est son accessibilité. Ce local se trouvant à l'extérieur du bâtiment, il est difficile que le personnel puisse s'y rendre durant les heures d'ouverture au public.

## **3.3 Collections**

### **3.3.1 Composition du fonds**

La bibliothèque de Blonay - St-Légier possède un fonds d'environ dix-neuf mille documents physiques (Bibliothèque de Blonay – St-légier, 2015, p.5). Ce fonds se compose très majoritairement d'imprimés: livres, BD et périodiques. La collection de documents audiovisuels, DVD, livres audio, documents multisupports, compte environ mille trois cents unités.

La bibliothèque possède une petite collection de trois cent trente-et-un e-books. Trois liseuses sont disponibles à l'emprunt. Pour compléter sa collection de documentaires, la bibliothèque propose un choix de liens web organisé de façon thématique.

Les œuvres de fiction représentent 59% du fonds de la bibliothèque (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2014a, p.18). L'offre en documentaires tend à embrasser tous les domaines du savoir et de la connaissance. Leur degré de difficulté ne va pas au-delà d'un bon niveau gymnase, soit le niveau 3 sur l'échelle proposée par la Communauté de travail des bibliothèques suisse de lecture publique (CLP, 2014, p.8).

En raison du statut scolaire de la bibliothèque, la collection jeunesse est particulièrement développée. Elle constitue 68% de l'ensemble des documents, dont 27% destinés aux 0-7 ans et 41% aux 10-16 ans (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2014a, p.18).

### **3.3.2 Gestion des collections**

#### **3.3.2.1 Mode de classement**

Afin d'aider les usagers à se repérer dans les collections, la bibliothèque de Blonay - St-Légier a adopté un système de classement par centres d'intérêt. L'ensemble du fonds, hormis les périodiques pour les adultes qui forment un segment distinct, est divisé en dix-sept centres d'intérêt: art de vivre; beaux-arts;.Blonay - St-Légier; cinéma, spectacle; famille; information, communication; jeunesse; littérature; musique; pays, civilisations; philosophie, religion; santé, développement personnel ; science, technique; société; transport; travail, formation; univers, nature. Chaque centre d'intérêt est associé à un pictogramme que l'on retrouve sur les documents. A l'intérieur des centres d'intérêt, les ouvrages de fiction sont classés par ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres. Les documentaires quant à eux sont classés selon la classification décimale universelle. Comme le découpage thématique adopté par la bibliothèque ne correspond pas aux subdivisions de base de la CDU, une série de cotes peut se retrouver dispersée en plusieurs endroits.

#### **3.3.2.2 Politique d'acquisition et de désherbage**

Le taux de renouvellement du fonds de la bibliothèque de Blonay - St-Légier est, pour l'année 2014, de 15%<sup>6</sup>. Le taux d'accroissement pour cette même année n'est que de 0.8%, la bibliothèque ayant adopté le principe du "un document éliminé pour un document acquis". (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2015, p.5). Au niveau des différents segments, la bibliothèque vise le maintien de l'offre actuelle.

---

<sup>6</sup> Taux calculé selon la méthode proposée par Bertrand Calenge (Calenge, 1999, p.40)

Désireuse de limiter le volume du fonds, tout en préservant la richesse et la diversité de ses collections, la bibliothèque de Blonay - St-Légier a pris le parti de n'acheter les documents qu'à un seul exemplaire. Des dérogations à ce principe sont prévues dans le cas de documents très demandés. La bibliothèque ne possède toutefois jamais plus de deux exemplaires d'un même titre. L'engouement du public passé, ces exemplaires supplémentaires sont éliminés.

### **3.4 Publics**

L'offre de bibliothèque s'adresse potentiellement à l'ensemble des habitants des communes de Blonay et de St-Légier. Dans le cadre de sa mission publique, l'institution a choisi de cibler plus particulièrement les jeunes (0-12 ans) et les 36-70 ans. (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2014a, p.9)

Les statistiques de fréquentation pour l'année 2013 reflètent en partie ce choix. Les 4-8 ans et les 9-13 ans représentent 57% des usagers actifs. (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2014a, p.17) Par usager actif, on entend un usager ayant eu au moins une activité aux guichets de la bibliothèque de Blonay - St-Légier sur l'année écoulée. Les usagers inscrits dans d'autres bibliothèques du réseau sont également pris en compte. Ce fort pourcentage n'est guère surprenant dans la mesure où les enfants scolarisés à Blonay sont un public captif.

Chez les adultes, la catégorie des 40-49 ans est la plus représentée, près de 13% des usagers actifs, suivi par les 30-39 ans, 6,3%. La part d'usagers actifs décroît ensuite progressivement pour les catégories plus âgées: 4,7% pour les 50-59 ans, 2,8% pour les 60-69 ans, et 1,2 % pour les plus de 70 ans.

Bien qu'ils ne soient pas un public cible pour la bibliothèque, les 14-16 ans représentent 9% des usagers actifs et 15% des inscrits. Comme les 4-13 ans, c'est un public captif. Sortis de l'école obligatoire, ils n'empruntent plus guère à la bibliothèque de Blonay - St-Légier. Les 17-19 ans représentent moins de 1% des usagers actifs. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils délaissent totalement la bibliothèque. Il a été constaté en effet qu'une part non négligeable et croissante du public adolescent fréquentait la bibliothèque pour ses places de travail. Hormis ce public particulier, les usagers ne restent généralement dans la bibliothèque que le temps de faire leur choix.

## **3.5 Personnel**

La bibliothèque de Blonay-St-Légier fonctionne en temps normal avec une équipe de cinq personnes: deux spécialistes en Information documentaire, une agente en Information documentaire, une auxiliaire et une apprentie AID. Le nombre de postes en équivalent plein-temps est 2,48. (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2015, p.6) Cependant, l'équipe consacre environ 50% de sa capacité de travail à l'accomplissement des missions scolaires. La bibliothèque publique fonctionne donc, en réalité, avec 1,25 EPT. Les normes de la CLP recommandent pour les bibliothèques desservant une région de plus de dix mille habitants, ce qui est le cas de Blonay - St-Légier, un minimum de 1,75 EPT. (CLP, 2008, p.33)

## **3.6 Services**

### **3.6.1 Accueil**

En tant que bibliothèque mixte, la bibliothèque de Blonay - St-Légier se doit de réserver une partie de son temps d'ouverture aux publics scolaires. De fait, elle n'est ouverte au grand public que quatre demi-journées par semaine, soit 15,5 heures hebdomadaires. Les normes de CLP recommandent 24 heures hebdomadaires (CLP, 2008, p.35).

Pour faciliter les interactions avec le public et aider l'utilisateur à repérer le personnel dans la bibliothèque, chaque membre de l'équipe porte un badge avec son prénom.

### **3.6.2 Prêt**

Le prêt de documents constitue bien sûr le principal service offert par la bibliothèque publique de Blonay - St-Légier. Cette dernière étant membre de RERO, ses usagers bénéficient de la plupart des facilités offertes par le réseau: un catalogue unique consultable en ligne, une gestion des emprunts à distance, une carte de lecteur valable dans d'autres bibliothèques. Les usagers de Blonay et de St-Légier n'ont toutefois pas accès aux prêts interbibliothèques. Comme les jours de RERO sont comptés dans le canton de Vaud, il est important d'ajouter que la bibliothèque fait également partie du Reriv, le Réseau Riviera qui regroupe les bibliothèques de Chardonne, La-Tour-de-Peilz, Lutry, Montreux et Vevey.

Pour simplifier les démarches liées au prêt, la bibliothèque a mis en place deux services, une boîte à livres permettant aux usagers de retourner leurs documents en dehors des heures d'ouverture, et un service de livraison à domicile. Ce service

nommé “livres à vous”, propose aux usagers à mobilité réduite domiciliés à Blonay ou St-légier de commander leurs documents via le mail ou le téléphone pour les recevoir chez eux la semaine suivante.

### **3.6.3 Sélections**

Plusieurs services ont pour but d'aider l'utilisateur à faire son choix. La bibliothèque propose trois sélections: les nouveaux arrivages, les « verdicts », et les “carré VIP”. Les « nouveaux arrivages » rassemblent les acquisitions du mois. Ces dernières sont disposées dans un chariot près de l'entrée de la bibliothèque. La version en ligne de ce service offre la possibilité de filtrer les nouveautés par centres d'intérêt, et de consulter les nouveautés des mois précédents.

“Les verdicts” sont des critiques de documents effectuées par les bibliothécaires. Les documents qui ont reçu un verdict sont reliés à leur critique par un QR code et placés en évidence dans la bibliothèque. Les usagers ont la possibilité de commenter et de noter ces verdicts sur le site de la bibliothèque. Ils peuvent également créer leurs propres verdicts pour ensuite les soumettre au bibliothécaire. De fait, ils ne le font pratiquement jamais. Les usagers se contentent tout au plus de noter les verdicts.

Le système que la bibliothèque a mis en place dans le secteur des 13-19 ans rencontre plus de succès. Un simple tableau d'affichage et des post-it permettent aux adolescents de partager leurs suggestions de lecture et leurs commentaires.

Les « carré VIP » sont une sélection réalisée par les bibliothécaires autour d'une thématique qui se renouvelle chaque saison. Cette sélection ne se borne pas aux seuls livres, mais inclut tous les types de documents possédés par la bibliothèque. Un des intérêts des « carré VIP » est de ne pas aborder les documents sous le seul angle de leur contenu. Les critères de sélection sont très variés: la couleur de la couverture, la nationalité de l'auteur, l'existence d'une adaptation cinématographique... A l'instar des autres sélections, les « carré VIP » ont une existence sur place et en ligne. L'utilisateur peut consulter sur le site de la bibliothèque la bibliographie de la sélection du moment, ainsi que celles des mois précédents. Un QR code apposé sur les documents renvoie aux bibliographies.

### **3.6.4 Places de travail**

La bibliothèque de Blonay - St-légier compte actuellement neuf places de travail. Selon les recommandations de la CLP, il en faudrait plus du double. (CLP, 2008, p.269). Les deux tiers de ces places de travail sont équipées de Mac. Il n'y a pas de poste dédié à la consultation du catalogue. Le règlement stipule, cependant, que les recherches dans

le catalogue sont prioritaires par rapport aux autres activités sur internet. Cette restriction mise à part, les usagers sont libres de passer le temps qu'ils souhaitent sur la toile.

### **3.6.5 Actions**

Ayant connu un grand succès dans les premiers temps, les animations de la bibliothèque ont vu leur fréquentation baisser ces deux dernières années. (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2014b, p. 7, 2015, p.7) Cela a amené l'équipe à repenser son offre dans ce domaine. La bibliothèque propose essentiellement des activités ponctuelles. Les visites organisées mensuellement pour les enfants du Centre Psychothérapeutique de Jour de Chamoyron sont parmi les rares actions récurrentes de la bibliothèque.

Les actions sont aussi moins fréquentes, dix-sept dates en 2013 contre seulement sept en 2014. La bibliothèque a enfin choisi de concentrer ses ressources sur les animations qui marchent le mieux, à savoir celles qui s'adressent aux enfants. L'équipe a jugé en effet qu'il était difficile, compte tenu de la forte concurrence, de maintenir son offre pour les adultes. L'offre de la bibliothèque fait jusqu'à présent une large place aux contes et contes musicaux.

Pour organiser ses animations, la bibliothèque s'appuie essentiellement sur l'Association des amis de la bibliothèque de Blonay - St-Légier (l'ADABI). Cette association va malheureusement cesser ses activités en 2015. La bibliothèque ne travaille actuellement avec aucune autre association de Blonay ou de St-Légier. Elle ne collabore pas non plus avec la maison Picson, le centre social et culturel de Blonay. La dernière action commune remonte à 2011.

Pour la promotion de ses actions, la bibliothèque utilise son site web et une newsletter. Elle est présente sur Facebook et Twitter. L'audience de la bibliothèque sur ces réseaux sociaux est pour l'instant assez faible. La bibliothèque emploie aussi des moyens de promotion plus traditionnels, à savoir des affiches et des flyers. Les lieux d'affichage sont l'école voisine et certains cafés de Blonay.

## **4. Propositions d'agencement**

Nous allons vous présenter les différentes propositions d'agencement auxquelles nous avons pensé pour faire de la bibliothèque de Blonay-St-Légier un troisième lieu.

### **4.1 Objectif général**

L'objectif général de notre projet est de faire rester les usagers à la bibliothèque. Comme nous l'avons initialement mentionné, ils viennent surtout emprunter des documents, mais ne passent pas de temps à la bibliothèque.

Pour répondre à cet objectif, nous avons décidé de proposer divers espaces destinés aux différents publics et à différents usages.

### **4.2 Méthodologie**

Lorsque nous avons entrepris le projet de réagencement, notre première démarche fut de définir les différentes zones que nous souhaitions pour la bibliothèque de Blonay - St-Légier. Ensuite, en fonction des rôles que nous avons assignés à ces différentes zones, nous avons choisi les ambiances. Enfin, nous avons sélectionné le mobilier adéquat.

#### **4.2.1 Outils**

Nous nous sommes tout d'abord basés sur la littérature professionnelle, afin de savoir quels étaient les éléments essentiels à mettre en place pour créer une bibliothèque troisième lieu.

Nous avons eu l'occasion de visiter la DOK lors d'un voyage à Delft et la bibliothèque de la Cité à Genève. Ces visites nous ont permis de voir à quoi ressemblait en réalité une bibliothèque troisième lieu. Nous avons pu voir ce qui était indispensable, comme diviser la bibliothèque en plusieurs zones, les ambiances et le design. Ces visites nous ont dès le début donné des idées.

Les visites à la bibliothèque de Blonay-St-Légier ont été évidemment essentielles à notre projet. Nous avons pu prendre des mesures de toute la bibliothèque et des rayons. Ces mesures nous ont permis de faire des plans grâce à un logiciel partiellement gratuit disponible sur Internet : ArchiFacile.fr. Ces plans nous ont été indispensables pour comprendre ce qui pouvait être faisable ou non dans la

bibliothèque, et nous rendre compte de l'espace disponible. Ils nous ont été nécessaires également pour présenter nos propositions à notre mandant.

La vision de notre mandant nous a également aidés. En effet, nous l'avons prise en compte dans la conception de nos propositions.

Nous nous sommes donc basés sur ces différents "outils" pour trouver des idées, mais nous nous sommes également permis de laisser libre cours à notre imagination pour l'agencement des espaces.

#### **4.2.2 Choix des zones**

Grâce à nos différents "outils", notamment grâce à la littérature professionnelle, nous avons pu voir qu'il était important de prévoir une zone pour chaque public afin que chacun trouve sa place dans la bibliothèque. C'est pourquoi nous avons décidé de partager la bibliothèque en une zone enfant, une zone café, une zone détente, qui peut être fréquentée par les adultes, et une zone pour les adolescents.

#### **4.2.3 Choix du mobilier**

Avant de choisir le mobilier, nous avons tenté de trouver un style qui pourrait convenir à la bibliothèque de Blonay – St-Légier. Nous avons cherché un style qui utilise les mêmes tons de couleurs, c'est-à-dire rouge, violet, blanc ou marron, et qui soit en accord avec les meubles déjà existants à la bibliothèque. Nous voulions créer un cadre "cosy" pour la bibliothèque et avons donc tenté de trouver des meubles qui rappellent le confort de la maison.

##### **4.2.3.1 Style contemporain**

Nous avons trouvé que le style contemporain <sup>7</sup> pourrait convenir. En effet, c'est un style qui compte un décor simple, spacieux et douillet, qui sont des caractéristiques propres au troisième lieu. Parmi les couleurs dominantes du style contemporain, nous retrouvons le blanc et le prune, ce qui convient parfaitement au décor actuel de la bibliothèque. Ces couleurs peuvent être combinées avec d'autres tons plus soutenus, comme le rouge par exemple. Les meubles caractérisant ce style sont entre autres les tables basses, sofas et chaises contemporaines ; ce sont des meubles que nous souhaitons acquérir pour le réagencement de la bibliothèque.

---

<sup>7</sup> Ce site décrit les caractéristiques du style contemporain : <http://www.deco.fr/deco-style/decoration-style-contemporain/> [consulté le 31.08.2015]

#### **4.2.3.2 Style design ou style pop**

Le style design<sup>8</sup> possède des caractéristiques proches du style contemporain qui peuvent convenir à la bibliothèque. Le blanc et le rouge font partie de ses couleurs dominantes. C'est cependant un style plus travaillé avec des matières recherchées, ce qui peut entrer quelque part en contradiction avec le côté simple des bibliothèques troisième lieu. Le style pop<sup>9</sup> est un style proche, plus simple. Ses couleurs dominantes sont les couleurs vives comme jaune, rouge ou bleu, ce qui est une caractéristique des bibliothèques troisième lieu du nord de l'Europe qui jouent énormément avec les couleurs. C'est un style lumineux et original.

Ces trois styles différents se rapprochent et partagent des similitudes dans les couleurs et le mobilier. Il est possible d'utiliser des caractéristiques propres à chaque style et de les mixer pour le choix de la décoration et du mobilier.

#### **4.2.4 Contraintes existantes**

La première contrainte évidente pour notre projet de réagencement était le manque d'espace disponible la bibliothèque. Les collections occupent tout l'espace et cela nous laisse peu de marge de manœuvre. La deuxième contrainte concernait le budget mis à disposition pour le projet.

La collection enfants et la collection jeunesse qui se trouvent au rez-de-chaussée occupent beaucoup de place et il nous a été demandé d'éviter de supprimer des rayons. Cela nous a poussés à trouver des solutions pour créer de l'espace. Cependant, là aussi nous avons certains facteurs à prendre en compte. Il nous a fallu éviter de placer les rayons contenant les livres pour la petite enfance près des escaliers, ce qui était notre idée de départ.

##### **4.2.4.1 Contraintes fixées**

Sachant que notre mandant ne néglige pas le désherbage et qu'il en effectue chaque année, nous avons tenté de faire notre maximum pour éviter qu'il n'ait à se séparer de documents. Cela nous a contraints à laisser la plupart des rayons, et donc à avoir moins d'espace disponible pour placer du mobilier.

---

<sup>8</sup> Ce site décrit les caractéristiques du style design : <http://www.deco.fr/deco-style/decoration-style-design/> [consulté le 31.08.2015]

<sup>9</sup> Ce site décrit les caractéristiques du style pop : <http://www.deco.fr/deco-style/decoration-style-pop/> [consulté le 31.08.2015]

## 5. Hall d'entrée

### 5.1 Objectif

Notre priorité pour le hall d'entrée a été de le rendre plus accueillant. Nous voulions que les usagers, en entrant, aient immédiatement l'impression de se trouver dans une bibliothèque, ce qui n'est pas le cas actuellement.

En effet, il est utilisé pour des rangements et pour y déposer des affiches promouvant des activités culturelles de la région. Il y a aussi des crochets au mur pour que les usagers y laissent leurs affaires. Ce vestiaire est surtout utilisé par les élèves lors de visites scolaires, mais comme il n'est pas surveillé, nous suggérons à la bibliothèque d'acquérir un porte manteau à placer à côté du bureau de prêt, ainsi les affaires des usagers seront surveillées.

### 5.2 Mobilier<sup>10</sup>

Nous proposons aussi de placer des poufs contre le mur en face de l'entrée. Ces poufs sont mis à disposition des usagers pour qu'ils s'installent où ils le souhaitent dans la bibliothèque. Il faudrait installer une affiche ou pancarte au-dessus contre le mur avec un slogan : "Prenez votre pouf et installez-vous !". Ceci permettrait aux usagers de s'approprier la bibliothèque.

### 5.3 Décoration

Concernant la décoration du hall d'entrée, nous avons d'abord pensé à suspendre des livres au plafond<sup>11</sup>.

Si les bibliothécaires souhaitent percer le plafond eux-mêmes, il faut du matériel : des crochets, un drill avec des bits, des pinces et des papillons ancrage<sup>12</sup>. Pour accrocher les livres, il faut de la ficelle ou du cordon. Pour ce qui est des livres à suspendre, nous pensons utiliser les livres destinés au désherbage ; ce serait une façon de leur donner une seconde vie. Il est aussi possible de faire participer les usagers : ils pourraient ramener les livres dont ils souhaitent se séparer. La bibliothèque pourrait également les faire participer à l'accrochage des livres. Pour cela elle devrait organiser un atelier où seul un nombre restreint de personnes pourrait participer. En effet, il n'est pas possible de placer les livres de tout le monde sur le plafond. Cependant, l'atelier

---

10 Vous pouvez trouver la liste du mobilier en annexe 7.

11 Vous pouvez trouver des images qui illustrent notre idée ici :

<http://lecture.cafeduwweb.com/lire/12589-richard-wentworth-livres-au-plafond.html> [consulté le 31.08.2015]

12 Ce site décrit très clairement la marche à suivre : <http://www.aac-mo.com/comment-faire-pour-installer-un-crochet-au-plafond.html> [consulté le 31.08.2015]

pourrait être répéter plusieurs fois s'il rencontre du succès. Les usagers pourraient également participer à l'enroulage des ficelles autour des livres, par contre pour l'accrochage de ceux-ci au plafond, il serait préférable que ce soit les bibliothécaires afin de ne risquer aucun accident.

Pour donner davantage de vie à ce hall d'entrée, nous avons pensé à un trompe l'œil. Nous avons pensé à deux options. Il s'agit pour la première de peindre le dos des bibliothécaires sur le mur de gauche en entrant dans la bibliothèque. C'est ainsi que les usagers voient les bibliothécaires en rentrant dans la bibliothèque. De ce côté du mur, il y a des étagères contenant du rangement. Il s'agirait, soit de les laisser et de faire le trompe l'œil dans l'espace disponible entre la première et la deuxième étagère, soit de les enlever. Il faut pour cela trouver un autre lieu pour ranger les blocs de feuilles et bacs qui y sont déposés.

Notre deuxième option est de peindre un paysage sur le côté droit du hall d'entrée, étant donné que cette partie donne sur la partie extérieure de la bibliothèque. Contre le mur sont accrochés les crochets du vestiaire. Là aussi, il y a deux possibilités : il s'agit pour la première de les enlever pour faciliter le travail du peintre. Il faut dans ce cas-là prévoir un autre endroit où les élèves puissent déposer leurs affaires.

Pour la deuxième possibilité, il s'agit de laisser les crochets et d'en faire une partie intégrante du trompe l'œil ; nous imaginons que le peintre pourrait en jouer et les utiliser de façon originale.

Il y a la possibilité de faire le trompe l'œil sur l'un ou l'autre mur, mais également sur les deux ; cela habillerait davantage le hall d'entrée.

Nous avons trouvé le site de Philippe Baro<sup>13</sup>, artiste peintre basé à Lausanne. Il travaille dans toute la Suisse romande.

Nous sommes entrés en contact avec lui par email afin de connaître les tarifs de son travail. Pour faire une peinture d'un paysage sur un mur de quatre mètres de largeur, cela coûte 1'650 CHF, matériel inclus. Si notre mandant décide de peindre les deux murs du hall d'entrée, cela fera un total d'environ 3'300 CHF. L'artiste peintre est disponible relativement tôt.

Nous proposons également à la bibliothèque de louer des œuvres d'art à travers la Pinacothèque<sup>14</sup> de Genève. Cette méthode permet à la bibliothèque d'acquérir des

---

<sup>13</sup> Son site illustre son travail : <http://trompe-loeil.ch> [consulté le 31.08.2015]

<sup>14</sup> Le site de la Pinacothèque : <http://www.pinacothèque.ch/> [consulté le 31.08.2015]

œuvres d'art temporairement et ainsi de changer constamment de décor. Il est bien sûr possible d'utiliser ces œuvres pour l'ensemble de la bibliothèque.

## 6. Coin café

Notre deuxième proposition consiste à aménager différemment le rez-de-chaussée.

Le rez-de-chaussée étant l'endroit destiné aux enfants et à la jeunesse, nous avons dès le départ pensé installer un coin café afin que les parents puissent garder un œil sur leur progéniture.

### 6.1 Objectif

L'objectif de l'installation d'un coin café est de permettre aux usagers de pouvoir échanger entre eux. Le coin café trouvant sa place au rez-de-chaussée, qui accueille les collections des plus jeunes, le bruit y est présent, et les gens peuvent se permettre de parler à voix haute sans se sentir gênés.

### 6.2 Mobilier<sup>15</sup>

Pour ce coin café, nous proposons une table pour quatre personnes, mais qui soit extensible pour huit personnes lors d'organisation d'animations. La table est de couleur blanche et est accompagnée par deux chaises de couleur noire, et deux chaises de couleur rouge.

Nous mettons à disposition des usagers une machine à café et une fontaine à eau. Ces deux électroménagers doivent être complétés par de la vaisselle : des tasses, des cuillères, un sucrier et des verres. La bibliothèque peut choisir de proposer de la vaisselle en plastique, que les usagers jettent après leur utilisation, ou de la vraie vaisselle. Dans ce dernier cas, le personnel devra s'organiser pour débarrasser la table et pour le lavage de la vaisselle, ce qui n'est pas l'idéal et ne fait pas partie de ses fonctions. La machine à café requiert aussi un entretien quotidien de la part du personnel.

Pour pouvoir placer les électroménagers, nous proposons deux étagères de couleur blanche, comme le reste des rayons de la bibliothèque. Celles-ci permettraient aux usagers d'y trouver la presse quotidienne et des jeux de société. Ces derniers permettent aux personnes qui viennent en groupe de faire une activité ensemble. C'est aussi une manière pour eux de rencontrer de nouvelles personnes, en proposant une partie avec quelqu'un qui serait assis à la même table.

---

<sup>15</sup> Liste du mobilier pour le coin café en annexe 7.

La presse permet à un parent de s'occuper en attendant que ses enfants choisissent leur prochain livre, ou qu'ils finissent de jouer. Elle encourage également les usagers à passer quotidiennement à la bibliothèque pour la lire en buvant son café.

### 6.3 Historique

Nous avons dans un premier temps imaginé le placer près des fenêtres, comme nous le montre le plan en annexe 2. Nous avons estimé que les adultes apprécieraient d'être un peu éloignés des enfants, tout en pouvant tout de même garder un oeil sur eux. Nous avons également pu voir dans la littérature professionnelle<sup>16</sup> que les usagers aimaient pouvoir apprécier la vue vers l'extérieur. Pour pouvoir placer le coin café près des fenêtres, il faut modifier l'agencement des rayons et notamment enlever les BD qui se trouvent par terre, contre lesdites fenêtres.

#### 6.3.1 Agencement, première possibilité<sup>17</sup>

Afin de pouvoir installer ce coin café, il a fallu revoir l'agencement des rayons. En l'état, le rez-de-chaussée ne permet pas son installation.

Nous avons fait des calculs afin de trouver une solution de rangement pour les BD.

Il y a cinq bacs qui contiennent chacun trois colonnes qui font quarante centimètres. Il y a aussi deux bacs de quarante centimètres placés sur le côté. Cela nous fait un total de 6.80 mètres linéaires:  $(5 \times (3 \times 0.4) + (2 \times 0.4))$ . Nous proposons d'en placer une partie dans deux des étagères d'exposition, pour qu'elles restent accessibles aux enfants. Il y a trois bibliothèques d'exposition qui font 75 centimètres de large. Cela nous fait un total de 4.5 mètres linéaires disponibles pour placer les BD :  $3 \times (0.75 \times 2)$ . Il nous reste 2.3 mètres linéaires à placer que nous pensons mettre sur une des marches des gradins, qui font 2.4 mètres de longueur. Nous les plaçons sur la première marche des gradins pour que là aussi, elles restent accessibles aux enfants.

En libérant l'espace contre les fenêtres, nous sommes en mesure de placer un gros pouf, qui permettrait à un parent de s'y installer avec son enfant, et une petite table pour les enfants. Cependant, l'agencement que nous avons trouvé, rapproche les rayons enfants des rayons jeunesse et les jeunes risquent d'apprécier moyennement la présence des plus petits vers eux.

---

<sup>16</sup> WAXMAN, Lisa, CLEMONS, Stephanie, BANNING, Jim, MCKELFRESH, David, 2007. The library as place: Providing students with opportunities for socialization, relaxation, and restoration. *New Library World* [en ligne] Vol. 108 Iss: 9/10, pp.424 – 434. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse :

<http://www.emeraldinsight.com/doi/full/10.1108/03074800710823953>

<sup>17</sup> Vous pouvez trouver le plan de la première possibilité en annexe 2.

Par la suite, notre mandant nous a fait savoir que lors de fortes températures, il fait très chaud près des fenêtres, et ce ne serait donc pas agréable pour les usagers installés au coin café. Nous avons donc imaginé une deuxième solution pour que celui-ci puisse tout de même trouver sa place au rez-de-chaussée.

### **6.3.2 Agencement, deuxième possibilité<sup>18</sup>**

Suite à cette remarque, nous avons imaginé placer le coin café plus proche de l'aire de jeux des enfants. Nous avons donc dû penser à un agencement différent des rayons.

Nous avons placé les rayons contenant les livres pour les jeunes ensemble, et ceux contenant les livres pour la petite enfance ensemble. Ces derniers se retrouvent plus proches également des jeux sous les escaliers.

Cet agencement permet un espace plus grand entre les rayons, ce qui laisse plus d'espace aux usagers pour se placer avec leur pouf pris à l'entrée.

En plaçant le coin café loin des fenêtres, cela nous permet de garder quelques bacs de BD au sol, et de placer une petite table supplémentaire pour les enfants. En gardant 2.3 mètres linéaires de BD contre les fenêtres, cela nous libère la marche du gradin sur lequel nous voulions les placer dans la première proposition.

Cela nous donne la possibilité de supprimer les gradins qui occupent de la place. Les enlever offrirait à la bibliothèque un espace de 2.4 mètres de longueur et de 73 centimètres de largeur. Cet espace pourrait être utilisé pour y placer des étagères ou tout simplement pour que les usagers s'y installent avec leur pouf. Il y a également la possibilité d'utiliser cet espace pour la décoration en y plaçant une plante par exemple.

En plaçant le coin café proche des escaliers et de l'aire de jeux des enfants, les parents sont plus proches d'eux et peuvent ainsi les surveiller. Nous proposons d'ailleurs à la bibliothèque d'acquérir du matériel de dessin pour occuper les enfants. Ainsi, ils utiliseront les petites tables mises à leur disposition, et cela leur fait une occupation en plus des jouets.

Avec cet emplacement, le coin café gagne en visibilité ; en entrant dans la bibliothèque, l'utilisateur voit directement la machine à café ainsi que la table.

---

<sup>18</sup> Vous pouvez trouver le plan de la deuxième possibilité en annexe 3.

## 7. Espace détente

À l'étage se trouvent les documents pour les adolescents et les adultes. Nous avons pensé placer un petit salon consacré à la détente.

### 7.1 Objectif

Nous proposons d'installer un espace consacré à la détente au premier étage afin de permettre aux usagers qui souhaitent prendre un café au calme d'en avoir la possibilité. En effet, le coin café installé au rez-de-chaussée est dans une zone de bruit. La disposition du mobilier de l'espace détente n'empêche cependant pas l'échange entre les usagers.

### 7.2 Mobilier<sup>19</sup>

Nous souhaitons créer un véritable salon. Nous proposons donc l'installation d'un canapé, d'une table basse, et d'un fauteuil. Nous proposons d'utiliser les mêmes couleurs que le coin café, afin de garder une certaine cohérence. Le canapé est de couleur rouge (nous utilisons un des trois canapés placés dans la salle longue), la table basse de couleur blanche, et le fauteuil de couleur noire. Nous proposons de placer une étagère, de couleur blanche, pour intégrer une machine à café. Il faudra, comme pour le coin café, de la vaisselle à disposition des usagers.

### 7.3 Agencement

Nous avons repensé l'agencement des rayons de façon à gagner de l'espace du côté adulte. Nous proposons de déplacer les documentaires adultes là où se trouvent les romans ados<sup>20</sup>.

Nous avons calculé que les documentaires adultes occupent au total 117 mètres linéaires. Nous proposons l'ajout de 6 bibliothèques de 0,8 m x 0,28 m x 3 m et 5 bibliothèques de 0,4 m x 0,28 m x 3 m qui nous permettent de placer 114 mètres linéaires. Nous avons décidé de laisser la dernière étagère vide, comme c'est le cas dans la littérature adulte. Nous proposons de placer les mètres linéaires restants dans la salle d'animation et d'indiquer aux usagers qu'ils peuvent tout de même trouver les documentaires supprimés des rayons grâce à une liste des titres collées sur les rayons.

---

<sup>19</sup> Liste du mobilier pour l'espace détente en annexe 7.

Nous avons par la suite réalisé que l'espace entre les tables de travail et le rayon qui les longe n'était pas suffisant. En effet, 1.02 m de séparation ne permet pas aux usagers de passer si quelqu'un est assis en train de travailler.

Nous proposons donc de supprimer ce rayon de 3 mètres de longueur<sup>21</sup>. Il faudra donc placer les documentaires de ce rayon dans la salle d'animation également.

Les tables de travail qui se trouvent actuellement dans le côté des documentaires adultes sont à supprimer pour gagner de l'espace. Le canapé trouve sa place contre les fenêtres et le fauteuil à sa gauche. La table basse se trouve bien sur entre les deux. Cette proximité vers les fenêtres permet aux usagers de profiter pleinement de la lumière naturelle pour leur lecture.

Cette disposition ne permet qu'un mètre de distance entre les rayons, alors que les Normes pour les bibliothèques de lecture publique indiquent qu'il en faudrait au moins 1.20 mètres. Cependant, ce n'est pas le cas pour toute la bibliothèque actuellement : 1.05 mètres séparent les rayons au rez-de-chaussée.

Patrick Bianki, bibliothécaire à Montréal, affirme dans son article (*L'espace physique comme élément de l'approche client*, 2011), que les standards veulent qu'il y ait au minimum 1 mètre de séparation entre les rayons. Cela nous permet donc de laisser 1 mètre entre les rayons contenant les documentaires adultes.

---

<sup>21</sup> Vous pouvez trouver l'illustration de notre proposition en annexe 5.

## 8. Salle longue

La salle longue est actuellement occupée par les documentaires adultes et par trois canapés. Nous proposons, comme dit au-dessus, de placer les documentaires adultes à la place des romans ados. Ceux-ci trouveraient leur place alors dans la salle longue. Nous proposons également des sièges individuels à la place des canapés.

### 8.1 Objectif

Placer les romans ados dans cette salle longue nous permet premièrement de gagner de l'espace pour installer l'espace détente, mais aussi d'en faire un espace pour les jeunes. Nous pensons cependant que cet espace peut être utilisé par tous, en particulier pour les personnes souhaitant travailler ou lire seules.

### 8.2 Mobilier<sup>22</sup>

Nous proposons de placer une table de travail pour remplacer un des canapés. Cette table peut être équipée d'un ordinateur ou non. Sans ordinateur, elle permettra aux usagers de lire ou pour les plus jeunes, de faire leurs devoirs. Les autres tables de travail de la bibliothèque étant toute côte à côte, en proposant une table de travail individuelle, cela permettra aux usagers souhaitant être seul dans leur travail de ne côtoyer personne.

Nous proposons également, pour remplacer le deuxième canapé, un fauteuil. Nous souhaitons proposer un « fauteuil œuf », qui permet une certaine intimité, mais le budget disponible ne nous l'a pas permis. Une personne souhaitant bouquiner seule dans son coin pourra ainsi s'y installer.

Les fenêtres de cette salle donnent sur un couloir de l'école. Nous proposons, pour donner plus d'intimité aux usagers, de poser des rideaux. Nous savons par notre mandant, qu'il est plutôt souhaitable que la bibliothèque soit visible depuis le couloir. C'est pourquoi nous proposons des rideaux qui peuvent être ouverts ou fermés. Cela permettra à un usager de les fermer s'il le souhaite ou de les laisser ouverts ; sachant que même en étant ouverts, ils permettent davantage d'intimité que les fenêtres vides.

---

<sup>22</sup> Liste du mobilier pour la salle longue en annexe 7.

### 8.3 Agencement

Les romans ados seront donc placés dans la salle longue<sup>23</sup>. Les romans sont placés dans un bloc de bibliothèques de 3,3 m et un de 2,5 m. Il y a à chaque fois deux étagères occupées de chaque côté. Cela fait un total de 23.2 mètres linéaires :  $2 \times (3,3 \times 2) + (2 \times (2,5 \times 2))$ .

Dans la salle longue, il y a deux blocs de 1,6 m (4 x 0,4 m), cinq blocs de 3 m (4 x 0,75 m), un bloc 2,25 m (3 x 0,75 m) et une bibliothèque de 0,8 m (2 x 0,4 m). Cela nous fait un total de 21.25 mètres linéaires.

Voici les calculs :

$$2 \times (4 \times 0.4) = 3.2$$

$$5 \times (4 \times 0.75) = 15$$

$$1 \times (3 \times 0.75) = 2.25$$

$$1 \times (2 \times 0.4) = 0.8$$

Il nous reste donc 1.95 mètre à placer. Les cinq bibliothèques de 3 mètres ont chacune quatre étagères ; si nous ajoutons une étagère à chacune d'elles (5 x (5 x 0,75)), cela nous permettra d'obtenir un total de 25 mètres linéaires, afin de tout placer.

---

<sup>23</sup> Vous pouvez trouver le plan de la salle longue en annexe 6.

## **9. Coin VIP**

Le coin VIP se trouve actuellement à côté du bureau du prêt, vers les documentaires adultes. Il se trouve sur le passage et cela peut être dérangement pour les usagers.

### **9.1 Objectif**

Nous proposons de placer le coin VIP dans la salle longue également (cf annexe 6). De cette façon, cela lui donnera un côté plus intimiste, qui lui manque actuellement.

### **9.2 Agencement**

Nous proposons de le placer à la place du troisième canapé. Le siège peut être incliné légèrement en direction du mur pour vraiment lui donner un côté "bulle". L'étagère qui l'accompagne doit être placée contre le mur.

Ce nouvel emplacement engendre cependant un manque de visibilité. Il faudra donc placer des affiches dans la bibliothèque pour indiquer qu'à l'étage se trouve ce petit espace avec des livres sur une thématique.

## **10. Espace disponible entre les escaliers**

Il existe à l'étage un espace d'environ 1.30 mètre disponible entre les escaliers et les fenêtres. Il y a une table de travail qui s'y trouve, mais elle n'est pas utilisée car le personnel de la bibliothèque estime que cet espace manque de sécurité.

### **10.1 Objectif**

Nous souhaitons utiliser cet espace comme réserve ou pour y placer un élément de décoration. Ainsi, seuls les bibliothécaires y auraient accès.

### **10.2 Agencement**

Il est possible d'y placer une étagère comme celles qui sont présentes dans la bibliothèque. Il y a ainsi la possibilité d'y placer une partie des documentaires que l'on ne peut placer dans le nouvel agencement que nous proposons à la bibliothèque.

Un élément décoratif peut aussi y trouver sa place, comme une plante ou un aquarium.

## 11. Méthodologie des actions

### 11.1 La médiation culturelle dans le concept de bibliothèque troisième lieu

Y a-t-il un type d'action spécifique aux bibliothèques troisième lieu ? Pour tenter de répondre à cette question, il faut s'interroger sur la manière dont ce concept appréhende la notion de médiation culturelle. Nous entendons par médiation culturelle « l'ensemble des aides ou des supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir quelconque. » (Servet, 2010, p.20)

Le concept de bibliothèque troisième lieu est en quelque sorte l'aboutissement de la critique du paradigme de démocratisation culturelle initiée dans les années septante. Le rôle du bibliothécaire, dans une bibliothèque troisième lieu, n'est plus de « rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité », pour reprendre l'expression de Malraux, mais d'offrir un choix de documents et de services reflétant la diversité des goûts et des intérêts du public.

*« Les bibliothèques hollandaises abordées ici ont une conception de leurs missions en rupture avec une vision élitiste de la culture. Elles ne cherchent pas à donner accès à un savoir légitime. Elles refusent « un rôle d'expert », « à qui l'affirmation d'un savoir donne un pouvoir de légitimation. » (Servet, 2010, p.45)*

Si elles refusent tout rôle d'expert, les bibliothèques troisième lieu continuent de considérer la médiation culturelle comme le cœur même de leur activité. On peut alors se demander quelle forme peut prendre cette médiation. Comment mettre en contact les publics et les contenus sans tomber dans un rôle de prescripteur ?

Cela passe tout d'abord, comme nous l'avons dit, par une plus grande ouverture aux pratiques et aux intérêts des publics. La bibliothèque troisième lieu n'a plus comme seul point de mire la promotion de la lecture. Tous les besoins des usagers sont pris en compte et mis sur un pied d'égalité. De même, il n'y a plus d'activité taboue en bibliothèque. Les seules limites à l'offre des loisirs sont celles qu'imposent l'espace et le budget.

Le contenu de l'offre n'est pas tout. La façon de le proposer a également toute son importance.

*« La bibliothèque ne doit en aucun cas émettre de jugement sur les goûts de l'usager. La bibliothèque essaie de répondre à ses attentes et le bibliothécaire ne peut se comporter comme un guide chargé d'une mission, mais doit plutôt agir en interlocuteur disponible. » (Servet, 2010, p.46)*

Le bibliothécaire doit donc avant tout être à l'écoute des attentes des usagers. Être à l'écoute des attentes ne signifie pas que la bibliothèque doive se borner à fournir ce que les usagers demandent. Elle doit être une force de proposition. Il s'agit de rebondir sur les demandes de l'utilisateur pour lui ouvrir des perspectives auxquelles il n'avait pas initialement pensé. Le maître mot de la médiation troisième lieu est de susciter le désir, le désir d'aller plus loin, et ce quelle que soit l'activité envisagée.

*« C'est pourquoi toute notre énergie doit se tourner vers la mise en relation des usagers et des contenus culturels, que cela passe par un concert de musique qui donne envie de découvrir un genre musical, par un extrait de pièce de théâtre qui invite à voir l'intégralité dans la salle de spectacle toute proche, que ce soit un cours de langue qui permette d'élargir ses horizons ou un atelier d'écriture qui incite à lire des nouvelles. » (Galaup, 2015, chap. 1)<sup>24</sup>.*

Pour susciter le désir, les bibliothèques troisième lieu intègrent des approches marketing à la médiation culturelle. Elles proposent au public de vivre des expériences. Pour cela, l'offre de la bibliothèque ne doit plus seulement stimuler l'intellect, mais tous les sens de l'utilisateur. Une visite à la bibliothèque doit être une occasion de sortir de son quotidien. La notion de divertissement est dans cette optique centrale. Les activités que propose la bibliothèque troisième lieu ont une dimension ludique marquée.

*« De même que les magasins se muent en espaces de loisir et cultivent le retailment (amalgame de retail: commerce et entertainment: divertissement), les bibliothèques cultivent l'infotainment (contraction d'information et entertainment) ou l'edutainment (association de l'éducation et d'entertainment). » (Servet, 2010, p.56)*

Enfin, la médiation culturelle contribue, au même titre que l'agencement des espaces, à la dimension sociale des bibliothèques troisième lieu. En développant un lien fort avec leur public, elles renforcent chez celui-ci le sentiment d'appartenance à une communauté. Les actions que la bibliothèque organise sont autant d'occasions pour les usagers de se retrouver.

La dimension sociale de la médiation culturelle s'affirme aussi au travers des partenariats qu'elle crée. Les bibliothèques troisième lieu travaillent en étroite collaboration avec les institutions publiques, les associations locales, voire les commerces. Elles favorisent ainsi les interactions entre ces différents acteurs de la vie culturelle et sociale de la commune.

### **11.1.1 Objectifs généraux des actions**

Le principal objectif de nos actions est de diversifier l'offre de la bibliothèque, afin qu'elle corresponde mieux à la pluralité des intérêts et des pratiques du public. Mais, ce n'est pas là notre unique but.

---

<sup>24</sup> <http://www.xaviergalaup.fr/?p=750#more-750> [Consulté le 31.08.2015].

Nous avons également élaboré nos actions dans la perspective de promouvoir le nouveau type de bibliothèque que notre mandant souhaite mettre en place. Le concept de troisième lieu constitue une rupture profonde avec le modèle traditionnel de la bibliothèque. Il implique pour l'utilisateur une nouvelle façon de se comporter en bibliothèque. Il faut aussi qu'il change sa perception de l'institution et ses attentes vis-à-vis d'elle. Il ne sert à rien d'élargir le champ des possibles en bibliothèque, s'il n'y a pas de demande. Nous voulons par conséquent que nos actions facilitent cette transition, qu'elles incitent les usagers à oser d'autres activités en bibliothèque que la lecture. En cela, nous répondons à l'un des souhaits de notre mandant qui désire que les usagers continuent à pratiquer en bibliothèque les activités initiées par les actions, voire qu'ils en amènent d'autres.

Notre mandant souhaite également que les usagers restent davantage en bibliothèque. Bien que la réalisation de cet objectif repose principalement sur le réagencement de la bibliothèque, nous voulons que nos actions puissent jouer également un rôle incitatif sur ce point.

### **11.1.2 Choix du public cible**

Nos actions s'adressent principalement aux usagers de la bibliothèque, le but du projet étant davantage de fidéliser le public actuel, que d'en faire venir d'autres. Dans la phase initiale de conception des actions, nous nous sommes fixé comme règle de proposer au moins une action pour chaque grande catégorie d'âge : enfant, adolescent, adulte. Nous avons mis toutefois un accent particulier sur les adultes, dans la mesure où la bibliothèque n'organise actuellement plus d'action à destination de ce public. Nous avons choisi de cibler particulièrement les 30-40 ans et les 40-50 ans, parce que ces tranches d'âges constituent les deux tiers des usagers adultes de la bibliothèque. (Bibliothèque de Blonay - St-Légier, 2014a, p.17)

### **11.1.3 Choix du type d'actions**

Pour définir quel type d'action nous allions proposer, nous avons dans un premier temps regardé les activités et services disponibles à Blonay et à St-Légier. Nous ne voulions que nos actions fassent doublons avec l'offre déjà existante. En dehors de la bibliothèque, le principal animateur de la vie sociale et culturelle de Blonay est la maison Picson. Pour nous faire une idée la plus complète possible de son offre, nous avons consulté les douze derniers numéros de la Gazette Picson, le bulletin d'information quadrimestriel de l'institution. Il en est ressorti que la Maison Picson est très active dans le domaine de la formation. Elle propose des cours d'informatique, des cours de danse, des ateliers cuisine, des cours d'art martiaux, des cours de langues...

Elle organise aussi régulièrement des événements : concerts, pièces de théâtre, brunchs, tournois de jass, soirées discothèque, repas... L'offre de la Maison Picson s'adressent le plus souvent aux catégories de la population qui pour des questions d'âge, de santé ou de moyens ont un accès limité aux loisirs : les enfants, les adolescents, ou les séniors. La maison Picson propose enfin un service d'accueil parascolaire.

Il existe aussi dans le village une société de développement nommée l'Animation culturelle de Blonay. Cependant, cette société s'occupe essentiellement d'événements touristiques, tel que le Marché de Noël ou la Désalpe.

Fort de ce constat, nous avons décidé d'axer nos actions sur le loisir ludique, plutôt que sur la formation ou le social. Dans un esprit troisième lieu, nous avons essayé de proposer des activités peu courantes dans une bibliothèque classique. Ainsi, nous avons tenu à intégrer dans nos propositions au moins une action en rapport avec les jeux vidéo ou les nouvelles technologies. Toujours dans l'optique troisième lieu, nous avons cherché des activités qui encourageraient les interactions entre les participants. Nous avons immédiatement pensé aux jeux pour leur rôle de facilitateur social.

Enfin, nous voulons que nos actions, ou du moins leurs effets, s'inscrivent dans la durée. Il s'agit à la fois d'une exigence de notre mandant et d'un impératif dicté par les objectifs que nous nous sommes fixés.

Toutes nos actions ne répondent pas à l'ensemble des critères que nous avons énoncés, néanmoins c'est sur cette base que nous avons entrepris notre travail de conception.

#### **11.1.4 Actions non retenues**

Nous avons convenu avec notre mandant de présenter dans un premier temps plusieurs idées d'action à choix, et ensuite de développer les trois meilleures. Nous avons proposé sept projets d'action.

##### **11.1.4.1 Action « A toi de jouer »**

L'action « A toi de jouer », s'adressait aux enfants de huit à douze ans. Elle consistait à organiser, un mercredi après-midi, des démonstrations de jeux de société. Dans un premier temps, seuls les animateurs auraient joué. Puis, lorsque le principe du jeu aurait été compris des spectateurs, et que leurs appréhensions se seraient quelque peu estompées, les animateurs les auraient invités à jouer. Un animateur serait resté près des joueurs pour les aider à intégrer les règles, tandis que les autres auraient

présenté un nouveau jeu, et ainsi de suite. Il nous faut ici préciser que pour des raisons de place, nous n'envisageons pas que l'on présente plus de trois jeux à la fois. Il s'entend également, qu'après une ou deux parties, l'animateur « conseil » aurait pu quitter le premier groupe de joueurs pour passer au suivant.

Pour animer cette action, nous avons pensé à Chpill<sup>25</sup>, une association lausannoise de promotion du jeu de société. Cette association propose d'organiser gracieusement des soirées jeux de société à domicile.

L'action « A toi de jouer » avait trois objectifs. Nous souhaitons inciter les usagers à rester en bibliothèque. Nous voulions promouvoir la pratique du jeu en bibliothèque. Nous désirions enfin faire découvrir aux usagers la richesse et l'intérêt des jeux de société.

Dans cette perspective, nous suggérons que la bibliothèque fasse l'acquisition d'une petite collection de jeux de société et les propose au prêt. Nous souhaitons également que la bibliothèque inscrive cette action dans un cycle plus large consacré au jeu sous toutes ses formes. Nous imaginions ainsi qu'elle puisse organiser des actions similaires autour de jeux anciens, de jeux venant de différents pays ou même de jeux de casino. Les enfants pourraient, dans ce dernier cas, échanger les jetons gagnés contre divers petits prix, dont bien sûr des livres.

Une des raisons qui ont conduit notre mandant à ne pas retenir ce projet était qu'il ne s'inscrivait pas assez dans la durée. Il ne prévoyait ainsi rien pour inciter les usagers à venir jouer en bibliothèque une fois l'action terminée. Nous avons proposé dans un second temps de mettre à disposition des jeux de société dans l'espace café. Cette idée a été retenue, sans le projet d'action toutefois.

#### **11.1.4.2 Action « jeu de rôle en bibliothèque »**

Le second projet d'action proposait d'organiser en bibliothèque une séance d'initiation aux jeux de rôle sur table. Le jeu de rôle sur table est un jeu de société dans lequel un conteur, appelé maître de jeu, développe une intrigue. Cette intrigue est construite autour d'un petit groupe de protagonistes qu'incarnent les joueurs. Les personnages/joueurs doivent résoudre des énigmes et passer des épreuves pour atteindre un objectif final qui est amené en début d'histoire. Leurs décisions, de même que leur réussite ou leur échec aux épreuves, déterminent la suite du récit.

---

<sup>25</sup> Le site de l'association est disponible à l'adresse suivante : <http://www.chpill.ch/index.php?page=ete> [Consulté le 31.08.2015].

Un jeu de rôle se caractérise par un univers de jeu, c'est-à-dire les caractéristiques géographiques, naturelles, sociales et politiques du monde dans lequel évoluent les personnages, et par un système de simulation. Le système de simulation permet de déterminer si les actions que souhaitent entreprendre les personnages sont réussies ou ratées. Il est basé sur un système de probabilités qui tient compte à la fois des conditions extérieures et des compétences du personnage. Le facteur aléatoire est simulé par des jets de dé.

Les jeux de rôle se distinguent des autres jeux société par la grande liberté d'action qu'ils laissent aux joueurs. Un bon maître de jeu doit savoir s'adapter à toutes les décisions de ses joueurs. Ces jeux se différencient également par le fait que les joueurs ne jouent pas les uns contre les autres, mais collaborent pour atteindre un but commun. La plupart des jeux de rôle repose sur le principe de complémentarité des personnages. Cela suppose de nombreuses interactions entre les joueurs. Cette caractéristique nous a semblé intéressante dans une perspective troisième lieu.

Cette action impliquait la collaboration d'un maître de jeu expérimenté capable de mener des parties de courte durée (trois à quatre heures), ce qu'on appelle dans le jargon des joueurs des «one shot». D'habitude, une partie dure plusieurs weekends. Nous avons pensé nous adresser à l'association de jeu de rôle de l'EPFL<sup>26</sup> qui organise déjà ce type de soirée pour les étudiants. Nous avons également trouvé une association similaire à Montreux, Dimension D<sup>27</sup>

Notre objectif était pour cette action de faire découvrir l'univers des jeux de rôle et de donner aux usagers l'envie d'y jouer. Pour cette raison, nous avons choisi comme public cible les treize-dix-sept ans. Ce loisir ayant connu son âge d'or dans les années 80-90, il était peu probable que les adolescents le connaissent. En revanche, l'univers médiéval fantastique qui sert de cadre à beaucoup de jeux rôle est quant à lui plus que jamais à la mode, que ce soit au cinéma, à la télévision, dans les jeux vidéo, ou dans littérature.

Pour faire le lien entre ces productions et les jeux de rôle, nous proposons qu'avant et pendant l'action, la bibliothèque mette en place une exposition sur le genre médiéval fantastique. Nous souhaitons également qu'elle prête quelques jeux de rôle et scénarios. Les scénarios sont des aventures prêtes à l'emploi destinées aux maîtres de jeu.

---

<sup>26</sup> Le site de l'association se trouve à cette adresse : <https://jdrpoly.agepoly.ch/> [Consulté le 31.08.2015].

<sup>27</sup> Le site de l'association se trouve à cette adresse : <http://www.dimensiond.ch/> [Consulté le 31.08.2015].

Pour notre mandant, cette action souffrait du même défaut que la précédente, c'est-à-dire qu'elle n'incitait pas les usagers à se rencontrer en bibliothèque pour jouer.

#### **11.1.4.3 Atelier « Minecraft »**

Notre troisième action se proposait de combiner jeux vidéo et nouvelles technologies. Il s'agissait d'organiser un atelier pour les 10-12 ans autour du jeu Minecraft. Les participants auraient été invités à construire collectivement un édifice issu de l'univers cinématographique et littéraire, comme l'école de « Harry Potter » ou la cité des elfes dans « Le seigneur des anneaux ». A la fin de la séance, on aurait créé à partir de l'œuvre réalisée des plans pour imprimante 3D grâce au logiciel libre et gratuit Mineway<sup>28</sup>. Pour imprimer ces plans, la bibliothèque aurait pu soit passer par un service en ligne, solution la plus pratique, mais la plus chère, soit se charger elle-même de cette tâche, en se rendant dans le fablab de Lausanne. L'impression de l'œuvre aurait été par la suite exposée à la bibliothèque. Nous aurions souhaité également offrir un exemplaire à chaque participant, cependant, devant le prix des impressions 3D, nous y avons rapidement renoncé.

Nous avons cinq objectifs. Nous souhaitons changer le regard des enfants sur la bibliothèque, leur montrer qu'elle n'est pas qu'un lieu de lecture et d'étude. Nous voulions aussi valoriser leur intérêt pour les jeux vidéo en leur permettant de créer un objet concret dans le cadre de leur hobby. Cette action devait également contribuer à développer le sens de l'observation et les aptitudes à la collaboration des participants. Enfin, en exposant dans les locaux de la bibliothèque la réalisation des participants, nous espérons renforcer les liens existant entre la bibliothèque et son public.

#### **11.1.4.4 Apéro « découverte » autour du jeu vidéo**

La dernière action s'adressait aux amateurs de jeux vidéo de 25 à 40 ans. Il s'agissait d'un apéro où l'on aurait fait découvrir aux participants quelques perles issues de l'édition indépendante. L'animateur aurait introduit chaque jeu en évoquant l'histoire de sa conception, sa mécanique de jeu, ce qui faisait son originalité...Puis, les participants auraient été invités à essayer eux-mêmes les jeux. L'ensemble des jeux présenté aurait été lié par une thématique commune. Nous avons choisi de mêler discours sur le jeu vidéo et pratique du jeu vidéo, car il nous semblait alors que notre public cible attendait de cette action un peu plus qu'un moment ludique, qu'il souhaitait aussi apprendre quelque chose sur ce loisir. Nous ne voulions pas pour autant d'un cours magistral. Dans notre idée, les participants devaient avoir la possibilité de

---

<sup>28</sup>Le logiciel est disponible à l'adresse suivante : <http://www.realtimerendering.com/erich/minecraft/public/mineways/> [Consulté le 31.08.2015].

partager leur expérience du jeu vidéo. C'est pourquoi, nous avons décidé de donner à cette action la forme d'un apéro.

Pour animer cette action, nous avons pensé à un duo composé d'un bibliothécaire et d'un spécialiste des jeux vidéo. L'idéal aurait été d'avoir un créateur de jeux indépendant. La bibliothèque aurait pu faire appel à l'Association de créateur de jeux vidéo en Suisse romande<sup>29</sup>. Il y avait aussi l'animateur du site « un coin de Pixel »<sup>30</sup>, M. Sandro Dall'Aglio, dont les cours nous ont fortement inspirés pour cette action.

L'objectif de l'action était de faire découvrir aux participants une part encore peu connue de l'univers des jeux vidéo, celle des productions indépendantes. La bibliothèque n'étant pas encore prête à proposer des jeux vidéo sur place, nous pensions, afin d'inscrire l'action dans la durée, créer sur le site de la bibliothèque une rubrique dédiée à ce loisir.

Cette action, comme la précédente, n'a pas été retenue par notre mandant, car elle n'initiait aucune activité qui aurait pu par la suite être régulièrement pratiquée en bibliothèque.

### **11.1.5 Choix des partenaires potentiels**

Dans l'optique de resserrer les liens entre la bibliothèque et les différents acteurs de la vie culturelle de Blonay, nous nous sommes fixé pour règle de privilégier le tissu associatif local. Bien sûr, notre choix était aussi motivé par des considérations financières. Toutefois, nous nous sommes vite aperçu que cette résolution ne resterait souvent qu'un vœu pieux. Le tissu associatif de Blonay et de St-Légier a beau être riche, il reste à la dimension de la commune. Au regard du type d'activités que nous souhaitions mettre en place, l'offre n'était pas assez variée. Si, pour la plupart des actions (nous incluons ici les actions non retenues), nous avons proposé des partenaires extérieurs à Blonay et à St-Légier, nous avons tout de même veillé à ce que ceux-ci se trouvent à une distance raisonnable de la bibliothèque.

De même, il était prévu dans notre cahier des charges que nous prenions contact avec les partenaires potentiels des actions retenues. Cela n'a pas toujours été possible. Notre mandant n'a en effet pas souhaité que nous contactions les partenaires pressentis pour l'action « Sous les pavés, la plage ».

---

<sup>29</sup> Le site de l'association est accessible à cette adresse : <http://game-dev.webupdate.ch/> [Consulté le 31.08.2015].

<sup>30</sup> On trouve ce site à l'adresse suivante : <http://uncoindepixel.ch/> [Consulté le 31.08.2015].

### **11.1.6 Utilisation du site internet de la bibliothèque**

En raison même de son objectif, qui est de créer un lieu favorisant les interactions sociales, le concept de troisième lieu laisse complètement de côté le pendant virtuel des bibliothèques. Pour les petites bibliothèques, comme celle de Blonay - St-Légier, le site internet constitue un moyen unique de compenser l'exiguïté de leurs locaux et la faiblesse de leurs ressources financières. La bibliothèque de Blonay - St-Légier possède un site très riche et particulièrement bien fait. Nous trouvons dommage de ne l'utiliser qu'à des fins de promotion. C'est pourquoi nous avons suggéré la création de deux rubriques, « le coin du joueur » et la rubrique « Idées brico, déco, gastro ». Les moyens humains et financiers de la bibliothèque étant comptés au plus juste, c'est là l'unique moyen que nous ayons trouvé pour garantir une certaine pérennité à l'offre initiée par les actions.

Pour alimenter ces rubriques, nous avons proposé un certain nombre de liens. Dans notre travail de recherche de sites, nous nous sommes appuyés sur les différents blogs traitant des domaines abordés par les rubriques. Ces blogs nous ont permis de trouver plusieurs sites spécialisés que Google n'affichait pas. Nous avons également mis à profit les liens que proposaient les sites. Nos critères de sélection des sites étaient leur degré de spécificité et le nombre de ressources qu'ils proposent.

## 12. Propositions d'actions

### 12.1 Proposition d'action « Sous les pavés, la plage »

#### 12.1.1 Objectifs du projet

- Inciter les usagers à rester en bibliothèque
- Mettre en valeur la collection

#### 12.1.2 Description de l'action

L'action « sous les pavés, la plage » consistera à transformer, le temps de l'été, la terrasse de la bibliothèque en une seconde salle de lecture<sup>31</sup>, une salle de lecture aux airs de plage. Nous pensons placer sur la terrasse des chaises longues avec des petites tables basses, ainsi qu'un hamac. Quatre parasols disposés sur tout le long de la terrasse protégeront les lecteurs des ardeurs du soleil. Pour l'amusement des jeunes enfants et la sérénité de leurs parents, un bac à sable avec quelques jouets de plage sera installé.

L'espace de l'action sera délimité soit par des canisses, soit par des bacs à fleurs. La première option présenterait l'avantage d'offrir davantage d'intimité aux usagers. En plus de masquer le parking, les canisses donneraient à la terrasse une apparence méridionale évocatrice de vacances balnéaires. Cette option aurait un autre avantage, celui de fermer complètement la terrasse qui serait alors accessible seulement depuis l'intérieur de la bibliothèque. Les usagers n'auraient plus à emprunter les livres qu'ils souhaitent lire à l'extérieur. Toutefois, les canisses devraient être attachées sur une barrière fixe. L'installation d'une telle barrière dépasserait notre budget et nécessiterait en tous les cas l'accord des communes de Blonay et St-Légier.

Les bacs à fleurs, quant à eux, apporteraient une nouvelle dimension à l'ambiance que nous souhaitons créer, une dimension olfactive, mais ils ne permettraient pas de clore complètement la terrasse. Ceux-ci pourraient néanmoins servir à délimiter symboliquement l'espace de l'action.

Si l'on souhaite que les usagers restent un certain temps sur la terrasse, ils doivent pouvoir se désaltérer. Nous prévoyons que le coin café accueille une fontaine à eau. Nous proposons qu'à l'occasion de l'action, la bibliothèque achète un assortiment de sirops.

---

<sup>31</sup> Voir plan de l'annexe 9

Notre action ne se limitera pas au réaménagement de la terrasse. Durant les trois dernières semaines de juin, la bibliothèque proposera des sélections de livres en lien avec les vacances, le dépaysement, l'aventure. Ces sélections comprendront bien sûr des récits de voyage, des documentaires sur des pays exotiques, des romans d'aventure... Mais on pourra également choisir des livres courts et faciles d'accès que l'on lit traditionnellement lorsqu'on est en vacances, des nouvelles, des romans sentimentaux, des romans policiers... Les sélections ne dépasseront pas quelques dizaines de documents. L'important est que le choix se renouvelle fréquemment. Une nouvelle sélection par semaine nous paraît être une bonne fréquence. Il est probable que les usagers n'aient pas le temps en une semaine de finir leur livre, raison pour laquelle nous proposons d'autoriser l'emprunt des documents de la sélection. En plus des sélections de livres, on prévoira quelques titres de la presse quotidienne, et des magazines féminins. Pour les enfants, on privilégiera des périodiques offrant beaucoup de jeux. Les documents seront disposés sur la terrasse dans une grande valise.

Laisser des documents en dehors de la bibliothèque implique un risque de vol, en particulier si la terrasse n'est pas clôturée. C'est un danger dont on ne pourra complètement se prémunir, à moins d'obliger les usagers à emprunter les documents qu'ils désirent lire à l'extérieur. Cela irait à l'encontre de l'esprit de l'action. Nous souhaitons en effet que l'utilisateur, à l'instar de ce qu'il se passe dans la salle de lecture, puisse papillonner d'un document à l'autre, sans avoir effectué des démarches fastidieuses à l'accueil. Si nous ne pouvons écarter complètement l'éventualité d'un vol, notre expérience dans une action similaire, nous a montré que les usagers généralement n'abusent pas de la confiance qu'on leur accorde. Nous prévoyons, toutefois de placer la valise contenant les documents à proximité du bureau d'accueil. C'est une mesure de précaution symbolique, mais qui peut tout de même avoir un effet dissuasif.

L'idée sous-tendant notre action est de donner un avant-goût des vacances aux parents qui attendent la fin de l'année scolaire. Si l'action se prolonge en partie au-delà du 1<sup>er</sup> juillet, c'est pour une question de logique. Le public ne comprendrait pas en effet que l'on démonte la terrasse, alors que l'été vient juste de commencer. Afin que les usagers comprennent que la véritable action a lieu les trois dernières semaines de juin, nous proposons d'organiser à l'ouverture et à la clôture de l'action deux petites animations sur la même thématique que les sélections.

Pour l'animation d'ouverture, nous proposons à la bibliothèque d'organiser une dégustation de mets « exotiques ». Lorsque nous voyageons, une des expériences les plus agréables et dépaysantes est la découverte de la gastronomie locale. Le choix de mets devra être relativement restreint compte tenu de l'espace disponible et du budget. Il s'agira de faire découvrir une ou deux spécialités culinaires, non d'organiser un buffet entier. Selon la cuisine choisie, il serait aussi intéressant de proposer une boisson typique.

L'animation commencera vers les 16h, au moment de la sortie des classes. Notre public risque à cette heure de ne pas avoir très faim. Les portions devront donc être calculées en conséquence.

L'animation de clôture s'adressera aux enfants de huit à dix ans. Nous pensons, en prévision des vacances, leur faire créer une carte postale d'un pays imaginaire. Cette action consistera à fabriquer à l'aide du logiciel libre Gimp<sup>32</sup> une carte postale fantaisiste en mélangeant deux paysages et en inventant un nom de pays amusant. Lorsque les enfants seront partis en vacances, ils pourront envoyer cette carte à leur famille ou leurs amis. L'atelier durera environ deux heures. On trouve le descriptif et la marche à suivre complète pour réaliser ce projet sur le site « [celinetravaille.tumblr.com](http://celinetravaille.tumblr.com) »<sup>33</sup> Dans la mesure où nous souhaitons que cette carte puisse réellement être utilisée, nous proposons de supprimer toute la partie concernant la création d'un faux timbre.

### **12.1.3 Public-cible**

Notre action peut intéresser tous les usagers. Cependant, lorsque nous l'avons conçue, notre intention était d'offrir une occasion de détente aux mères qui attendent leur enfant à la sortie de l'école voisine.

#### **12.1.3.1 Points de contact entre les contenus et le public-cible**

Durant la deuxième moitié du mois de juin, il flotte un parfum de vacances. Il fait déjà chaud. Le rythme scolaire ralentit. Les épreuves cantonales de référence sont terminées. Parents et enfants libérés des soucis d'épreuves, de notes, et de passages en degré supérieur, commencent à penser à leurs vacances. Si les dernières semaines d'école sont synonymes de détente pour les enfants, il n'en va pas de même pour les mères (ou les pères) au foyer. Les préparatifs pour les sorties scolaires, nombreuses

---

<sup>32</sup> <http://www.gimp.org/> [Consulté le 31.08.2015].

<sup>33</sup> <http://celinetravaille.tumblr.com/> [Consulté le 31.08.2015].

en cette période, occasionnent un surcroît de travail, et parfois du stress. L'espace de détente que nous proposons de mettre en place permettra à ces usagers de s'accorder une petite pause tout en attendant leur enfant. La terrasse de la bibliothèque offrira une alternative heureuse aux débits de boissons qui proposent souvent peu de distraction aux personnes seules. De plus, cet espace aura l'avantage d'être à deux pas de l'école.

#### **12.1.4 Nombre maximal de participants**

Cinq personnes pourront profiter de la terrasse en même temps, quatre sur les chaises longues, et une sur le hamac. L'atelier de création de cartes postale ne pourra accueillir que six participants, autant que le nombre de postes informatisés.

#### **12.1.5 Lieu de l'action**

Le lieu de l'action principal sera bien sûr la terrasse de la bibliothèque. Pour des raisons essentiellement de place, l'animation dégustation aura lieu à l'intérieur. Les plats seront placés dans le coin café. Les usagers pourront, s'ils le souhaitent, les manger sur la terrasse. L'atelier création de cartes postales risque d'être bruyant, comme beaucoup d'activités avec des enfants, raison pour laquelle il devra avoir lieu soit dans la salle des animations scolaires, soit dans le coin café.

##### **12.1.5.1 Moment de l'action**

L'action principale se déroulera durant les trois semaines précédant les vacances scolaires. La terrasse restera quant à elle ouverte jusqu'à la fermeture estivale de la bibliothèque. Nous proposons de débiter l'action un jeudi, afin de laisser aux personnels de la bibliothèque le temps nécessaire pour installer la terrasse. L'installation ne devrait pas prendre plus d'une matinée, à condition d'avoir les meubles déjà montés à la cave. Il faudra aussi au préalable découper le gazon artificiel aux dimensions de la terrasse, dans le cas bien sûr où cette dernière n'aurait pas pu être poncée.

Tableau 1 : Proposition de calendrier

Date	Evénements
Jeudi 16 juin 2016, le matin	Installation de la terrasse
Jeudi 16 juin 2016, l'après-midi	Lancement de l'action et de l'animation « dégustation », ouverture des inscriptions pour l'atelier de création de cartes postales
Jeudi 30 juin 2016	Atelier de création de cartes postales et

	clôture de de l'action
Jour précédant la fermeture estivale de la bibliothèque	Rangement de la terrasse

### 12.1.6 Partenaires

Les communes de Blonay et St-Légier seront les principales partenaires pour cette action. Ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, il serait souhaitable de clore la terrasse, pour le confort des usagers autant que pour la sécurité des documents. Les locaux de la bibliothèque étant propriété de la commune, c'est au Service des bâtiments qu'il reviendra de commander la construction d'une barrière. Ladite barrière devra courir sur tout le pourtour de la terrasse. Il faudra également que ses barreaux ne soient pas trop distants les uns des autres (0,2 à 0,3 m), afin que l'on puisse y fixer des canisses.

D'autre part, nous aurons impérativement besoin que le Service des bâtiments fasse retirer les bancs en béton qui se trouvent sur la terrasse. Ceux-ci ne sont pas rivés au sol, mais leur poids rend leur déplacement extrêmement difficile.

Enfin, le plancher de la terrasse est particulièrement usé. La surface est pleine d'échardes, et certaines lames sont cassées à leurs extrémités. Il serait possible de régler le problème des échardes en posant un tapis d'extérieur. Par contre, le mauvais état du bois pourrait compliquer l'installation d'une barrière. Il serait utile par conséquent que le Service des bâtiments fasse poncer la surface du plancher et remplacer les lames cassées.

Si la remise en état de la terrasse et l'installation d'une barrière s'avéreraient impossibles, la bibliothèque pourrait s'adresser au Service des domaines, parcs et jardins pour demander des bacs à fleurs supplémentaires. La bibliothèque dispose déjà deux bacs à fleurs sur sa terrasse. Pour faire le tour de celle-ci, il en faudrait quinze autres, en comptant un espace d'environ 0,3 m entre chaque bac. Nous avons conscience que c'est beaucoup. Il sera possible bien évidemment de diminuer le nombre de bacs en augmentant l'espacement. Il ne faudra pas toutefois que cet espace soit trop important, les usagers n'auraient plus la sensation de se trouver dans un lieu séparé de l'extérieur.

En ce qui concerne l'animation d'ouverture, nous pensons faire appel à des associations de communautés étrangères. Celles-ci organisent souvent des repas pour leurs membres, et les prix demandés sont sans comparaison avec ceux pratiqués par les traiteurs. La première condition que cette association devra remplir, c'est bien sûr de pouvoir se déplacer dans les locaux de la bibliothèque. Il faut aussi que l'association qui travaillera avec la bibliothèque soit politiquement et confessionnellement neutre. Elle devra présenter des garanties quant au respect des

normes d'hygiène. Nous proposons que le bibliothécaire demande à visiter l'endroit où seront préparés les mets. Le budget pour cette animation ne devra pas dépasser 368,75 CHF, soit le solde du budget des trois actions<sup>34</sup>.

Il existe à Blonay deux associations qui pourraient convenir à ce projet. Haiza+<sup>35</sup> est une association apolitique et non-confessionnelle qui a pour but de mener des projets humanitaire en Colombie et en Haïti. Pour financer lesdits projets, elle organise régulièrement des événements où l'on sert des mets de Colombie et d'Haïti.

L'association Tarpuy<sup>36</sup> a pour objectif de construire un foyer-école pour les enfants pauvres du Pérou. Cette association propose d'organiser des buffets péruviens à domicile.

## **12.1.7 Ressources nécessaires au projet**

### **12.1.7.1 Ressources humaines**

Bien que nous ayons veillé à ne choisir que des meubles facilement transportables, l'installation de la terrasse (et son rangement) nécessitera sans doute deux personnes. Lorsque l'action aura débuté, il faudra un membre du personnel pour rentrer, le soir venu, les documents, le coffre à jouets, la toile du hamac, les trois parasols et les deux petites tables basses. Il faudra également que cette personne couvre le bac à sable, et fixe au sol au moyen d'antivols pour vélo les chaises longues et le support pour le hamac.

Un bibliothécaire devra consacrer une ou deux heures par semaines à la sélection des documents pour l'action. L'animation d'ouverture ne requerra pas la participation active d'un bibliothécaire. En revanche, l'atelier création de cartes postales sera animé par un membre du personnel.

### **12.1.7.2 Ressources logistiques**

#### *12.1.7.2.1 Equipements de la terrasse*

Pour meubler la terrasse, on aura besoin de quatre chaises longues, de deux tables basses, d'un hamac et son support, d'un bac à sable, d'un coffre à jouets, de trois

---

<sup>34</sup> Vous pouvez trouver le budget des actions à l'annexe 11.

<sup>35</sup> Site de l'association: <http://www.haizaplus.ch/Haiza+/Bienvenue.html> [consulté le 31.08.2015]

<sup>36</sup> Site de l'association :  
[http://www.tarpuy.org/new/index.php?option=com\\_fpss&view=slideshow&Itemid=56](http://www.tarpuy.org/new/index.php?option=com_fpss&view=slideshow&Itemid=56)  
[consulté le 31.08.2015]

parasols avec leur pied. Nous avons prévu des parasols, car, aux dires de notre mandant, les auvents de la bibliothèque ne remplissent que très imparfaitement leur fonction.

Le style des meubles devra évoquer les vacances, la mer ou les voyages. Nous avons proposé des chaises longues de type chilien qui sont très fréquemment utilisées sur les plages. Les parasols que nous avons choisis ont une forme qui rappelle les ombrelles japonaises. Les installations pour les enfants évoquent, quant à elles, le thème des pirates.

Les meubles devront aussi être faciles à déplacer. Pour cette raison, nous avons préféré proposer un support à hamac en aluminium et monté sur roulettes plutôt que des modèles en bois fort beaux, mais lourds.

En ce qui concerne les couleurs des meubles, nous avons opté pour le blanc crème et le marron. Nous pensions initialement choisir des parasols violets pour rappeler la signalétique de la bibliothèque. Il nous a malheureusement été impossible de trouver ce coloris à des prix raisonnables.

Pour ranger les livres, il faudra une valise d'au moins 0,7 m de large. Nous voulions initialement à une valise de style retro, c'est-à-dire la banale valise rectangulaire avec une poignée. Malheureusement, nous n'avons trouvé ce type d'objet que dans les brocantes dont l'offre est par nature très fluctuante. Nous avons préféré proposer une valise moderne, plutôt que d'indiquer un article qui sera indisponible au moment de l'action. Nous continuons cependant à penser, qu'une valise retro serait plus évocatrice.

Pour ne pas avoir à rentrer tous les meubles durant la nuit, nous proposons d'acheter deux antivols à vélo. Ceux-ci nous permettront d'attacher certains éléments du mobilier aux lames de la terrasse. Le reste des meubles pourra être rentré dans la bibliothèque.

A la fin de l'action, nous prévoyons que le matériel soit rangé à la cave qui est suffisamment spacieuse pour accueillir l'ensemble du mobilier.

On aura besoin enfin d'un assortiment de sirops, ainsi que d'une fontaine à eau. Cette dernière est déjà prévue dans le projet de réagencement, raison pour laquelle elle ne figure pas au budget de l'action.

#### *12.1.7.2.2 Revêtement du sol*

Dans le cas où la terrasse n'aurait pas pu être poncée, il faudra impérativement acheter du gazon artificiel pour une surface de 55m<sup>2</sup>. Le gazon artificiel évoque bien

peu la mer, nous en convenons volontiers. Si nous avons fait ce choix, c'est un peu par défaut. Les caillebotis sont longs et compliqués à monter et à démonter. Les tapis d'extérieurs sont chers et trop petits pour l'usage que nous entendons en faire.

Pour installer le gazon artificiel, on aura besoin d'un cutter, d'une règle d'un mètre, et d'un ruban adhésif fort double face. En principe, le gazon artificiel doit être fixé avec de la colle. Les petites surfaces de gazon peuvent cependant être maintenues déroulées soit en plaçant des objets pesants aux extrémités, ou en les collant avec du ruban adhésif. C'est cette dernière option que nous avons choisie. En effet, les bacs à fleurs pourraient maintenir en place le gazon sur les bords extérieurs de la terrasse, en revanche, le long de la baie vitrée, il n'y a rien qui puisse le plaquer sur sol. De plus, l'utilisation des bacs à fleur pour maintenir le revêtement impliquerait de pouvoir les soulever, ce qui est loin d'être évident.

Dans le but d'assurer une meilleure adhérence du revêtement, et également d'en faciliter la pose et le déplacement, nous proposons de le couper en tronçons de 2,7 m. C'est la largeur de chaque baie vitrée. Il restera entre chaque tronçon un espace d'environ 0,25 m que l'on comblera également avec une bande de gazon artificiel.

#### *12.1.7.2.3 Délimitation de la terrasse*

Comme nous l'avons dit, il y aurait deux possibilités pour délimiter l'espace de l'action : des canisses ou des bacs à fleurs.

Dans le cas où la commune aurait installé une barrière à la terrasse, la bibliothèque pourrait poser des canisses. Il en faudrait environ 23 mètres. Celles que nous proposons sont vendues en tronçons de 5 m. Pour que la terrasse soit plus chaleureuse, nous avons choisi du bambou plutôt que du PVC. Les canisses qui figurent sur notre liste d'équipement<sup>37</sup> font 1,5 mètre de haut, afin de ne pas complètement bloquer la lumière qui arrive dans salle de lecture.

En ce qui concerne la pose, elle pourra être réalisée par un amateur. Il existe sur internet de nombreux tutoriaux expliquant comment réaliser cette opération, dont celui-ci : <http://www.maison.com/brico-travaux/fiches-pratiques/poser-canisse-sur-balustrade-7924/> (consulté le 29 août 2015)

Dans le cas où il n'y aurait pas de barrière, la bibliothèque devra demander des bacs à fleurs supplémentaires. L'idéal serait d'avoir au total dix-neuf bacs.

---

<sup>37</sup> Voir l'annexe 8

Pour garnir les bacs, il faudra bien sûr choisir les fleurs particulièrement parfumées. La lavande possède des avantages certains. Elle émet un parfum agréable qui évoque la Provence. Sa floraison débute au mois de juin, précisément au moment où nous souhaitons commencer notre action. C'est une plante vivace. On n'aura donc pas à en racheter toutes les années. En dépit du fait qu'elle pousse au sud de l'Europe, c'est une plante très résistante au froid. Elle nécessite également peu de soins. De plus, elle est violette, la couleur emblématique de la bibliothèque de Blonay - St-Légier. L'inconvénient de la lavande est qu'elle attire les abeilles.

Afin de masquer le parking, il serait bon que les plantes dans les bacs mesurent plus de 0,4 m.

#### *12.1.7.2.4 Actions d'ouverture et de clôture*

L'animation d'ouverture nécessitera une grande table pour installer les mets, et, bien sûr, des assiettes, des services et des verres en plastique.

Pour l'atelier de création, la bibliothèque aura besoin des six ordinateurs avec le logiciel libre Gimp préalablement installé, de cartes en papier fort, au moins 280 g/m<sup>2</sup>, au format A6, et d'une imprimante couleur.

#### **12.1.7.3 Ressources financières**

Nous comptons les dépenses prévues pour l'équipement de la terrasse dans le budget de réagencement de la bibliothèque. Nous considérons comme équipement tous les articles pouvant être réutilisés lors des prochaines éditions de « Sous les pavés, la plage ».

Tableau 2 : Budget pour l'équipement de la terrasse

Descriptif	Prix unitaire	Quantité	Total
Support de hamac « Garö »	90 CHF	1	90 CHF
Hamac « Fredön » beige	39 CHF	1	39 CHF
Chaise de plage « Mysingsö »	29,95 CHF	4	119,80 CHF
Bac à sable bateau	114,95 CHF	1	114,95 CHF
Coffre à jouet pirate	79,95 CHF	1	79,95 CHF
Table/tabouret « Arholma »	50 CHF	2	100 CHF
Valise « Titan Merik Trolley »	89,90 CHF	1	89,90 CHF
Housses de coussin « Sinnerling »	12,95 CHF	1	12,95 CHF

Coussin « Ofelia Blad »	19,95 CHF	1	19,95 CHF
Parasol brun « Sombrilla » (avec pied de parasol)	119 CHF	3	357 CHF
Gazon synthétique « Sevilla »	5,35 CHF (le m2)	55	294,25 CHF
Canisses en roseau de 1,5 hauteur et de 5 mètres de longueur de chez Coop brico loisir	37,95 CHF	5	189,75 CHF
Kit seau Theo Klein avec moulin à sable, 8 jouets	13,90 CHF	1	13,90 CHF
Bateau «Fisher Price Little People	17,90 CHF	1	17,90 CHF
Camion « Bruder »	43,90 CHF	1	43,90 CHF
Pelleteuse « Gowi »	21,95 CHF	1	21,95 CHF
Antivol à spirale 1,80 m « Abus Booster II »	34 CHF	2	68 CHF
<b>Total :</b>			<b>1673,15 CHF</b>

Tableau 3 : budget fournitures

Descriptif	Prix unitaire	Quantité	Total
Sacs de sable de 20 kg de chez Jumbo	10 CHF	7	70 CHF
Assortiment de sirops, grenadine, « exotique », fraise et cassis, de chez Migros	2,20 CHF, 3,30 CHF 3,45 CHF 3,45 CHF	1	15, 40 CHF
Assiettes pour lunch 18 cm« M-Budget »	2,95 CHF	1	2,95 CHF
Serviettes « M-Budget »	0,90 CHF	1	0,90 CHF
Fourchette « M-Classic »	2,40 CHF	1	2,40 CHF
Couteaux « M-Classic »	2,40 CHF	1	2,40 CHF
Gobelets 2dl blanc de chez Coop	2,25 CHF	1	2,25 CHF
Papier à carte postale « Sigel » de chez Papéchal SA	19,15 CHF	1	19,15 CHF
Fixation pour revêtement de sol extra-forte de chez Migros do It Garden	10,90 CHF	1	10,90 CHF
<b>Total :</b>			<b>126,75 CHF</b>

### 12.1.8 Moyens de promotion

On emploiera pour la promotion de cette action les moyens publicitaires qu'utilise d'ordinaire la bibliothèque, à savoir la distribution de flyers et l'affichage. On choisira comme lieux d'affichage bien entendu l'établissement primaire et secondaire de Blonay - St-Légier, mais aussi des endroits très fréquentés comme la Coop, la Migros. Pour accroître la visibilité de l'action, la bibliothèque pourrait, pendant la durée de celle-ci, changer le bandeau de son site. Le nouveau motif devra être en rapport avec la thématique de l'action.

### 12.1.9 Moyens d'évaluation de l'action

Tableau 4 : Critères d'évaluation de l'action

Objectif	Critères d'évaluation
Inciter les usagers à rester en bibliothèque	Augmentation de la durée moyenne d'une visite Fréquentation de la terrasse
Mettre en valeur la collection	Nombre d'emprunts d'ouvrages appartenant aux sélections

### 12.1.10 Suites à donner à l'action

Dans la mesure où la bibliothèque aura investi dans l'aménagement de sa terrasse, il serait logique de reconduire l'action toutes les années. De surcroît, proposer une action récurrente permettrait de créer des habitudes chez les usagers. L'action serait peu à peu intégrée aux événements qui rythment la vie villageoise, resserrant de la sorte le lien entre la bibliothèque et la communauté.

## **12.2 Action « En attendant Noël »**

### **12.2.1 Objectifs**

- Inciter les usagers à rester en bibliothèque
- Encourager la pratique de nouvelles activités en bibliothèque
- Créer du lien social entre les usagers

### **12.2.2 Description de l'action**

L'action consistera en un atelier de broderie comportant deux séances de cours de deux heures chacune. Dans un premier temps, les participants apprendront les points de base et seront invités à broder le motif de leur choix sur un morceau de tissu. Le morceau de tissu pourra ensuite être utilisé à la manière d'un patch pour personnaliser un vêtement. Dans un second temps, l'animateur proposera aux participants de réaliser un œuvre plus ambitieuse, en brodant directement sur un vêtement ou un sac. Il sera possible d'achever le patch à l'issue des quatre heures de cours. Ainsi, même les moins motivés ou les moins doués pourront repartir avec un objet fini. On évitera de la sorte que certains participants ne terminent le cours avec un sentiment d'échec. En revanche, pour achever le deuxième projet, les participants devront travailler de façon autonome.

La phase de travail en autonomie est d'une grande importance. Notre action vise à changer le regard des usagers sur leur bibliothèque. Nous voulons que ces derniers se sentent autorisés à venir en bibliothèque pour y pratiquer une activité qui ne soit pas forcément en lien avec la lecture ou l'étude. Pour que notre action puisse jouer ce rôle incitatif, il faudra qu'elle se déroule dans un contexte ordinaire. Les usagers ne devront pas avoir l'impression que ce genre d'activités n'est toléré que dans le cadre strict d'un cours. Il faudra aussi que cette action s'inscrive dans la durée, une condition qu'il serait impossible de remplir, s'il fallait assurer en permanence un encadrement pour les participants.

En laissant les participants avancer à leur projet de manière autonome, on court le risque que ces derniers restent chez eux. Plusieurs mesures pourraient inciter les participants à venir travailler en bibliothèque. On peut imaginer que la bibliothèque mette à disposition sur place le matériel nécessaire à l'activité (tambours, aiguilles et fils pour la broderie...). Ce matériel n'est pas très coûteux, mais il peut être difficile à trouver pour un néophyte. Dans le même ordre d'idée, les participants pourraient trouver dans les quelques ouvrages sur la broderie que possède la bibliothèque à la

fois un soutien technique et une source d'inspiration. Certes, il existe sur le sujet des documents sur internet, mais ils n'ont pas tous, loin s'en faut, la qualité des ouvrages papier.

La bibliothèque pourrait également se prévaloir des distractions qu'elle offre aux enfants. Les statistiques (OFS, 2015) montrent qu'une part importante de notre public cible a des enfants encore jeunes. Les séances de broderie en bibliothèque gagneraient beaucoup en attrait, si elles étaient dans le même temps l'occasion d'un moment récréatif pour les enfants. Dans l'idéal, la bibliothèque organiserait une animation pour les enfants durant les séances de travail en autonomie. Compte tenu de la place disponible dans l'espace jeunesse, il faudrait bien sûr que cette animation ait lieu dans la salle dédiée aux animations scolaires. Même sans animation, la collection jeunesse offrira déjà un moyen d'occuper les enfants. Pour que les plus jeunes, encore peu à l'aise avec la lecture, puissent se divertir un moment seuls, il serait utile que la bibliothèque fasse l'acquisition de livres jouets, voire de matériel pour dessiner.

Enfin, les participants pourraient vouloir terminer leur ouvrage en bibliothèque tout simplement pour le plaisir et la motivation que procure le travail en groupe. C'est là un des objectifs de notre action : inciter les usagers à venir en bibliothèque pour se rencontrer, discuter, se divertir ensemble. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous comptons beaucoup sur l'effet d'exemplarité de l'action. La présence d'un petit groupe travaillant et discutant dans le coin café contribuera à donner de la bibliothèque une image vivante et conviviale. Elle permettra aussi aux usagers d'intégrer plus facilement et plus rapidement les nouveaux usages qu'implique le concept de troisième lieu, notamment la possibilité de parler à haute voix.

Le plaisir que l'on éprouve à travailler au sein d'un groupe dépend bien sûr de la bonne entente entre ses membres. On ne peut présumer des sentiments et des affinités des participants. Néanmoins, le fait que notre public cible soit dans la même étape de vie, celle où l'on se consacre beaucoup à la famille et à l'éducation des enfants, constituera un facteur favorable. Les bonnes relations entre les participants dépendront aussi de la structure et du contenu des cours. Il ne faudra pas que ceux-ci soient trop techniques, ni trop denses. Les participants devront avoir le loisir de discuter. D'une manière générale, il faudra que l'enseignement ait lieu dans une ambiance détendue et récréative. Dans cette optique, nous proposons que la bibliothèque offre le café et les croissants aux participants.

Il ne sera pas suffisant que les participants aient envie de travailler ensemble, il faudra encore qu'ils en trouvent l'occasion. Il est peu probable que le groupe une fois les cours terminés décide spontanément de se réunir à nouveau. Il faudra que la bibliothèque initie ces rencontres et qu'elle leur donne un cadre. Nous pensons proposer des petits-déjeuners broderie. Pendant ces petits-déjeuners, les participants ne seront pas encadrés. Le rôle de la bibliothèque se bornera à leur fournir du café, du thé, du jus d'orange et des viennoiseries. Nous prévoyons deux séances petits-déjeuners. Cela nous semble suffisant pour permettre à la plupart des participants de terminer leur projet.

Lors du dernier petit-déjeuner, la bibliothèque demandera aux participants l'autorisation de faire des photos de leurs réalisations, en vue de les publier sur le site de la bibliothèque. Il y aura ainsi une trace de l'action.

### **12.2.3 Public cible**

Le public visé par cette action sont les femmes entre 30 et 50 ans. C'est un atelier d'initiation, il s'adresse donc aux novices en broderie.

#### **12.2.3.1 Point de contact entre le contenu et le public cible**

Nous avons choisi d'organiser une action autour de la broderie, car cette activité est associée dans l'esprit des gens à une forme de sociabilité féminine traditionnelle, les veillées durant lesquelles les femmes du village se réunissaient pour broder et discuter des dernières nouvelles. Notre public cible n'a pas connu Mai 68. Cette génération n'a pas les mêmes a priori que la précédente sur les traditions. On constate même une certaine nostalgie des modes de vie traditionnels. D'une manière générale, les façons de faire du passé sont perçues comme plus authentiques, plus saines et plus éthiques. Le corolaire de cette vision est que cette génération est plus critique envers les modes de production industriels. Le faire soi-même est valorisé et valorisant. Il n'y a pas un magazine qui ne propose sa rubrique bricolage. Le fait de broder pour personnaliser un vêtement répond également au besoin de singularisation et d'affirmation de soi. Ce besoin n'est pas propre à notre public cible, mais il traverse toute la société. Enfin, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la trentaine et la quarantaine sont des périodes de la vie où la famille prend une place considérable. Les femmes en Suisse font leur premier enfant à l'aube de la trentaine (OFS 2014). Le second arrive généralement entre trente-un et trente-huit ans (OFS 2015). C'est pourquoi nous souhaitons associer notre action à Noël, la fête familiale par excellence. Ce lien ne se

résume pas à une simple proximité temporelle, puisque le but affiché de notre action sera de permettre aux participants de réaliser un cadeau original.

### **12.2.4 Nombre maximal de participants**

Le nombre maximal de participants dépend à la fois de la structure des cours et des capacités d'accueil de la bibliothèque. Pour que les cours puissent être donnés dans des conditions normales, il ne faudrait pas que le nombre de participants excède douze. D'autre part, nous souhaitons que ces cours aient lieu dans la partie publique de la bibliothèque. Le coin café de la bibliothèque disposera d'un table extensible pouvant accueillir jusqu'à huit personnes. Le nombre maximal de participants à l'action sera donc de sept.

### **12.2.5 Lieu de l'action**

Etant donné que notre action vise à modifier la perception qu'ont les usagers de la bibliothèque, elle devra avoir une certaine visibilité. Pour cette raison, les petits-déjeuners broderie et les cours auront lieu dans l'espace café de la bibliothèque.

#### **12.2.5.1 Moment de l'action**

Tableau 5 : Proposition de calendrier

Date	Événement
12 septembre 2016	Début de la promotion et des inscriptions
5 novembre 2016	Date limite pour une annulation sans frais de l'action
12 novembre 2016	Clôture des inscriptions aux cours
19 novembre 2016	1 <sup>er</sup> séance de cours
26 novembre 2016	2 <sup>ème</sup> séance de cours
1 <sup>er</sup> décembre 2016	Clôture des inscriptions au 1 <sup>er</sup> petit-déjeuner
3 décembre 2016	1 <sup>er</sup> petit déjeuner broderie
8 décembre 2016	Clôture des inscriptions au 2 <sup>ème</sup> petit-déjeuner
10 décembre 2016	2 <sup>ème</sup> petit-déjeuner broderie

L'action qui se déroulera sur quatre semaines devra avoir lieu durant la période de Noël. L'idée sous-tendant cette action est d'offrir aux participants l'opportunité de créer un cadeau original et personnalisé pour Noël. En inscrivant l'action dans le cadre des

préparatifs de Noël, nous voulons donner aux participants un objectif commun et une limite temporelle claire. Cela nous semble être des conditions nécessaires à la motivation et la cohésion du groupe. Il y a cependant un risque à placer une action longue et exigeante dans une période aussi chargée. Les dernières semaines de l'année sont souvent stressantes. Il n'est pas sûr que notre public trouve le temps de broder au milieu de ses préparatifs de Noël. Pour cette raison, il serait préférable que l'action se termine avant mi-décembre. Nous sommes conscients qu'en choisissant ces dates, nous nous mettrons en concurrence avec d'autres manifestations. De nombreuses institutions et associations profitent en effet de l'accalmie du début du mois décembre pour organiser leur festivité de Noël. Citons par exemple le marché de Noël de Blonay qui a lieu le premier ou second samedi du mois. Nous ne pouvons pas cependant nous permettre d'avancer encore la date de l'action, le public ne verrait le rapport avec Noël.

En ce qui concerne le choix du jour, nous avons opté pour le samedi autant pour les cours, que pour les petits-déjeuners, afin de ne pas exclure la part de notre public qui exerce une activité professionnelle.

Nous faisons débiter les inscriptions deux mois avant les cours. Comme l'action durera plusieurs semaines, il nous semble nécessaire de laisser aux participants le temps suffisant pour s'organiser. De plus, nous voulons que les inscriptions et la promotion soient simultanées. Il nous paraît en effet illogique de faire la promotion de l'action, sans qu'il soit possible de s'y inscrire. Quant à la date de clôture des inscriptions, elle devra avoir lieu au plus tard une semaine avant le début de l'action, et ce pour permettre à l'animateur de préparer son cours.

Pour des raisons logistiques évidentes, la participation aux petits-déjeuners se fera aussi sur inscription. Tous les participants aux cours n'auront pas forcément l'envie ou le temps de venir aux petits-déjeuners. C'est pourquoi chaque séance fera l'objet d'une inscription séparée.

## **12.2.6 Partenaires potentiels**

### **12.2.6.1 Rôle du partenaire**

Le rôle du partenaire dans cette action est essentiel. C'est lui qui assurera la partie enseignement de l'action. De l'ambiance et de la qualité des cours dépendront le succès ou l'échec de l'action. Si le public a une mauvaise expérience d'entrée de jeu, il y a fort à parier qu'il n'aille pas jusqu'au bout de l'action. C'est pourquoi, il nous faudra

un partenaire qui ait à la fois des compétences techniques, pédagogiques et relationnelles.

En ce qui concerne les compétences techniques, notre partenaire devra maîtriser les points de broderie de base, points de croix, points de marguerite, points de poste. Il devra être en mesure de répondre aux questions des participants. Dans la deuxième partie, il est prévu que les participants se lancent dans un projet personnel. Il faudra donc que notre partenaire sache comment gérer un projet de broderie et qu'il puisse en évaluer la durée. On attend également de lui qu'il conseille les participants sur le choix du matériel et des techniques.

Comme nous l'avons dit, les cours seront destinés à un public ne sachant pas broder. Notre partenaire devra avoir une certaine expérience de l'enseignement à ce type de public, afin qu'il puisse dans la préparation de ses cours anticiper les difficultés rencontrées par les participants. En effet, si l'on tient compte des moments de discussions et de plaisanteries nécessaires à la cohésion du groupe, le temps réel d'enseignement sera relativement court. Il faudra donc que la planification aille à l'essentiel. Les cours devront être les plus interactifs que possible. Les séquences purement théoriques ne devront pas être trop longues. Concernant la deuxième partie, on attend du partenaire qu'il soit capable d'estimer la faisabilité des projets en fonction du niveau technique des participants. Si le projet s'avère trop complexe, il devra être en mesure de proposer une variante plus en adéquation avec les capacités du participant.

Notre partenaire devra avoir les compétences pour animer un groupe. L'atmosphère des cours dépendra en grande partie de son attitude. Notre partenaire devra s'efforcer d'instaurer une ambiance joyeuse et informelle. Pour détendre l'atmosphère, il invitera au début du cours chaque participant à se présenter et à parler de ses expériences en couture, ainsi que de ses motivations à participer à l'action. Par la suite, il favorisera les échanges au sein du groupe en participant aux conversations. Il reviendra également à notre partenaire de motiver les participants à entreprendre un projet personnel, de leur expliquer les satisfactions qu'ils peuvent en tirer, enfin de les rassurer sur leur capacités à mener à bien un tel ouvrage. Tout cela suppose une certaine aisance en public, un sens des relations humaines et une capacité à stimuler.

Les compétences ne sont pas tout, il faudra encore que le partenaire soit disposé à accepter les impératifs de l'action. Il devra être notamment en mesure de donner des cours le samedi matin. Il devra être disponible les deux dernières semaines du mois de novembre. Il devra être capable de dispenser ses cours dans un lieu public, donc par

définition bruyant. Il faudra qu'il apporte avec lui le matériel nécessaire, ou du moins qu'il en fournisse la liste à la bibliothèque une semaine à l'avance. Il devra aussi amener un large choix de grilles de motifs, ainsi que des photos de réalisations, afin que les participants puissent avoir une idée de ce qu'il est possible de faire.

#### **12.2.6.2 Proposition de partenaire**

Mme Martina Berts<sup>38</sup> est titulaire d'un diplôme professionnel de brodeuse d'art de la Royal School of Needlework. Elle propose des cours à domicile de broderie, de dentelle, de filage et de tissage pour amateurs et professionnels. Elle organise notamment des ateliers de groupe où chaque participant peut venir avec son propre projet. Pour des raisons de sécurité, elle ne souhaite pas que les participants viennent aux cours accompagnés d'enfants en bas âge. Le tarif pour une heure de cours est de 140 CHF. Le temps de déplacement est facturé au même tarif. Mme Berts serait disponible pour donner des cours à la bibliothèque de Blonay - St-Légier dès 2016.

---

<sup>38</sup> Voir son site : <http://www.marinaberts.ch/index.php/fr/animations.html> (consulté le 30 août 2015)

## 12.2.7 Ressources nécessaires au projet

### 12.2.7.1 Ressources humaines

Les cours de broderie seront dispensés par une personne extérieure à la bibliothèque. On aura besoin du concours d'un membre du personnel pour acheter la nourriture, accueillir les participants, servir les croissants, et débarrasser le coin café, une fois la séance terminée.

### 12.2.7.2 Ressources logistiques

Pour pouvoir poser son ouvrage, son café et son croissant, il faudra que chaque participant dispose d'un espace d'au moins 0,6 m sur 0,5 m. Nous aurons donc besoin d'une table faisant au minimum 2,4 m sur 1 m. Il faudra que ladite table soit placée dans un endroit très lumineux. Une machine à café produisant de l'eau chaude sera également nécessaire. Celle-ci est déjà prévue dans le projet de réaménagement raison pour laquelle elle ne figure pas au budget de l'action.

Concernant la nourriture, nous prévoyons pour chaque séance de cours deux croissants par personne. Pour les petits-déjeuners broderie, nous avons ajouté un pain au chocolat supplémentaire par personne, ainsi que 2 dl de jus d'orange. La liste du matériel nécessaire à la broderie sera à définir avec le partenaire.

En ce qui concerne les inscriptions, la bibliothèque aura besoin de trois formulaires différents, un pour les cours et deux pour les petits-déjeuners. Il est possible que les participants viennent aux petits-déjeuners avec des enfants. Il faudra donc que le formulaire d'inscription aux petits-déjeuners permette d'indiquer cette information.

En prévision des petits déjeuners broderie, il serait bon que la bibliothèque enrichisse son bouquet de liens Art de vie avec quelques sites sur la broderie.

Tableau 6 : Sites pour compléter les ressources de la bibliothèque dans le domaine de la broderie

Descriptif	Lien
On trouvera sur ce site des modèles de motifs, ainsi que des fiches techniques pour débutant expliquant les différents points de broderie	<a href="http://legrenierdebibiane.com/Broderie/accueil.html">http://legrenierdebibiane.com/Broderie/accueil.html</a> (consulté le 30 août 2015)
Ce site explique en détail comment effectuer les	<a href="http://www.magicmaman.com/,techniques-">http://www.magicmaman.com/,techniques-</a>

principaux points de broderie	<a href="http://broderie.2006644.htm">broderie.2006644.htm</a> (consulté le 30 août 2015)
ABC broderie est un site qui propose un choix de motifs gratuits avec leur grille	<a href="http://www.abcbroderie.com/">http://www.abcbroderie.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Le petit monde de Vavi offre de nombreuses grilles de broderie gratuites	<a href="http://vavipetitmonde.free.fr/grillegratuite.html">http://vavipetitmonde.free.fr/grillegratuite.html</a> (consulté le 30 août 2015)

### 12.2.7.3 Ressources financières

La nourriture et les boissons pour les cours sont calculés pour huit personnes durant les cours soit le nombre maximal de participant plus l'animateur. Pour les petits-déjeuners broderie, nous prévoyons pour sept personnes.

Tableau 7 : Budget de l'action

Descriptif	Prix unitaire	Quantité	Total
Cours de broderie avec Mme Berts	140 CHF	6 (4 heures de cours + 2 heures de déplacement)	840 CHF
Croissants	2 CHF	60 CHF	120 CHF
Pains au chocolat	2,20 CHF	14	30,80 CHF
Capsules de café « Café Royal » de chez Migros	3,80 CHF	5	19 CHF
Boite de thé en sachet « Tetley » de chez Migros	2,95 CHF	1	2,95 CHF
Jus d'orange « M-Budget »	2,20 CHF	4	8,80 CHF
<b>Total :</b>			<b>1021,55 CHF</b>

Si la bibliothèque décide d'offrir le nécessaire à broder aux participants, il faudra compter environ 140 CHF de plus.

## 12.2.8 Moyens de promotion de l'action

Les moyens de promotion envisagés pour cette action sont ceux qu'utilisent ordinairement la bibliothèque, soit le site internet, des affiches et des flyers. En ce qui concerne les lieux d'affichage ou de distribution desdits flyers et desdites affiches, il nous paraît nécessaire d'en élargir la liste. La bibliothèque déploie sa publicité habituellement dans l'école voisine et dans les cafés de Blonay. Nous ne sommes pas convaincus de l'opportunité de placer des affiches dans les cafés. Il faudra selon nous cibler les lieux spécifiquement fréquentés par notre public cible. Si nous choisissons les places d'affichage sur le seul critère de leur importante fréquentation, nous prenons le risque d'attirer un public plus hétérogène, ce qui pourrait nuire à la cohésion du groupe. C'est pour cette raison que nous préférons ne pas inclure dans notre liste la Migros et la Coop, en dépit du fait que cela assurerait une bonne visibilité à notre action. On pourrait bien sûr penser que l'essentiel est d'avoir une bonne participation, quand bien même le public serait différent de celui escompté. C'est un équilibre à trouver entre ciblage et visibilité. Quoi qu'il en soit, la bibliothèque aura tout à gagner à placer ses flyers dans les lieux que fréquentent habituellement les mères de famille de Blonay et de St-légier-La Chiésaz, comme les écoles, les salles d'attentes des pédiatres, les structures d'accueil préscolaire et les centres d'accueil parascolaire.

Tableau 8 : Lieux de distribution des flyers et/ ou de placardage des affiches

Nom	Adresse
Le cabinet du Dr Ester Thurneysen	chemin du Lacuez 8a, 1807 Blonay
La garderie la Villa	Route de Saint-Légier 21, 1807 Blonay
La crèche le Pain d'épices	Chemin de l'Eglise 3, 1806 St-Légier-La Chiésaz
L'atelier créatif la Boîte à Malice	Route du Village 30, 1807 Blonay
La garderie les Lutins	Route des Deux-Villages 49. 1806 St-Légier-La Chiésaz
Le jardin d'enfants Tout en couleur	Route des Deux-Villages 58 1806 St-Légier-La Chiésaz
Le jardin d'enfants la P'tite Ecole.	Route de Saint-Légier 10, 1807 Blonay
Le centre d'accueil parascolaire de la Maison Picson	route de Prélaz 6, 1807 Blonay
L'UAPE du Grand-Pré	Route de St Légier, 1807 Blonay
L'UAPE la Fourchette Rouge	Route des Deux Villages 70, 1806 St Légier-La Chiésaz

Le collège du Clos-Béguin	Route des Areneys 10, 1806 St-Légier-La Chiésaz
Le collège de Bahyse	Ch. de Bahyse 14, 1807 Blonay

## 12.2.9 Moyens d'évaluation de l'action

Tableau 9 : Critères d'évaluation de l'action

Objectif	Critères d'évaluation
Inciter les usagers à rester en bibliothèque	Augmentation du temps moyen d'une visite
Encourager la pratique de nouvelles activités en bibliothèque	Fréquentation de l'action « En attendant Noël », mais également d'autres actions proposant des activités différentes de la lecture Nombre de visites de la nouvelle rubrique « idées brico déco gastro » sur le site de la bibliothèque Nombre d'usagers restant en bibliothèque pour y pratiquer une activité différente de la lecture ou de l'étude (jeux vidéo, jeux de société, bricolage, broderie, conversation...)
Créer du lien social entre les usagers	Fréquentation des petits-déjeuners broderie Fréquentation du coin café Fréquence des activités impliquant un groupe d'usagers

### 12.2.10 Suites à donner à l'action

Si l'on souhaite convaincre les usagers que la lecture n'est pas la seule activité que l'on peut pratiquer en bibliothèque, il faudra montrer que notre action s'inscrit dans une politique durable de diversification de l'offre. Pour ce faire, la bibliothèque pourrait organiser chaque année à la même période une action similaire. L'activité proposée ne serait plus alors la broderie, mais le tricot, le crochetage, le patchwork, ou le bricolage. Une action récurrente banaliserait ce type d'activités, et rendrait par conséquent leur présence en bibliothèque plus légitime.

La diversification de l'offre devra être aussi perceptible sur le site internet. La bibliothèque pourrait y publier de façon régulière des idées de création, des conseils, des tutoriaux en rapport avec la décoration d'intérieur, le bricolage, les arts textiles, ou la cuisine. Certes, le site offre déjà un bouquet de liens pour chaque centre d'intérêt, dont Art de vie. Malheureusement, ceux-ci sont peu visibles. Ce que nous proposons, c'est que la bibliothèque crée une rubrique « idées brico déco gastro » accessible directement depuis la page d'accueil. Dans cette rubrique, on proposerait des liens

pointant non pas vers la page d'accueil de sites, mais directement sur des idées de création. Evidemment, ces liens seraient accompagnés d'un descriptif pour que l'utilisateur puisse savoir de quoi il retourne. Pour ce qui est des recettes de cuisine, la bibliothèque aurait la possibilité de les publier dans leur intégralité pour peu qu'elle ne reprenne pas les photos et le texte de l'article (InterroGE, 2015). L'idée sous-tendant ce projet de rubrique est de transposer à d'autres domaines le principe des coups de cœur des bibliothécaires. D'aucuns diraient que les bibliothécaires ne sont pas experts en ces domaines. On pourrait leur rétorquer que les conseils de lecture prodigués aux usagers se fondent avant tout sur les goûts personnels des bibliothécaires.

Tableau 10: Ressources susceptibles d'alimenter la rubrique « Idées brico, déco, gastro

Descriptif	Lien
Le meilleur du DIY est un blog qui compile des idées création et des tutoriaux dans le domaine des arts textiles, de la décoration, de la cuisine	<a href="http://www.lemilleurdudiy.com/">http://www.lemilleurdudiy.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Time to DIY est un blog qui propose des idées et des tutoriaux pour créer ou personnaliser des objets et des vêtements	<a href="http://www.timetodiy.net/">http://www.timetodiy.net/</a> (consulté le 30 août 2015)
Planète Tutos est un blog qui compile des tutoriaux pour réaliser des bricolages et faire de la couture	<a href="http://idees-recup-recyclage.over-blog.com/">http://idees-recup-recyclage.over-blog.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Tutolibre est un blog qui compile les tutoriaux. Un bon nombre d'entre eux sont en anglais	<a href="http://tutolibre.over-blog.com/">http://tutolibre.over-blog.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Milh est une mercerie en ligne qui propose des tutoriaux dans le domaine des arts textiles	<a href="http://milh-diy.com/do-it-yourself/">http://milh-diy.com/do-it-yourself/</a> (consulté le 30 août 2015)
I love DIY est un blog commercial où l'on trouve des recettes, ainsi que des idées et des tutoriaux sur la décoration, la personnalisation de vêtements	<a href="http://ilovedoityourself.com">http://ilovedoityourself.com</a> (consulté le 30 août 2015)
Pluie de confettis est un blog commercial sur le thème de la fête. Il propose dans sa rubrique DIY quelques tutoriaux.	<a href="http://blog.pluiedeconfettis.com">http://blog.pluiedeconfettis.com</a> (consulté le 30 août 2015)
Préparer sa fête est un blog qui fournit des idées et des conseils pour réussir	<a href="http://www.organiser-fete.eu/">http://www.organiser-fete.eu/</a> (consulté le 30 août 2015)

ses fêtes	
Aux petites mains est un site qui propose des bricolages pour les enfants sur différentes thématiques dont les principales fêtes de l'année.	<a href="http://www.auxpetitesmains.net">http://www.auxpetitesmains.net</a> (consulté le 30 août 2015)
Cuisine-libre propose des choix de recettes. Le contenu de ce blog est sous licence libre.	<a href="http://www.cuisine-libre.fr/recettes/">http://www.cuisine-libre.fr/recettes/</a> (consulté le 30 août 2015)

## **12.3 Proposition d'action « Retour vers la 2D »**

### **12.3.1 Objectifs du projet**

- Faire découvrir aux usagers la richesse de la production de jeux indépendante
- Proposer aux usagers une expérience différente du jeu vidéo

### **12.3.2 Description de l'action**

L'action consistera à organiser un atelier de deux heures environ durant lequel les participants pourront s'initier à la création de jeux vidéo. On utilisera durant cet atelier le logiciel Game maker: studio. Ce logiciel édité par Yoyo Games permet de créer des jeux vidéo sans qu'il soit nécessaire d'avoir des compétences en programmation ou en infographie. Tout se fait grâce au système de glisser-déposer. Outre sa relative simplicité, Game maker a pour lui d'être parmi les très rares logiciels de création de jeux fonctionnant sur Mac. Il existe trois versions du logiciel. La version de base est gratuite. Nous utiliserons celle-ci, car elle est suffisante pour les besoins de l'atelier.

Bien que le logiciel ne nécessite pas de compétences techniques particulières, il faut un certain temps pour le prendre en main. C'est pourquoi, nous prévoyons de créer un jeu simple, une variation sur le jeu « Flappy Bird ». C'est un jeu qui peut sembler minimaliste, mais ce qui importe dans notre action n'est pas tant le produit final, que la démarche de création. Il s'agit de montrer aux participants que la création de jeux vidéo est un loisir à leur portée. Nous souhaitons dans le même temps les amener à changer de regard sur les jeux vidéo, à considérer la mécanique de jeu avant l'aspect esthétique. Nous espérons ainsi les inciter à s'ouvrir à la richesse de l'édition de jeux indépendante.

Notre atelier comprendra quatre parties. Dans la première partie qui durera une quinzaine de minutes, les participants seront invités à essayer « Flappy Bird ». Dans la seconde partie, l'animateur et les participants énuméreront ensemble les différents éléments du jeu et leurs propriétés respectives, c'est-à-dire la manière dont ils interagissent avec le jeu.

L'animateur notera chacun des éléments et leurs propriétés sur un grand bloc de papier. Cette partie ne devrait pas durer plus de cinq à six minutes. La troisième partie de l'atelier consistera à construire le jeu avec Game maker. Pour commencer, l'animateur présentera le logiciel. Il s'agira surtout d'expliquer le contenu de la barre des outils située en haut de l'écran et de la bibliothèque placée sur la gauche. Cela ne servirait à rien à ce stade de s'appesantir sur chacune des fonctions. Ce serait trop long et les participants risqueraient de ne rien retenir. Cette présentation faite,

l'animateur pourra débiter la création du jeu. Afin que les participants puissent suivre les différentes étapes de la construction, l'ordinateur de l'animateur sera projeté sur grand écran. Bien sûr, l'animateur devra expliquer dans le même temps ce qu'il entreprend, en veillant à se référer fréquemment à ce qui aura été noté sur le bloc de papier. Cette phase de construction devrait normalement durer une quarantaine de minutes.

Durant la dernière partie de notre action, les participants pourront s'amuser avec Game maker. Une fois que les mécaniques de jeu sont définies, il est en effet très facile de personnaliser un jeu. L'animateur pourra montrer aux participants quelques modifications possibles, comme changer les sprites, changer les décors, changer les sons, inverser la gravité, ajouter des obstacles mouvants, créer une explosion lorsque l'oiseau touche un obstacle,... La quatrième partie de l'action répond à un double objectif. Il s'agit d'abord de laisser s'exprimer la créativité des participants. Après un tutoriel de quarante minutes, ceux-ci ressentiront sans doute l'envie de voler de leurs propres ailes. Le principal charme des logiciels de création de jeux est l'impression à la fois de maîtrise et de liberté qu'ils donnent. Si on se bornait à recréer à l'identique un jeu disponible dans le commerce, les participants se poseraient fatalement la question de l'utilité de la démarche.

La création de versions personnalisées du jeu est aussi un impératif si l'on veut garder une trace de l'action sur le site de la bibliothèque. Il est licite de publier les jeux créés avec Game maker, pour autant que les graphismes et les sons utilisés soient libres de droit (Gamemaker.info, 2005). L'animateur devra rendre les participants attentifs à ce fait. Il faudra aussi qu'il indique quelques sites où l'on peut trouver des ressources libres de droit ou sous licence Creative Commons. Si, pour des raisons de sécurité, l'animateur ne souhaite pas laisser les participants télécharger sur les ordinateurs de la bibliothèque, il veillera à laisser sur chaque ordinateur un choix suffisant de ressources, c'est-à-dire des sprites, des images d'arrière-plan, et de sons pouvant convenir à ce type de jeu.

Une petite verrée conclura l'action. Cette verrée sera l'occasion pour l'animateur et les participants de faire le bilan de la soirée. L'animateur fournira quelques adresses utiles à ceux qui seraient intéressés à poursuivre l'expérience chez eux. Il ne faudra pas oublier de demander aux participants l'autorisation écrite de publier leur jeu sur le site de la bibliothèque. La publication des jeux est nécessaire à bien des égards. Tout d'abord, elle permettra aux participants de rejouer à leur jeu et découvrir ceux des autres. De même, cela permettra aux autres usagers d'avoir un écho de l'action. Cela

donnera une image plus moderne de la bibliothèque, et éveillera l'intérêt du public pour ce type d'action. Enfin, en intégrant les réalisations des participants à ses ressources, la bibliothèque se rapprochera de ses usagers. Ceux-ci auront le sentiment de marquer la bibliothèque de leur empreinte. C'est un exemple d'application, certes très modeste, du concept de bibliothèque participative<sup>39</sup>.

### **12.3.3 Public-cible**

Nous visons pour cette action un public d'hommes entre trente et cinquante ans jouant ou ayant joué à des jeux vidéo. S'il est amateur de jeu vidéo, notre public cible n'a en revanche pas d'expérience dans le domaine de la création.

#### **12.3.3.1 Points de contact entre les contenus et le public-cible**

Aujourd'hui, la pratique des jeux vidéo n'est plus cantonnée à un public d'enfants ou d'adolescents. Une enquête de 2014 sur les pratiques de consommation des jeux vidéo des français (CNRS, 2014, p.5) révèle que plus de 43% des joueurs ont entre vingt-cinq et quarante-neuf ans. Les jeux vidéo existent depuis près de quarante ans. Notre public cible a vécu son enfance ou son adolescence avec une console de jeux et/ou un ordinateur à la maison. Pour rappeler à notre public cette période de sa vie, nous avons opté pour un jeu en deux dimensions à l'apparence retro. Les décors de « Flappy Bird » ne sont en effet pas sans rappeler ceux de Mario Bros. Nous aurions pu choisir de construire un jeu de l'époque, mais cela aurait nécessité un atelier beaucoup plus long. Nous avons choisi d'aborder le jeu vidéo sous l'angle de la création, parce que nous désirons offrir davantage qu'une simple expérience de jeu. Notre public cible est un public d'adultes. Aussi nostalgique qu'il soit, il ne se satisferait pas de simplement jouer. On peut du reste trouver sur internet la plupart des jeux des années 80-90. Notre public a besoin d'une stimulation intellectuelle. Un atelier de création de jeux lui offre à la fois l'occasion d'acquérir des compétences et d'exprimer sa créativité. Un tel atelier permet en outre de concrétiser une envie que bien des joueurs ont eue, celle de modifier leur univers de jeu.

### **12.3.4 Nombre maximal de participants**

Si on se restreint aux seuls ordinateurs que possède la bibliothèque, l'atelier ne pourra accueillir que six participants. Cependant, Game maker étant un logiciel gratuit, il est envisageable que les participants viennent avec leur ordinateur portable. Auquel cas, il n'y a pas de limite au nombre de participants, sinon celles qu'exige un encadrement de qualité. Dans son ouvrage sur les jeux vidéo en bibliothèque, Anne-Gaëlle Gaudion

---

<sup>39</sup> Voir le mémoire d'étude de Xavier Gallaup (GALAUP, 2007)

recommande pour les ateliers de création de jeux vidéo un ratio d'un animateur pour cinq participants (Gaudion et al., 2014, p.123).

### **12.3.5 Lieu de l'action**

Pour cet atelier, nous aurons besoin d'un endroit équipé d'un écran blanc. Il faudra aussi que l'on ait l'espace pour y placer deux tables l'une derrière l'autre. Nous souhaitons, en effet, mettre les ordinateurs en vis-à-vis, trois d'un côté de la table et trois de l'autre. Une disposition en ligne ne serait pas très conviviale. Si l'action a lieu durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, il faudra un endroit où l'on puisse faire du bruit sans trop déranger les autres usagers. Pour ces raisons, nous proposons d'organiser l'atelier dans la salle réservée aux animations scolaires. Cela impliquera bien sûr de déplacer les ordinateurs avant et après l'action.

#### **12.3.5.1 Moment de l'action**

Nous souhaitons pour cet atelier que les participants soient détendus. Nous avons choisi d'organiser cette action le soir, après le souper, un moment où les amateurs de jeux vidéo s'adonnent d'ordinaire à leur loisir. Pour la même raison, nous pensons qu'il est préférable de placer l'atelier en fin de semaine. A l'approche du week-end, les gens sont généralement plus détendus. Nous proposons donc d'organiser l'action un jeudi. Si l'action a lieu durant le week-end, nous risquons d'avoir une fréquentation bien moindre. Il est en effet probable que, durant leur congé hebdomadaire, les gens aient d'autres choses à faire que de s'enfermer à la bibliothèque devant un écran. En ce qui concerne la période de l'année, nous n'avons pas de recommandations particulières, si ce n'est d'éviter les périodes de fête où l'offre d'activités est généralement plus importante.

### **12.3.6 Partenaires potentiels**

Nous n'avons pas trouvé en Suisse romande de partenaire qui, à l'instar de Project Pixel<sup>40</sup> en France, organise des ateliers d'initiation à la création de jeux vidéo. Il existe bien une association des développeurs de jeux vidéo de Suisse romande<sup>41</sup>. Mais, celle-ci s'adresse principalement aux professionnels. Pour le type d'atelier que nous souhaitons créer, les compétences pédagogiques priment sur les compétences

---

<sup>40</sup> Les activités de ce groupe sont détaillées sur son site disponible à l'adresse suivante : <http://projectpixelpress.com/> [Consulté le 31.08.2015].

<sup>41</sup> Le site de cette association est disponible à l'adresse suivante : <http://game-dev.webupdate.ch/> [Consulté le 31.08.2015].

techniques. C'est pourquoi nous avons préféré que l'action soit animée par un bibliothécaire.

### **12.3.7 Ressources nécessaires au projet**

#### **12.3.7.1 Ressources humaines**

Si on limite le nombre de participants à six, il n'y aura besoin que d'un seul animateur. Ce dernier pourra fort bien être un membre du personnel de la bibliothèque. Quelques heures de pratique sur Game Maker sont suffisantes pour acquérir les bases nécessaires à cet atelier.

#### **12.3.7.2 Ressources logistiques**

##### *12.3.7.2.1 Equipements et matériel nécessaires*

Pour mener cette action, on aura besoin de sept ordinateurs Mac. Le téléchargement de Game Maker nécessite d'avoir un Mac OS X 10.6 Snow Leopard avec 1 GB de RAM. Pour le cas où les participants seraient autorisés à faire l'atelier avec leur propre ordinateur, nous signalons que Gamemaker fonctionne avec la plupart des systèmes d'exploitation, y compris ceux des Iphones (Yoyo Games, 2013).

Il faudra également deux grandes tables capables d'accueillir trois ordinateurs chacune, et une troisième pour l'ordinateur de l'animateur. L'installation des ordinateurs nécessitera sans doute l'emploi de rallonges et de prises multiples.

On aura en outre besoin d'un beamer, d'un écran blanc, d'un bloc de papier blanc pour conférence, de marqueurs, et de formulaires d'autorisation pour la publication des jeux.

Pour la verrée qui doit conclure l'action, on prévoira deux bouteilles de vin blanc, six bières et deux bouteilles de sodas pour ceux qui n'aiment pas le vin. Il faudra également penser à prendre des verres à vin blanc et des verres normaux.

##### *12.3.7.2.2 Ressources numériques*

La version gratuite du logiciel Game Maker se trouve sur le site de l'éditeur, à l'adresse suivante : <https://www.yoyogames.com/legacy> (consulté le 30 août 2015)

Il faudra également le jeu « Flappy Bird ». Il existe des versions gratuites et jouables en ligne, notamment sur le site Agame.com, à la page suivante: <http://www.agame.com/game/flapping-bird> (consulté le 30 août 2015)

Les éléments graphiques et sonores nécessaires pour construire le jeu se trouvent sur le site « FlappyBird », à la page suivante : <http://flappybirdsite.weebly.com/mods.html> (consulté le 30 août 2015)

La phase de personnalisation du jeu nécessitera des ressources libres de droits. Trouver ce type de ressources est assez difficile. La liste ci-dessous indique les quelques sites qui en proposent. Pour les éléments graphiques, il est également possible de faire une recherche avancée sur Google image en excluant les sprites sous droit d'auteur.

Tableau 11 : Sites proposant des ressources libres de droits ou sous licence Creative Commons

Descriptif	Lien
Open Game Art propose de nombreuses ressources pour la création de jeux en 2D et en 3D. Le site offre une fonction recherche.	<a href="http://opengameart.org">http://opengameart.org</a> (consulté le 30 août 2015)
Open Game Art Bundle quelques sprites. Le choix de dessins est petit. Cependant, certains présentent un intérêt pour l'action que nous nous proposons de mener	<a href="http://open.commonly.cc/unlocked">http://open.commonly.cc/unlocked</a> (consulté le 30 août 2015)
Ce site propose un assez grand nombre de ressources 2D et 3D sous licence Creative Commons. Les dessins sont de qualité variable. Le site n'a malheureusement pas de moteur de recherche	<a href="http://www.derekyu.com/tigs/assembly/">http://www.derekyu.com/tigs/assembly/</a> (consulté le 30 août 2015)
Sound Bible est un site qui, comme son nom l'indique, propose un important choix de sons. Tous ne sont cependant pas libres de droits. Le site mentionne à côté de chaque son l'usage que l'on peut en faire. Le site propose une fonction de recherche.	<a href="http://soundbible.com/royalty-free-sounds-1.html">http://soundbible.com/royalty-free-sounds-1.html</a> (consulté le 30 août 2015)
Sound Fishing propose un grand choix de sons libres de droits. Toutefois, tous ne sont pas gratuits	<a href="http://www.sound-fishing.net/">http://www.sound-fishing.net/</a> (consulté le 30 août 2015)

Pour leur usage strictement personnel, les participants pourront utiliser d'autres ressources. Ils seront alors peut-être intéressés par les quelques liens ci-dessous.



Tableau 12 : Ressources à l'attention de ceux qui souhaitent continuer l'expérience chez eux

Descriptif	Lien
Sprite Database offre un très vaste choix de sprites issus de jeux commerciaux. Ceux-ci sont classés par type de machine, et par jeux. Le site dispose d'un moteur de recherche.	<a href="http://spritedatabase.net/game/45">http://spritedatabase.net/game/45</a> (consulté le 30 août 2015)
Universal Soundbank propose plusieurs milliers d'effets sonores et de musiques gratuites	<a href="http://www.universal-soundbank.com">www.universal-soundbank.com</a> (consulté le 30 août 2015)
Background HQ héberge une grande collection de décors d'arrière-plan provenant de jeux Nintendo, Sega, et Playstation.	<a href="http://www.bghq.com/">http://www.bghq.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Le site propose des tutoriaux pour apprendre à utiliser Game maker et aussi pour construire certains jeux	<a href="http://gamemakertutorials.com/">http://gamemakertutorials.com/</a> (consulté le 30 août 2015)

### 12.3.7.2.3 Ressources utiles à la préparation du cours

Pour être en mesure de proposer l'atelier, l'animateur devra s'être préalablement familiarisé avec le logiciel Game Maker. Il faudra également qu'il prépare un document résumant les différentes étapes de construction du jeu «Flappy Bird». Les ressources ci-dessous peuvent aider à l'élaboration de ce document.

Tableau 13 : Ressources utiles pour se familiariser avec Game Maker

Descriptif	Lien
Il s'agit d'une vidéo en anglais, d'environ vingt-cinq minutes, qui explique comment construire un Flappy Bird sur Game Maker. Le principal inconvénient, c'est que l'auteur a tendance à utiliser le code plutôt que le système de glisser-déposer. Ce peut être déroutant pour un novice.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=iG7X2JkWM-Y">https://www.youtube.com/watch?v=iG7X2JkWM-Y</a> (consulté le 30 août 2015)
Un tutoriel en anglais, comme le précédent. L'auteur n'utilise pas de codes. Il subsiste un inconvénient toutefois, l'image est un peu petite.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=4K5ZbD-Fq9s">https://www.youtube.com/watch?v=4K5ZbD-Fq9s</a> (consulté le 30 août 2015)
Le manuel officiel édité par YoYo Games qui explique en détail toutes les fonctions du logiciel	<a href="http://docs.yoyogames.com/">http://docs.yoyogames.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Cette page du manuel donne tous les codes que l'on peut utiliser dans Game Maker. Cela peut être utile dans la mesure où certaines fonctions présentent parfois des bugs. Il faut alors remplacer la fonction défaillante par du code.	<a href="http://docs.yoyogames.com/source/dadiprice/002_reference/">http://docs.yoyogames.com/source/dadiprice/002_reference/</a> (consulté le 30 août 2015)

En prévision de la phase d'analyse du jeu « Flappy Bird » avec les participants, l'animateur devra se munir d'une liste énumérant les différents éléments du jeu et leurs propriétés.

Tableau 14 : Les éléments du jeu « Flappy Bird » et leurs propriétés

Élément	Propriétés
L'oiseau	Il avance automatiquement de gauche à droite; il reste en vol stationnaire, tant que l'on n'a pas appuyé une première fois sur la barre d'espace; il s'élève et bat des ailes lorsqu'on appuie sur la barre d'espace; il retombe lorsqu'on cesse de presser sur la barre d'espace; lorsqu'il heurte un objet ou le sol, il est détruit; après que l'oiseau est détruit, il réapparaît à son point de départ
Le décor	Il défile de droite à gauche pour donner une impression de vitesse
Les objets	Ils restent fixes
Le tableau du score	Il affiche un chiffre qui augmente de 1 à chaque fois que l'oiseau passe un obstacle; il se remet à zéro, lorsque

	l'oiseau est détruit
--	----------------------

### 12.3.7.3 Ressources financières

Tableau 15 : Budget de l'action

Descriptif	Prix unitaire	Quantité	Total
Bloc de papier pour conférence de chez Officeworld	5,40 CHF	1	5,40 CHF
Marqueur noir « Edding » de chez Coop	2,85 CHF	1	2,85 CHF
Vin blanc « Château St-Vincent » de chez Coop	11 CHF	2	22 CHF
Bière blonde « Löwenbrau » de chez Coop	0,95 CHF	6	5,70 CHF
« Coca cola »	1,95 CHF	1	1,95 CHF
Thé froid « Volvic »	2,30 CHF	1	2,30 CHF
Cacahuètes « Qualité et Prix » de chez Coop	1,95 CHF	1	1,95 CHF
<b>Total :</b>			<b>42,15 CHF</b>

### 12.3.8 Moyens de promotion

La promotion de l'action devra se faire en premier lieu sur le site de la bibliothèque. Pour préparer le public à ce type d'animation, la bibliothèque pourra créer quelques mois avant l'action une rubrique « Le coin du joueur » consacrée aux jeux vidéo. On trouvera dans cette rubrique des suggestions de jeux avec si possible des renvois vers les sites qui les proposent et des liens vers des jeux gratuits. Les jeux conseillés dans cette rubrique devront être peu connus du grand public. Pour cette raison, la bibliothèque devra se focaliser sur les jeux produits par des éditeurs indépendants. Il existe plusieurs sites sur les jeux vidéo indépendants. Ceux-ci sont malheureusement trop souvent méconnus du grand public. Ce que nous proposons, c'est que la bibliothèque sélectionne et relaie l'information publiée par ces sites à la manière d'une petite revue de presse. La promotion de l'action trouvera naturellement sa place dans cette rubrique, de même que les jeux réalisés durant l'atelier.

Tableau 16 : Sites susceptibles d'alimenter la rubrique « le coin du joueur »

Descriptif	Lien
Ce site passe en revue l'actualité du jeu vidéo. On y trouve de nombreuses critiques de jeux indépendants. Chose rare, le site propose une rubrique sur les jeux vidéo développés en Suisse.	<a href="http://uncoindapixel.ch">http://uncoindapixel.ch</a> (consulté le 30 août 2015)
Indius.org est un site entièrement dédié à l'actualité du jeu vidéo indépendant. On y trouve des tests et aussi des fiches descriptives de jeux parus ou à paraître.	<a href="http://indius.org/">http://indius.org/</a> (consulté le 30 août 2015)
Ce webzine propose des articles, des tests, et des fiches descriptives de jeux vidéo indépendants. La recherche dans ces fiches est facilitée par la possibilité de filtrer les résultats selon le type de machine utilisée, selon la date de sortie, et selon leur gratuité.	<a href="http://www.gamesphere.fr/">http://www.gamesphere.fr/</a> (consulté le 30 août 2015)
Graal.fr est un blog consacré aux jeux indépendant qui offre de très nombreux tests et fiches descriptives.	<a href="http://www.graal.fr/">http://www.graal.fr/</a> (consulté le 30 août 2015)
On trouve sur ce blog, outre les habituels tests et annonces de parution, des jeux gratuits et des démos jouables.	<a href="https://www.indiemag.fr/">https://www.indiemag.fr/</a> (consulté le 30 août 2015)
Gamejolt propose des versions Béta de jeux qui ne sont pas encore disponibles sur les plateformes de téléchargement.	<a href="http://gamejolt.com/">http://gamejolt.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Indie DB offre de nombreux jeux gratuits en version Béta.	<a href="http://www.indiedb.com/">http://www.indiedb.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Indie Game est un site qui propose des articles sur les dernières productions de la scène du jeu indépendant. Ces articles sont très souvent accompagnés d'une vidéo de démonstration.	<a href="http://indiegamemag.com/">http://indiegamemag.com/</a> (consulté le 30 août 2015)
Site proposant une liste de plusieurs centaines de liens vers des jeux indépendants gratuits. Les liens sont classés par genre.	<a href="http://free-indie-games.tumblr.com/the-game-list">http://free-indie-games.tumblr.com/the-game-list</a> (consulté le 30 août 2015)

Bien sûr, en plus de la création de cette rubrique, la bibliothèque déploiera les moyens traditionnels de promotion que sont les affiches et les flyers. On prendra soin de mentionner sur les supports publicitaires que l'action s'adresse à un public majeur. Nous n'avons pas de recommandation particulière concernant les lieux d'affichage et

de distribution. Il n'y a en effet pas de lieu fréquenté spécifiquement par notre public cible.

### 12.3.9 Moyens d'évaluation de l'action

Tableau 17 : Critères d'évaluation de l'action

Objectif	Critères d'évaluation
Faire découvrir aux usagers la richesse de la production de jeux indépendante	Fréquentation de la rubrique « Le coin du joueur »
Proposer aux usagers une expérience différente du jeu vidéo	Fréquentation de l'atelier Nombre de retours positifs de la part des participants Nombre de participants demandant des informations en vue de poursuivre l'expérience chez eux

### 12.3.10 Suites à donner à l'action

Selon le succès que rencontrera l'atelier, la bibliothèque pourra organiser d'autres actions similaires avec des projets de jeu plus ambitieux. Les jeux ainsi réalisés iront alimenter la rubrique « Le coin du joueur » et constitueront ainsi progressivement une petite collection de jeux inédits.

Un des buts de la transformation de la bibliothèque en troisième lieu est d'inciter les usagers à davantage profiter des espaces que la bibliothèque met à leur disposition. Dans cette optique, la bibliothèque pourrait envisager de proposer des jeux vidéo sur place, en consacrant un de ses ordinateurs à cette fin. De l'avis de M. Jérémie Théodoloz, bibliothécaire aux BMU de Genève et animateur d'ateliers jeux vidéo, et de Mme Béatrice Larcinese, bibliothécaire chargée de la collection de jeux vidéo à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, proposer des jeux vidéo sur place ne pose, contrairement au prêt, aucun problème légal.

Il s'agirait d'offrir aux usagers des jeux peu connus du grand public. Comme il n'y aurait qu'un seul ordinateur dédié aux jeux, il faudrait axer l'offre sur les petits jeux d'action plutôt que sur les jeux de gestion ou les RPG qui demandent beaucoup de temps de jeu. L'offre n'aurait pas besoin d'être pléthorique. C'est le travail de recherche et de sélection du bibliothécaire qui donnerait lui sa véritable plus-value. Il existe plusieurs plateformes qui vendent des jeux indépendants fonctionnant sur Mac.

Citons Desura<sup>42</sup> Itch.io<sup>43</sup>, Indie games stand<sup>44</sup>, et bien sûr Steam<sup>45</sup> Les prix pour ce type de jeu sont raisonnables, généralement entre cinq et vingt dollars.

Permettre aux usagers de jouer en bibliothèque serait dans la suite logique de la création de la rubrique «Le coin du joueur». Cependant, nous avons conscience du fait qu'introduire ce type d'activité dans une bibliothèque qui a également un statut scolaire n'irait pas sans d'importantes résistances. Nous mentionnons cette possibilité dans une perspective à long terme. Il faudra auparavant préparer les esprits à la présence de ce loisir en bibliothèque. C'est précisément l'un des objectifs de l'atelier et de la rubrique.

### 13. Conclusion

Proposer un projet de troisième lieu pour la bibliothèque de Blonay - St-légier a été assurément un défi. Espace, nombre de documents, places de travail, personnel, tout dans la bibliothèque était déjà calculé au plus juste, lorsque nous avons entrepris ce projet. Le double statut de l'institution, à la fois public et scolaire, réduisait encore notre marge de manœuvre.

Afin de mener à bien ce projet, il nous a fallu faire des choix, et passer outre certaines normes bibliothéconomiques. Pour partager la bibliothèque en différents espaces et différentes ambiances, nous avons été contraints de sacrifier une partie de la collection des documentaires. Nous avons essayé aux travers de nos actions d'encourager l'autonomie des participants et les initiatives personnelles. Nous nous sommes également appuyés sur le site de la bibliothèque pour amplifier l'effet de nos actions et pour les inscrire dans la durée. Ce site a constitué notre seule marge de manœuvre significative durant le projet, et son potentiel, dans une optique de troisième lieu, est loin d'être épuisé.

Les actions que nous avons proposées amènent de la diversité dans l'offre de la bibliothèque. Cependant, nous les avons construites à partir de ce que nous supposons être les intérêts et les goûts du public. Certes, nous avons essayé d'être le plus éclectiques que possible dans nos choix d'activités, mais il n'en demeure pas

---

<sup>42</sup> La plateforme est disponible à l'adresse suivante : <http://www.desura.com/> [Consulté le 31.08.2015].

<sup>43</sup> La plateforme est disponible à l'adresse suivante : <https://itch.io> [Consulté le 31.08.2015].

<sup>44</sup> La plateforme est disponible à l'adresse suivante : <https://indiegamestand.com> [Consulté le 31.08.2015].

<sup>45</sup> La plateforme est disponible à l'adresse suivante : <http://store.steampowered.com/> [Consulté le 31.08.2015].

moins que, durant ce travail d'élaboration, nous avons endossé un rôle de prescripteur. Pour être véritablement en phase avec les besoins du public, ne faut-il pas le consulter ?

C'est une question que nombre de bibliothèques troisième lieu ont dû se poser, car dans la logique du troisième lieu, il y a le modèle de bibliothèque participative, une bibliothèque dans laquelle les usagers sont co-constructeurs de l'offre et des services.

Dans la mesure où la bibliothèque de Blonay - St-Légier a déjà mis en place des dispositifs permettant aux usagers de noter et de commenter en ligne leurs lectures, ce qui est déjà une forme de médiation culturelle, nous pensons qu'il serait intéressant d'élargir le concept et de permettre aux usagers de proposer, ou sinon de voter pour les actions qu'ils souhaitent voir organisées en bibliothèque.

Ce serait là un premier pas vers la transformation de la bibliothèque de Blonay - St-Légier en bibliothèque participative.

## Bibliographie

AUX PETITES MAINS, 2015. *Aux petites mains : le meilleur du web pour les enfants* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.auxpetitesmains.net>

ASSOCIATION DE CRÉATEURS DE JEUX VIDÉO EN SUISSE ROMANDE, 2013. Association des créateurs de jeux vidéo de Suisse romande. *Game-dev.webupdate.ch* [en ligne]. [Consulté de 31 août 2015. Disponible à l'adresse : <http://game-dev.webupdate.ch/>

BERTS, Marina, 2013. *Animations* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.marinaberts.ch/index.php/fr/animations.html>

BÉTHUNE, Diane, 2013. Cup coffee à Cambrai : un « troisième lieu » entre salon de café et restauration rapide. *Lavoixdunord.fr* [en ligne]. 4 novembre 2013. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.lavoixdunord.fr/region/cup-coffee-a-cambrai-un-troisieme-lieu-entre-salon-ia13b45101n1670371>

BGHQ, 2011. *Background HQ* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.bghq.com/>

BIANKI, Patrick, 2011. L'espace physique comme élément de l'approche client. *Argus* : la revue québécoise des professionnels de l'information. Automne 2011. Vol. 40, n°2

BIBLIOTHEQUE DE BLONAY ST-LEGIER, *Poldoc*, 2014. Document interne de la bibliothèque de Blonay St-Légier

BIBLIOTHEQUE DE BLONAY ST-LEGIER, Rapport annuel 2014, 2015. Document interne de la bibliothèque de Blonay St-Légier

BIBLIOTHEQUE DE BLONAY ST-LEGIER, Rapport annuel 2013, 2014. Document interne de la bibliothèque de Blonay St-Légier

BIBLIOTHEQUE DE BLONAY ST-LEGIER, Rapport annuel 2012, 2013. Document interne de la bibliothèque de Blonay St-Légier

BIBLIOTHEQUE DE BLONAY ST-LEGIER, Rapport annuel 2011, 2012. Document interne de la bibliothèque de Blonay St-Légier

BISBROUCK, Marie-Françoise, 2014. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2014. ISBN 978-276-541429-2

BLANCOT, Carole, 2015. Tiers-lieux : découvrez le troisième lieu de vie. *Spotpink.com* [en ligne]. 20 avril 2015. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.spotpink.com/2015/04/20/troisieme-lieu-de-vie/#axzz3ZXEMy2ob>

BLOXELS, 2015. *Pixel Press* [en ligne]. [Consulté le 31 août 2015] Disponible à l'adresse : <http://www.projectpixelpress.com/home#left-and-right>

CALENGE Bertrand, 1999. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Cercle de la librairie, 1999. ISBN 2-7654-0717-7

CELINE TRAVAILLE, 2015. *Mes idées d'animations TIC* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://celinetravailleur.tumblr.com/>

CHPIIL, 2015. *Ch'piil : ça joue ou bien ?* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.chpiil.ch/index.php?page=ete>

COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES BIBLIOTHÈQUES SUISSES DE LECTURE PUBLIQUE. *J'organise mes collections*. Lausanne : Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique, 2014

COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES BIBLIOTHÈQUES SUISSES DE LECTURE PUBLIQUE, *Normes pour les bibliothèques de lecture publique, principe, données techniques et exemples pratiques*. Berne : Hep Verlag, 2008

CUISINE LIBRE, 2015. *Cuisine libre* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.cuisine-libre.fr/recettes/>

DELARBE, Clémence, 2014. Jeux vidéo, café-restau et ambiance cosy : la bibliothèque deviendra un « troisième lieu ». *Rue89Lyon.fr* [en ligne]. 18 août 2014. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.rue89lyon.fr/2014/08/18/jeux-vidéos-café-restau-et-ambiance-cosy-la-bibliothèque-deviendra-un-troisième-lieu/>

DEREKYU, 2010. *The independent gaming source's Assemblée competition* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.derekyu.com/tigs/assemblee/>

DESCHEEMAÈRE, Jean-Maxime, KHABACHA, Ali, MARIONNEAU, Alexandre, 2014. Histoire du café, troisième-lieu par excellence. *Socioarchi.wordpress.com* [en ligne]. 2 janvier 2014. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://socioarchi.wordpress.com/2014/01/02/histoire-du-café-troisième-lieu-par-excellence/>

DESURA, 2015. *Desura* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.desura.com/>

DONKERS, Simon, STOOP, Johannes, 2005. Distribution de votre jeu. *GameMarker.info* [en ligne]. 2006-2007. [Consulté le 31 août 2015]. Disponible à l'adresse : [http://gamemaker.info/fr/manual/114\\_00\\_distributing](http://gamemaker.info/fr/manual/114_00_distributing)

DIMENSION D, 2015. *Dimension dé : association de jeux de rôles – Montreux* [en ligne]. [Consulté 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.dimensiond.ch/>

FREE INDIE GAMES, 2015. *Free Indie Games* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://free-indie-games.tumblr.com/the-game-list>

FREE MAYA TUTORIALS, 2014. How to make flappy bird in game maker. [enregistrement vidéo]. *Youtube* [en ligne]. 18 mars 2014. [Consulté le 31.08.2015] Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=4K5ZbD-Fq9s>

GALAUP, Xavier, 2007. *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires* [en ligne]. Lyon : ENSSIB. Mémoire d'étude. [Consulté le 31 août 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1040-l-usager-co-createur-des-services-en-bibliotheque-publique.pdf>

GAME JOLT, 2015. *Game Jolt* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://gamejolt.com/>

GAME SPHERE, 2015. *Game sphere, webzine des jeux vidéo indépendants* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.game-sphere.fr/>

GAME MAKER TUTORIALS, 2015. *Game maker tutorials : resources, videos and tutorials for GameMaker* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://gamemakertutorials.com/>

GAUDION, Anne-Gaëlle et al., 2010. *Jeux vidéo en bibliothèque*. Paris : Association des Bibliothécaires de France. ISBN 978-2-900177-39-6

GIMP, 2015. *GNU image manipulation program* [en ligne]. 4 juin 2015. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.gimp.org/>

GRAAL, 2015. *GRAAL, blog des jeux indépendants* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.graal.fr/>

IDEES RECUP RECYCLAGE, 2015. *Planète tutos* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://idees-recup-recyclage.over-blog.com/>

I LOVE DO IT YOURSELF, 2015. *I love DIY* [en ligne]. 30 août 2015. [Consulté le 30.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://ilovedoityourself.com>

INDIEDB, 2015. *Indie DB* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.indiedb.com/>

INDIE GAME MAG, 2015. *Indie Game Magazine* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://indiegamemag.com/>

INDIE GAME STAND, 2015. *Indie game stand* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://indiegamestand.com>

INDIEMAG, 2015. *IndieMag, l'indié l'esprit libre !* [En ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.indiemag.fr/>

INDIUS, 2015. *Indius, l'actualité des jeux vidéo indépendants* [en ligne]. [Consulté le 31 août 2015] Disponible à l'adresse : <http://indius.org/>

ITCH, 2015. *ITCH* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://itch.io>

JDRPOLY, 2015. *JDR-POLY : alea jacta est* [en ligne]. 16 avril 2015. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://idrpoly.agepoly.ch/>

LE GRENIER DE BIBIANE, 2015. *Le grenier de Bibiane* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://legrenierdebibiane.com/Broderie/accueil.html>

LE MEILLEUR DU DIY, 2015. *Le meilleur du diy* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.lemeilleurdu diy.com/>

LONGUET, Sophie, 2012. *Bibliothèque de proximité comme lieu de vie. Innovbibliotheque.wordpress.com* [en ligne]. 16 mai 2012. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://innovbibliotheque.wordpress.com/2012/05/16/nouvelle-bibliotheque-lieu-de-vie-a-paris/>

LUISIER, Vincent, 2011. *La médiathèque Valais-Sion en route... vers un 3<sup>e</sup> lieu !* [en ligne]. Fribourg : Université de Fribourg. Travail final de certificat en gestion de documentation et de bibliothèque. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://doc.rero.ch/record/28724/files/Luisier.pdf>

MAGIC MAMAN, 2015. Techniques broderies. *Magicismaman.com* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.magicmaman.com/techniques-broderie.2006644.htm>

MARTEL, Marie D., 2011. *La bibliothèque comme troisième lieu durable*. Argus : la revue québécoise des professionnels de l'information. Automne 2011. Vol. 40, n°2. PP. 22-28

MEYER, F. Carl, 2011. *3 Keys to creating great « good places »*. *Fastcodesign.com* [en ligne]. 12 octobre 2011. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.fastcodesign.com/1665202/3-keys-to-creating-great-good-places>

MILH DIY, 2015. *Milh mercerie* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://milh-diy.com/do-it-yourself/>

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 2015. *Naissances vivantes selon l'âge de la mère et le rang biologique de naissance, en 2014* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/tools/search.html>

OPEN, 2015. *Open soundtracks & spritesheets, a collection of awesome public domain game art from the open bundle* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://open.commonly.cc/unlocked>

OPEN GAME ART, 2014. *Open game art* [en ligne]. 31 août 2015. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://opengameart.org>

ORGANISER FÊTE, 2015. *Préparer sa fête* [en ligne]. [Consulté le 30.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.organiser-fete.eu/>

PENNER, Cameron, 2014. How to make flappy bird : game maker tutorial. [enregistrement vidéo]. *Youtube* [en ligne]. 1 avril 2014. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=iG7X2JkWM-Y>

PLUIE DE CONFETTIS, 2015. *Pluie de confettis* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://blog.pluiedeconfettis.com>

POISSENOT, Claude, 2009. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Voiron : Territorial éd., 2009. ISBN 978-235-295766-9

POISSENOT, Claude, RANJARD, Sophie, 2005. *Usages des bibliothèques : approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2005. ISBN 978-291-022756-1

REAL TIME RENDERING, 2015. *Mine ways* [en ligne]. 18 juillet 2015. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.realtimerendering.com/erich/minecraft/public/mineways/>

SERVET, Mathilde, 2009. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. Sous la dir. d'Yves Desrichard. Lyon : Enssib, 2009. Mémoire d'étude. [Consulté le 25.02.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf>

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne]. Juillet 2010. [consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

SPRITE DATABASE, 2015. *Sprite database* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015] Disponible à

SANDOZ, David, 2010. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté* [en ligne]. Lyon : ENSSIB. Mémoire. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48311-repenser-la-mediation-culturelle-en-bibliotheque-publique-participation-et-quotidiennete.pdf>

SOUND BIBLE, 2015. *Royalty free sounds from creative commons and public domain* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015] Disponible à l'adresse : <http://soundbible.com/royalty-free-sounds-1.html>

SOUND FISHING, 2015. *Sonothèque de bruitages et musique d'illustration* [en ligne]. 24 août 2015. [Consulté le 31.08.2015] Disponible à l'adresse : <http://www.sound-fishing.net/>

TARPUY, 2015. *Association Tarpuy* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : [http://www.tarpuy.org/new/index.php?option=com\\_fpss&view=slideshow&Itemid=56](http://www.tarpuy.org/new/index.php?option=com_fpss&view=slideshow&Itemid=56)

TIME TO DIY, 2015. *Time to diy : il est temps de prendre les choses en main* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.timetodiy.net/>

UNIVERSAL SOUNDBANK, 2015. *Bruitages sons et loops gratuits* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015] Disponible à l'adresse : [www.universal-soundbank.com](http://www.universal-soundbank.com)

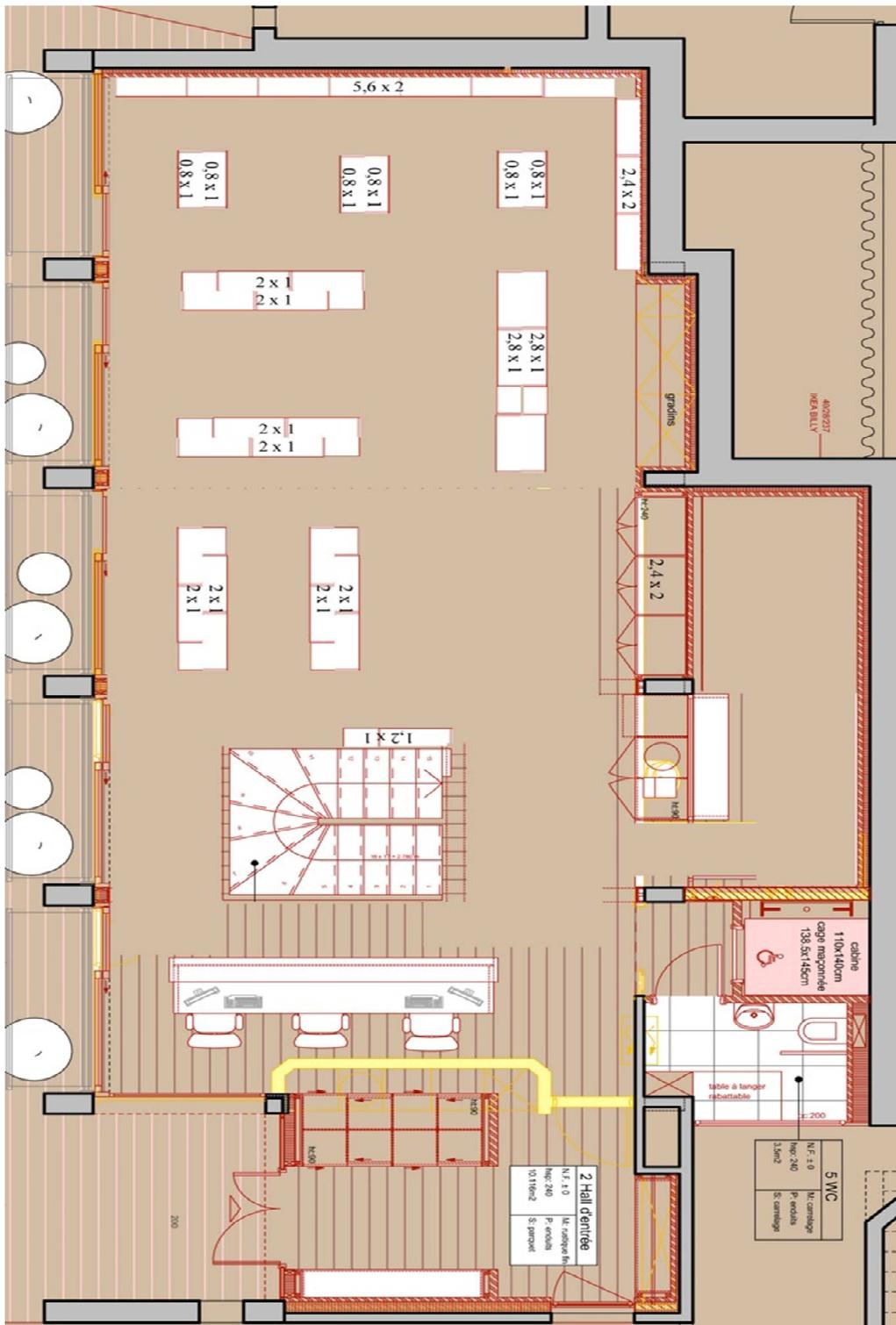
VAVI PETIT MONDE, 2015. *Le petit monde de Vavi* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://vavipetitmonde.free.fr/grillegratuite.html>

VERCASSON, Ania, 2012. Le maker store : des bibliothèques créatives, ou comment faire de belles choses. *ActuaLitté* [en ligne]. 4 juillet 2012. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/le-maker-store-des-bibliotheques-creatives/34361>

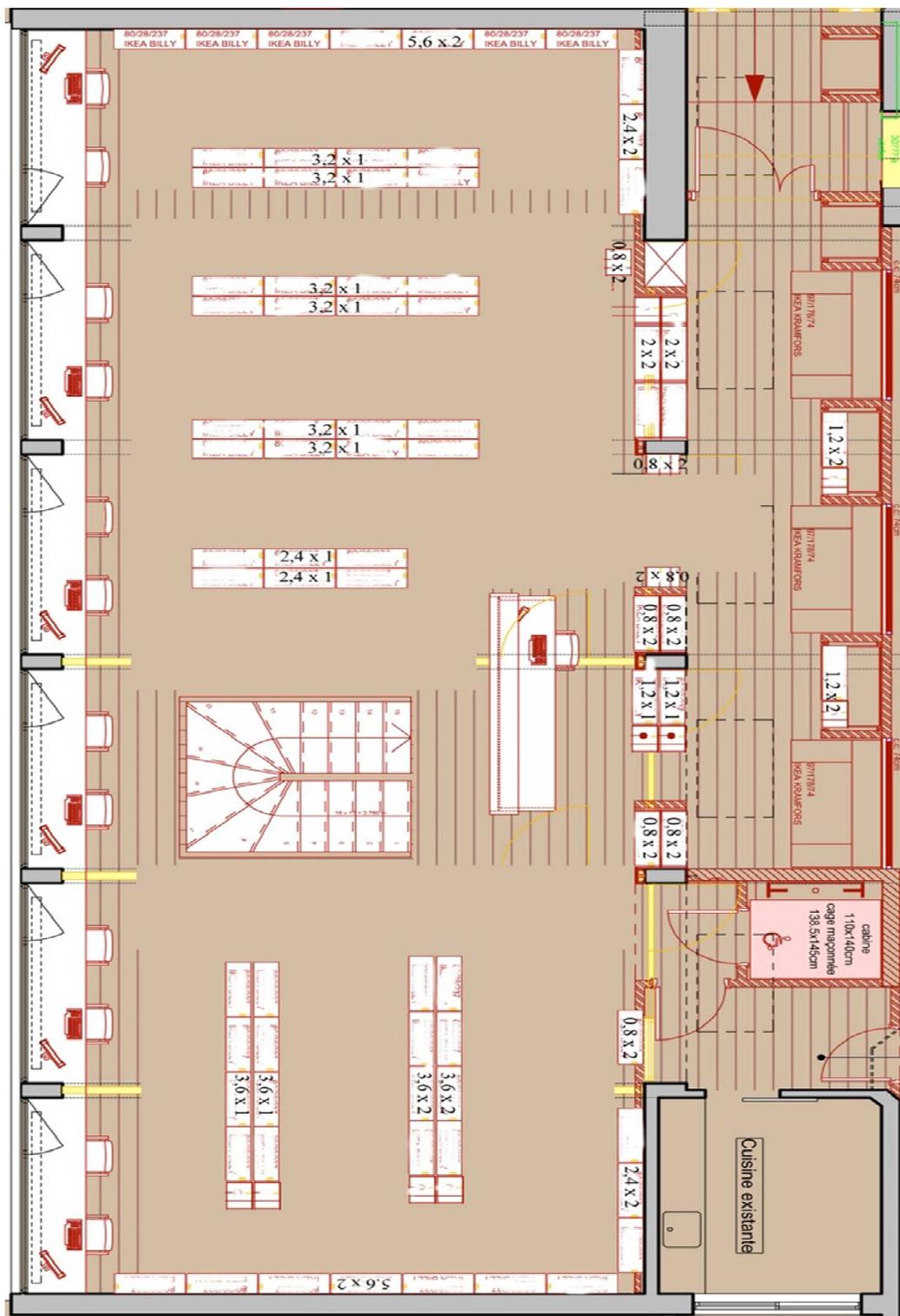
WAXMAN, Lisa, CLEMONS, Stephanie, BANNING, Jim, MCKELFRESH, David, 2007. The library as place: Providing students with opportunities for socialization, relaxation, and restoration. *New Library World* [en ligne] Vol. 108 Iss: 9/10, pp.424 – 434. [Consulté le 31.08.2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/full/10.1108/03074800710823953>

YOYOGAMES, 2014. *Game Maker Studio* [en ligne]. [Consulté le 31.08.2015] Disponible à l'adresse : <http://docs.yoyogames.com/>

## Annexe 1 : Plans de la bibliothèque

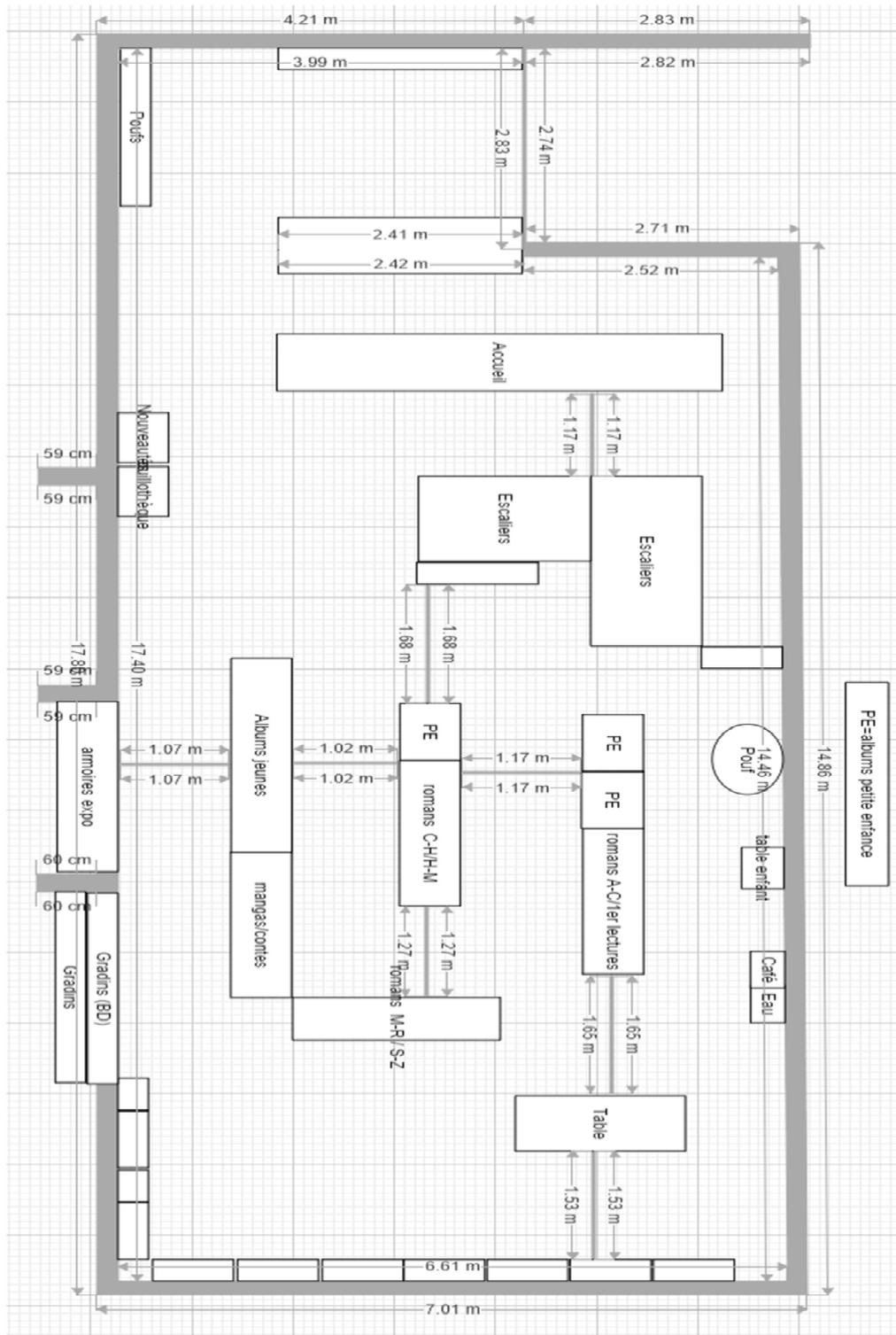


Plan actuel du rez-de-chaussée

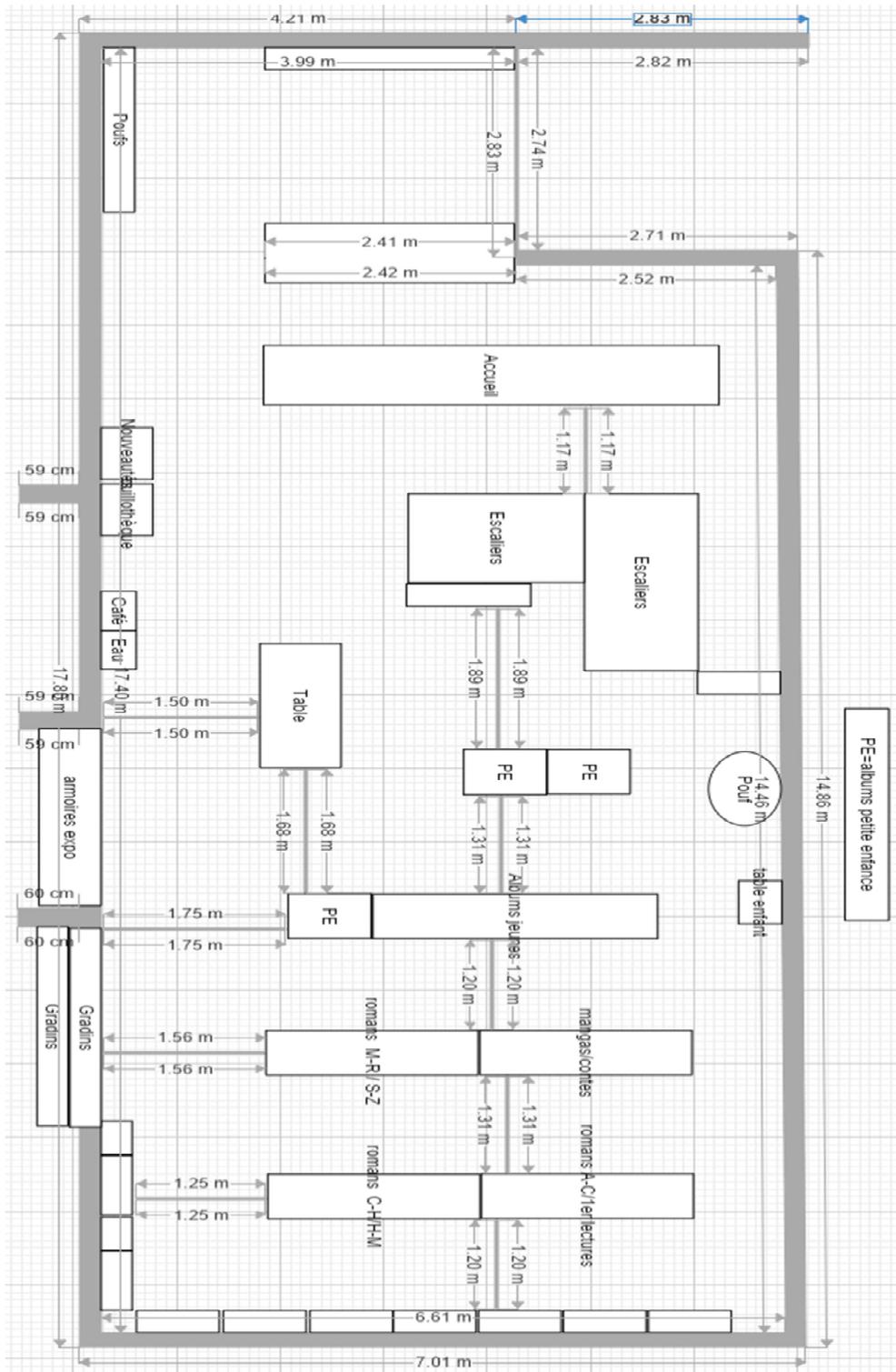


Plan actuel de l'étage

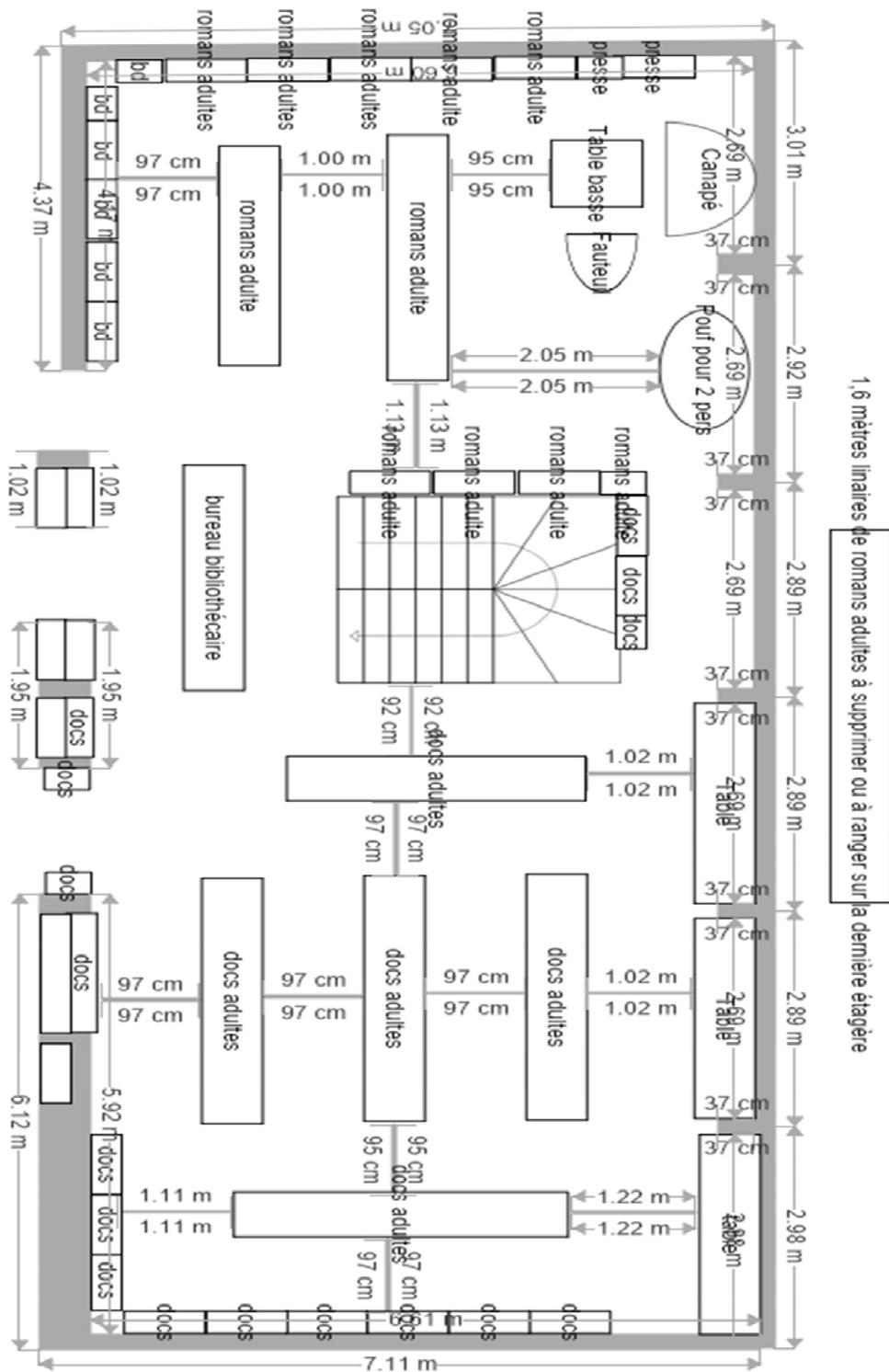
## Annexe 2 : Proposition 1 pour le coin café



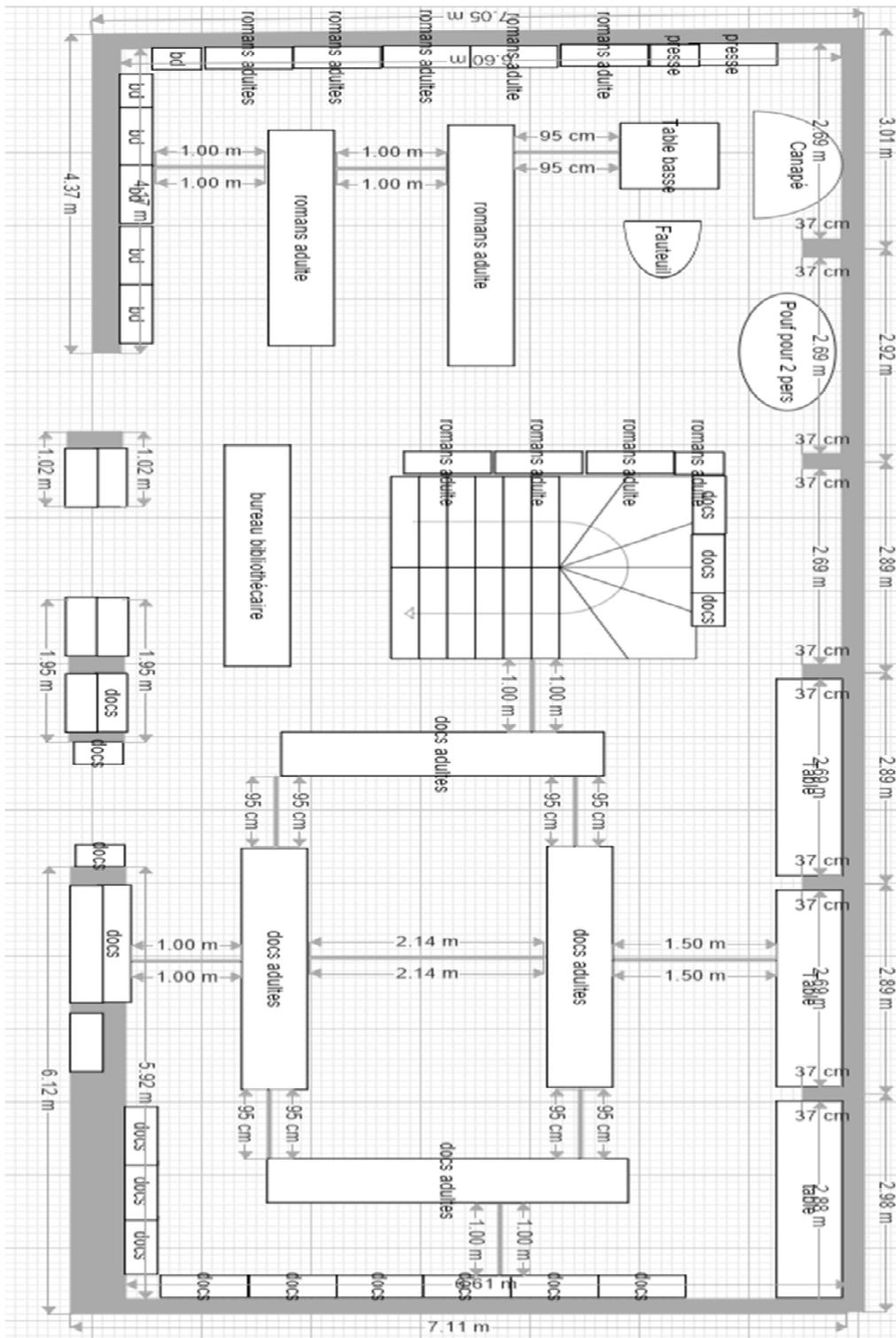
## Annexe 3 : Proposition 2 pour le coin café



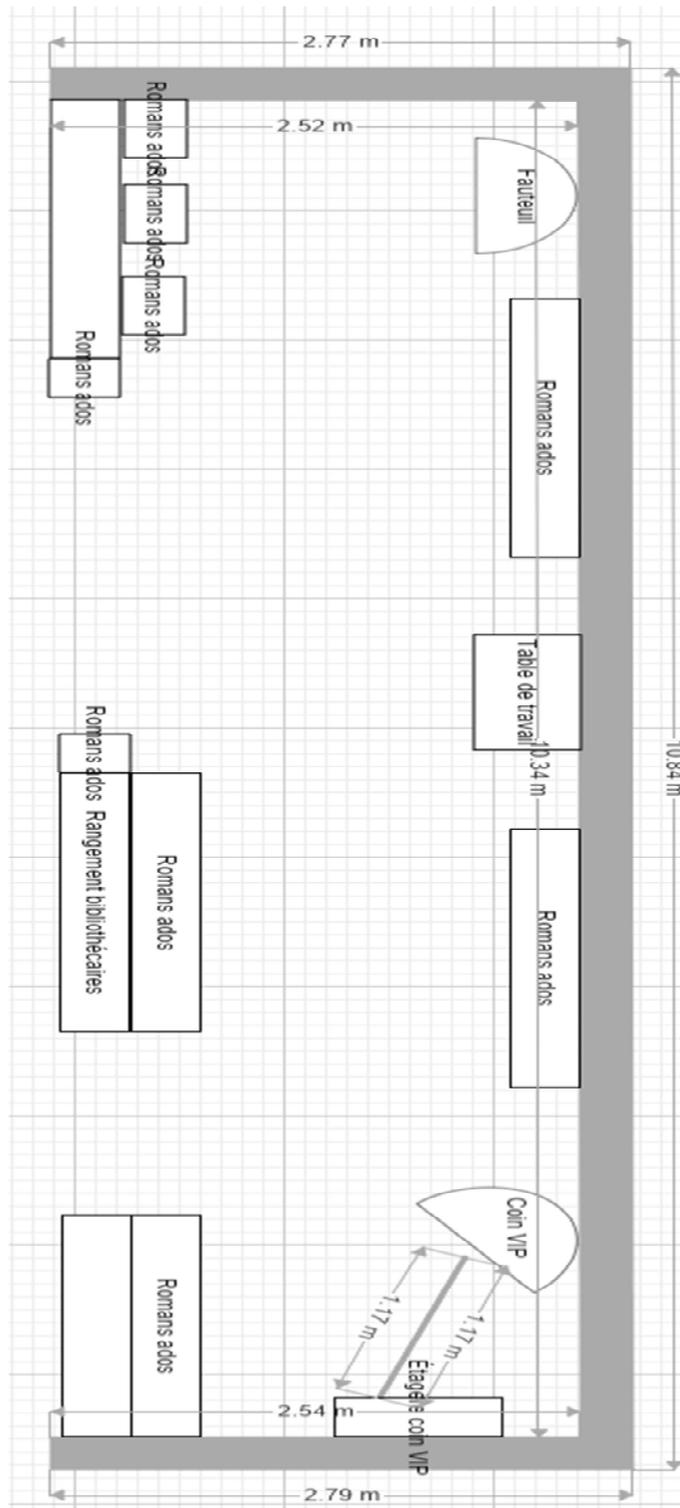
## Annexe 4 : Proposition 1 pour l'espace détente



## Annexe 5 : Proposition 2 pour l'espace détente



## Annexe 6 : Proposition pour la salle longue



## Annexe 7 : Liste des équipements d'intérieur

Liste des équipements pour le hall d'entrée				
Descriptif	Lien	Distributeur	Photo	Quantité
Pouf « poire »	<a href="#">Lien</a>	Conforama		x3
Pouf « berlingo »	<a href="#">Lien</a>	Conforama		x3

Liste des équipements pour le coin café				
Descriptif	Lien	Distributeur	Photo	Quantité
Porte-manteaux	<a href="#">Lien</a>	Conforama		x1
Table « Bjursta »	<a href="#">Lien</a>	IKEA		x1
Chaises « Vilmar »	<a href="#">Lien</a>	IKEA		x2
Chaises « Vilmar »	<a href="#">Lien</a>	IKEA		x2
Étagère	<a href="#">Lien</a>	Maisons du monde		x2
Machine à café « Delonghi »	<a href="#">Lien</a>	Conforama		x1
Fontaine à eau	<a href="#">Lien</a>	Vedia		x1

Jeux de société	<a href="#">Lien</a>	KingJouet		x3
-----------------	----------------------	-----------	--	----

Liste des équipements pour les enfants				
Descriptif	Lien	Distributeur	Photo	Quantité
Table pour enfant « Utter »	<a href="#">Lien</a>	IKEA		x1
Pouf	<a href="#">Lien</a>	Vedia		x1

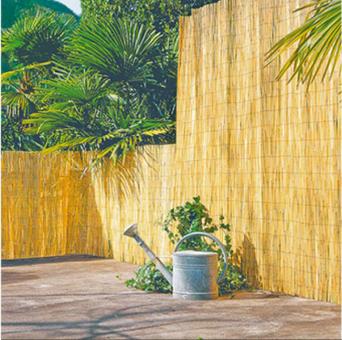
Liste des équipements pour le salon				
Descriptif	Lien	Distributeur	Photo	Quantité
Table basse « Hennes »	<a href="#">Lien</a>	IKEA		x1
Fauteuil « Whisper »	<a href="#">Lien</a>	Vente unique		x1
Étagère	<a href="#">Lien</a>	Maisons du monde		x1
Machine à café « Delonghi »	<a href="#">Lien</a>	Conforama		x1

Liste des équipements pour la salle longue				
Descriptif	Lien	Distributeur	Photo	Quantité
Fauteuil	<a href="#">Lien</a>	Vente unique		x1
Rideaux	<a href="#">Lien</a>	VAC		x3

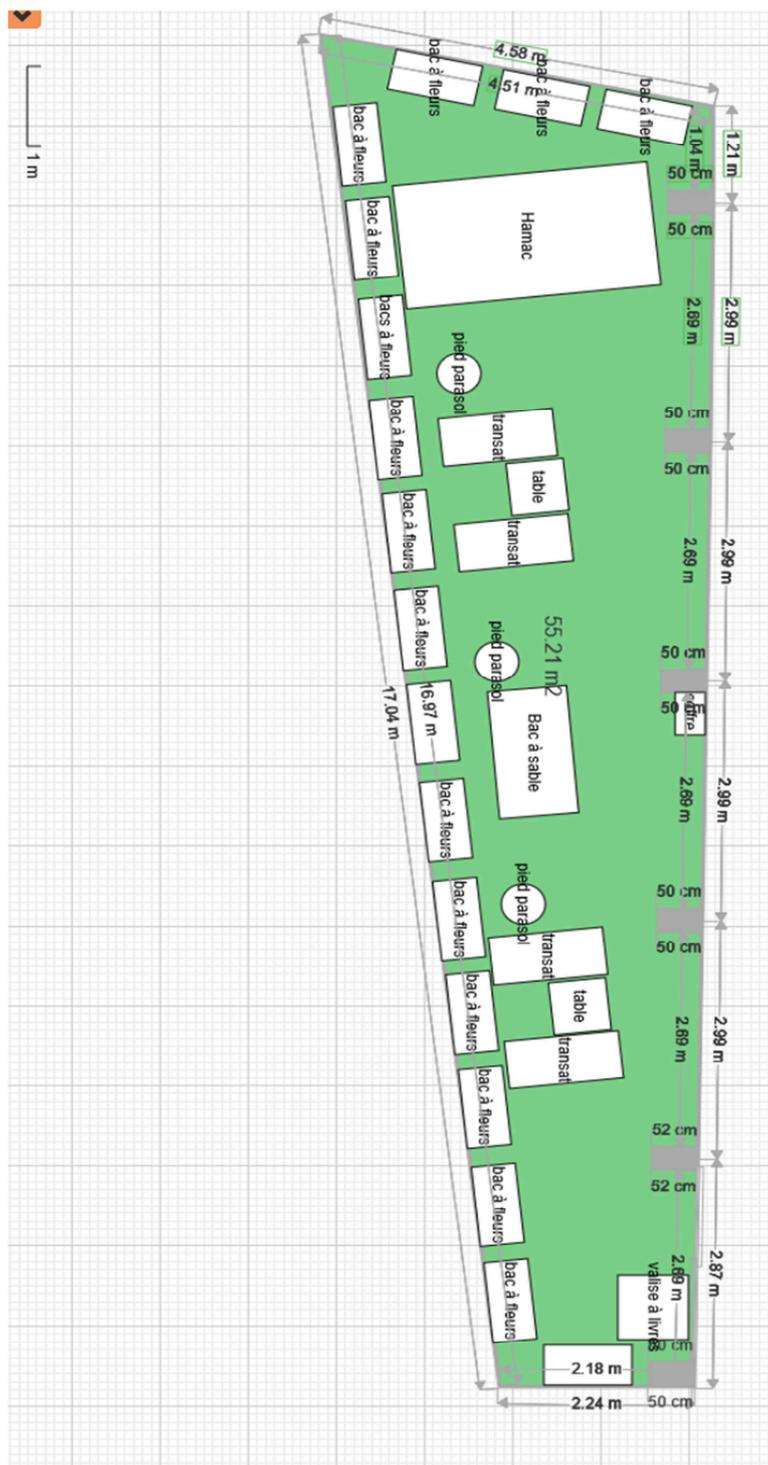
## Annexe 8 : Liste des équipements d'extérieur

Liste des équipements pour la terrasse				
Descriptif	Lien	Distributeur	Photo	Quantité
Support de hamac « Garö »	<a href="#">lien</a>	IKEA		x1
Hamac « Fredön » beige	<a href="#">lien</a>	IKEA		x1
Chaise de plage « Mysingsö »	<a href="#">lien</a>	IKEA		x4
Bac à sable bateau	<a href="#">lien</a>	Babywalz		x1
Coffre à jouet pirate	<a href="#">lien</a>	Babywalz		x1
Parasol brun « Sombrilla » (avec pied de parasol)	<a href="#">lien</a>	Home24.ch		x3
Kit seau Theo Klein avec moulin à sable, 8 jouets	<a href="#">lien</a>	Hornbach		x1

Bateau « little People Fisher Price »	<a href="#">lien</a>	Baby-markt.ch		x1
Pelleteuse « gowi »	<a href="#">lien</a>	Baby-markt.ch		x1
Camion « Bruder »	<a href="#">lien</a>	Baby-markt.ch		x1
Table/tabouret« Arholma »	<a href="#">lien</a>	IKEA		x2
Valise «Titan Merik Trolley » TROLLEY	<a href="#">lien</a>	Migros		x1
Housses de coussin « Sinnerling »	<a href="#">Lien</a>	IKEA		x1
Coussin « Ofelia Blad »	<a href="#">lien</a>	IKEA		x1

Gazon synthétique« Sevilla »	<a href="#">lien</a>	Hornbach		x55
Canisses en roseau de 1,5 hauteur et de 5 mètres de longueur	<a href="#">lien</a>	Coop Brico + Loisir		x5
Antivol à spirale 1,80 m «Abus Booster II »	<a href="#">lien</a>	Coop Brico + Loisir		x2

## Annexe 9 : Plan de la terrasse



## Annexe10: Budget des équipements

Budget pour le hall d'entrée	
Pouf « poire »	179.70 CHF (59.90 x 3)
Pouf « berlingot »	209.70 CHF (69.90 x 3)
Total	389.40 CHF

Budget pour le coin café	
Porte-manteaux	69.90 CHF
Table « Bjursta »	249.00 CHF
Chaises « Vilmar »	119.80 CHF (29.95 x 4)
Étagère	339.80 CHF (169.90 x 2)
Machine à café « Delonghi »	284.75 CHF
Fontaine à eau	99.00 CHF
Jeux de société	150 CHF (50 x 3)
Total	1'312.25 CHF

Budget pour l'espace enfant	
Table pour enfants	14.95 CHF
Pouf	99.00 CHF
Total	113.95 CHF

Budget pour l'espace détente	
Table basse « Hennes »	149.00 CHF
Fauteuil « Whisper »	276.00 CHF
Étagère	169.90 CHF
Machine à café « Delonghi »	284.75 CHF
Total	879.65 CHF

Budget pour la salle longue	
Fauteuil	276.00 CHF
Rideaux	149.85 CHF (49.95 x 3)
Total	290.95 CHF

Budget pour la terrasse	
Support de hamac « Garö »	90 CHF
Hamac « Fredön » beige	39 CHF
Chaises de plage « Mysingsö »	119,80 CHF
Bac à sable bateau	114,95 CHF
Coffre à jouet pirate	79,95 CHF
Tables/tabourets « Arholma »	100 CHF
Valise «Titan Merik Trolley »	89,90 CHF
Housses de coussin « Sinnerling »	12,95 CHF
Coussins « Ofelia Blad »	19,95 CHF
Parasols bruns « Sombrilla » (avec leur pied)	357 CHF
Gazon synthétique « Sevilla »	294,25 CHF
Canisses en roseau de 1,5 hauteur et de 5 mètres de longueur de chez Coop brico loisir	189,75 CHF
Kit seau Theo Klein avec moulin à sable, 8 jouets	13,90 CH
Bateau «Fisher Price Little People	17,90 CHF
Camion « Bruder »	43,90 CHF
Pelleteuse « Gowi »	21,95 CHF
Antivols à spirale 1,8 m « Abus Booster II »	68 CHF
Total	<b>1673,15 CHF</b>

Budget total des équipements	
Hall d'entrée	389.40 CHF
Coin café	1'312.25 CHF
Enfant	113.95 CHF
Espace détente	879.65 CHF
Salle longue	290.95 CHF
Terrasse	1673,15 CHF
<b>Total</b>	<b>4659,35 CHF</b>

## Annexe 11 : Budget des actions

Budget de l'action « En attendant Noël »	
Descriptif	Total
Cours de broderie	840 CHF
Croissants	120 CHF
Pains au chocolat	30,80 CHF
Capsules de café « Café Royal »	19 CHF
Boite de thé en sachet « Tetley »	2,95 CHF
Jus d'orange « M-Budget »	8,80 CHF
<b>Total</b>	<b>1021,55 CHF</b>

Budget de l'action « retour vers la 2D»	
Bloc de papier pour conférence	5,40 CHF
Marqueur noir « Edding »	2,85 CHF
Vin blanc « Château St-Vincent »	22 CHF
Bière blonde « Löwenbrau »	5,70 CHF
« Coca cola »	1,95 CHF
Thé froid « Volvic »	2,30 CHF
Cacahuètes « Qualité et Prix »	1,95 CHF
<b>Total :</b>	<b>42,15 CHF</b>

Budget de l'action « Sous les pavés, la plage »	
Sacs de sable de 20 kg	70 CHF
Assortiment de sirops, grenadine, « exotique », fraise et cassis,	15,40 CHF
Assiettes pour lunch 18 cm « M-Budget »	2,95 CHF
Serviettes « M-Budget »	0,90 CHF
Fourchette « M-Classic »	2,40 CHF
Couteaux « M-Classic »	2,40 CHF
Gobelets 2dl blanc	2,25 CHF
Papier à carte postale « Sigel »	19,15 CHF

Fixation pour revêtement de sol extra-forte	10,90 CHF
<b>Total</b>	<b>126,75 CHF</b>

Budget total des actions	
Action « en attendant Noël »	1062,35 CHF
Action « retour vers la 2D »	42,15 CHF
Action « sous les pavés, la plage » sans l'animation d'ouverture	126,75 CHF
<b>Total :</b>	<b>1231,25 CHF</b>

## **Annexe 12 : Dossier de vulgarisation**

### **Objectif troisième lieu**

#### **Pourquoi changer ?**

Entre 2013 et 2014, notre bibliothèque a vu le nombre de ses inscriptions augmenter de plus de 4% et le nombre des prêts de 6%. Ces bons résultats nous réjouissent et nous incitent à poursuivre nos efforts de modernisation. Si l'on souhaite rester dans cette dynamique, il est en effet essentiel d'être en phase avec les besoins des habitants de Blonay et de St-Légier-La-Chiésa.

Les études successives sur les pratiques culturelles montrent que les Suisses, en particulier les plus jeunes générations, lisent de moins en moins de livres. On peut bien sûr œuvrer à la promotion de ce loisir, et c'est ce que s'applique à faire la bibliothèque. Il n'en demeure pas moins qu'à l'avenir, la collection, aussi riche soit-elle, ne suffira pas à garantir à elle seule une bonne fréquentation.

Pour conserver son attractivité, notre bibliothèque doit adapter son offre à l'évolution des pratiques culturelles. Il ne s'agit pas bien sûr d'abandonner le livre, mais plutôt de s'ouvrir à d'autres activités afin de mieux répondre à la diversité de goûts et d'intérêts de notre public. Notre bibliothèque doit aussi et surtout développer sa dimension sociale. Il n'existe pas à Blonay de lieu où les gens peuvent venir gratuitement et sans engagement pour se rencontrer, discuter, ou se divertir. De fait, une partie de la population ne se retrouve pas dans l'offre des cafés et autres débits de boissons. On est obligé d'y consommer, ce qui constitue souvent un frein pour les bourses les plus modestes, notamment chez les adolescents. De même, l'éventail des activités que l'on peut y pratiquer est assez limité. Rien n'est prévu en particulier pour la distraction des enfants, ce qui amène souvent les jeunes parents à écourter leur passage dans ces établissements.

Ouverte à tous et gratuite, située idéalement à deux pas de la gare, de l'école et des commerces, notre bibliothèque a tous les atouts pour devenir un centre de la vie communautaire. Malheureusement, notre institution pâtit souvent d'une image d'austérité. Trop de gens perçoivent encore la bibliothèque comme un temple de la connaissance, sévère et silencieux, où seules la lecture et l'étude sont admises. C'est pourquoi nous souhaitons changer de modèle, et faire de notre bibliothèque un troisième lieu.

## **Qu'est-ce qu'un troisième lieu ?**

Le troisième lieu est un concept mis en avant par le sociologue américain Ray Oldenburg dans les années 1980. Le troisième lieu se différencie du premier lieu, qui désigne le foyer, et du deuxième lieu, qui désigne le lieu de travail. Le troisième lieu possède quatre caractéristiques principales. C'est un lieu neutre et ouvert qui ne favorise aucune idéologie, ni croyance. De ce fait, il y règne une certaine mixité sociale. C'est un lieu public où l'on se sent comme à la maison. Il est confortable et implique peu de contraintes sociales. C'est un lieu d'habités. Le troisième lieu joue le rôle de point de ralliement pour la communauté. C'est enfin un lieu de débat. Espace de rencontre empreint d'une certaine tolérance, le troisième lieu est naturellement propice aux échanges idées.

## **Bibliothèques et troisième lieu**

Pour Oldenburg, l'archétype du troisième lieu n'est pas la bibliothèque, mais le café. Il ne mentionne d'ailleurs même pas ce type d'institution dans son étude. Pourtant, les bibliothèques du nord de l'Europe ont très vite vu le potentiel de ce concept. Confrontées à une fréquentation en chute libre, elles ont radicalement changé de modèle. Elles ont réduit drastiquement l'espace dédié au stockage des collections pour créer des lieux de lecture et de rencontre confortables et spacieux. Pour favoriser leur dimension sociale, elles ont autorisé les usagers à parler, et même à manger et à boire dans certaines parties de leurs locaux. Certaines ont même conclu des partenariats avec des enseignes de café pour qu'elles s'installent au sein même de la bibliothèque. L'offre des services a été elle aussi complètement revue. Les bibliothèques se sont ouvertes à de nouveaux loisirs: jeux vidéo, fablabs (ateliers où l'on expérimente les dernières technologies, comme les imprimantes 3D), ateliers théâtre, concerts...

Les résultats de cette politique furent spectaculaires, certaines bibliothèques en Angleterre ayant par exemple vu leur fréquentation tripler, et leurs prêts augmenter de 35%.

## **Notre projet**

Actuellement les exemples de bibliothèques troisième lieu se comptent surtout parmi les grandes institutions. Il n'est pourtant pas nécessaire de disposer d'importantes ressources pour transformer une bibliothèque en troisième lieu. Notre projet vise à diviser la bibliothèque en zones, afin que chaque activité ait un espace clairement délimité. Il y aura ainsi un coin café où les usagers pourront se donner rendez-vous pour bavarder. Ce coin café se trouvera tout à côté de l'espace jeunesse, afin de permettre aux parents de garder un œil sur leurs enfants. Nous prévoyons un salon

détente dans lequel le public pourra lire la presse ou le dernier roman à la mode. Pour répondre au besoin qu'ont les adolescents de se retrouver entre pairs, un espace clairement séparé de la salle principale leur sera consacré.

Bien sûr, la bibliothèque n'oublie pas qu'elle est aussi un lieu étude. C'est pourquoi, la salle des documentaires comportera six places de travail informatisées.

Une attention particulière sera portée au mobilier. Notre priorité sera le confort. Nous voulons que les usagers apprécient leur séjour à la bibliothèque, et pour cela ils devront s'y sentir aussi à l'aise qu'à la maison.

Notre projet vise aussi à diversifier l'offre de la bibliothèque, afin de la rendre plus proche des intérêts de notre public. Nos actions doivent être à la fois une occasion de divertissement et une source de découvertes pour les usagers. Notre but est de leur donner l'envie d'aller plus loin dans leurs domaines d'intérêt personnels.

Nous prévoyons, pour l'instant, trois actions : un atelier de création de jeux vidéo, un atelier de création textile, et une action hors-les-murs. Toutes ces actions ciblent le public adulte qui est pour le moment le parent pauvre de notre offre d'actions. Nous avons veillé à ce que nos actions s'inscrivent dans la durée. Elles ne doivent pas simplement offrir un moment de divertissement. Il faut qu'elles engagent les usagers à oser d'autres activités que la lecture, en bibliothèque. On peut dire d'une façon plus générale qu'elles doivent être une invitation à s'approprier la bibliothèque.

Nous sommes convaincus que ces simples changements contribueront à moyen terme à modifier la perception des usagers et leur expérience de la bibliothèque. Elle cessera d'être réduite à sa fonction de pourvoyeuse de livres, pour devenir un espace de détente et de convivialité où l'on aime se retrouver dans ses moments libres, en somme un deuxième foyer.